

revue

SILENCE

Février 2021
n° 496 - 4,80 €

écologie
alternatives
non-violence



Une Échappée belle à vélo

Réagir face à la dérive autoritaire

Le biorégionalisme, le monde d'après ?

**MALGRÉ LE CONFINEMENT,
DES CONCENTRATIONS DE CO2 RECORD
SUR LA PLANÈTE**



LASSERPE

**FRANCE ET ROYAUME-UNI S'ENTENDENT POUR
FREINER LES TRAVERSÉES DE LA MANCHE**



LASSERPE

**RETOUR DES INCENDIES
EN AUSTRAÏE**



LASSERPE

**POUR EMMANUEL MACRON, LA
FRANCE N'EST PAS UN ÉTAT TOTALITAIRE**



LASSERPE



Art postal : vous avez encore jusqu'à fin mars !

Dans notre numéro d'octobre 2020, nous lançons un appel à art postal : transformer l'enveloppe que vous envoyez en une véritable œuvre d'art en la dessinant, peignant, collant, découpant, en jouant sur les matériaux, etc. À l'occasion d'une commande ou d'un réabonnement, d'un courrier ou d'un mot d'amour, envoyez-nous une ou plusieurs enveloppes artistiques qui voyageront aux bons soins de nos facteurs et factrices. Dans nos pages et en couleur, nous reproduirons une sélection de nos préférées. Nous comptons sur vous pour transformer notre boîte aux lettres en boîte à merveilles !



Erratum

Dans le dossier de décembre 2020 "Une écologie arc-en-ciel", dans l'article "Cette écologie anti-LGBT" page 16, nous avons attribué la citation de Thierry Jaccaud à un éditorial de la revue *L'écologiste* de janvier 2013. C'est une erreur : elle est en réalité issue du texte "La vérité pour tous" daté du 10 janvier 2013 sur son blog www.thierry-jaccaud.com.

Par ailleurs, l'auteur nous signale une erreur d'interprétation : selon lui, la citation "Si le projet de loi devait être adopté, ce serait une négation sidérante de la nature, l'aboutissement consternant de notre société industrielle qui détruit la nature non seulement dans la réalité mais aussi dans les esprits" ne s'appliquait qu'à la question de la filiation, et non à celle de l'union homosexuelle, comme nous l'avions compris. Il nous précise : "ce qui est une négation aberrante de la nature, ce n'est évidemment pas telle ou telle sexualité, c'est le changement de FILIATION incroyable, pour tous, introduit par cette loi."



Aidez-nous à faire connaître *Silence* !

Refusant d'être vendus en kiosque en raison du gaspillage que cela engendre, nous nous faisons essentiellement connaître par le bouche à oreille, notre présence à des événements en lien avec les sujets que nous traitons, et quelques points de vente : épicerie bio, magasins de commerce équitable, librairies, ou encore lieux militants.

- > Vous connaissez autour de chez vous des lieux qui pourraient devenir l'un de nos points de vente ? Faites le nous savoir ! Envoyez-nous leurs coordonnées par courrier ou via le formulaire de contact de notre site internet.
- > Vous avez à cœur de faire découvrir la revue *Silence* et les alternatives concrètes qu'elle propose ? Nous avons besoin de vous ! Participez à des événements près de chez vous (salon, foire, marché, festival, ciné-débat...) en tenant un stand pour *Silence*. Si cela vous intéresse, contactez Marion, chargée de gestion et de communication : marion.bichet@revuesilence.net

Stand de Silence au festival de Foix, en 2012.





Prochain dossier

Le numérique, son monde... et nous

Association Silence

9 rue Dumenge,
69317 Lyon Cedex 04
Tél. : 04 78 39 55 33

www.revuesilence.net

Abonnements: Claire Grenet:
mardi et jeudi: 10h-12h / 14h-17h

Dépositaires, stands et gestion:
Marion Bichet: mardi et jeudi:
10h-12h / 14h-17h

Rédaction: Guillaume Gamblin et Martha Gilson: lundi et mercredi: 10h-12h / 14h-17h

Les infos contenues dans ce numéro ont été arrêtées le 30 décembre 2020.

Editeur: Association Silence
N° de commission paritaire: 0920 D 87026
N° ISSN: 0756-2640
Date de parution: 1^{er} trimestre 2021
Tirage: 4200 ex.

Impression: Imprimerie Notre-Dame, 38330 Montbonnot
Administrateurs: Pascal Antonanzas, Francis Levasseur, Pierre Lucarelli

Directrice de publication: Gaëlle Ronsin
Comité de rédaction: Martha Gilson, Guillaume Gamblin, Danièle Gare, Gaëlle Ronsin, Manon Salé, Anaïs Zuccari

Pilotes de rubriques: Michel Bernard, Annick Bossu, Patrice Bouveret, Frédéric Burnel, Philippe Crassous, Gwenael Delanoë, Monique Douillet, Baptiste Giraud, Natacha Gondran, Divi Kerneis, Dominique Lalanne, Jean-Pierre Lepri, Francis Levasseur, Pascal Martin, Jocelyne Peyret, Mimmo Pucciarelli, Nils Svahnström, Pinar Selek, Xavier Sérédine

Maquette: Damien Bouveret (www.free-pao.fr)

Dessins: Dom, Freepik (pch.vector, stories, macrovector) Lasserpe, Marcel de la gare, Rob Messick, Mickomix, Samson

Correctrices: Bernadette Bidaut, Sonia Conchon, Monique Douillet, Isabelle Hernandez, Camille Michau, Emmanuelle Pingault, Clotilde Rouchouse

Photographes: Fair, Brooks Kraft, L'éclap, Momentum, Pexels / Antony Trivet, Pxhere.com, pixnio.com, Bruno Weiss

Et pour ce n°: Michel Bernard, Viridiana Champagnat, Stéphen Kerckhove, Adeline Parenty, Mathilde Sire, François Veillerette, Francis Vergier

Internet: Damien Bouveret, Maud, Victor Poichot

Archives: Mimmo Pucciarelli.

Les textes sont sous la responsabilité de leurs auteurs. Les brèves sont des résumés des informations que l'on nous communique. Textes: sauf mention contraire, la revue autorise, sous réserve de citer la source, la copie illimitée à usage privé des textes. Les utilisations à usage pédagogique sont également autorisées. Tout usage commercial est soumis à notre autorisation. Illustrations: Les photos et dessins restent la propriété de leurs auteurs.

Partenaires



Dossier

Les biorégions ont-elles un avenir ?

- 05 Qu'est-ce que le biorégionalisme ?
- 06 Aux origines du biorégionalisme
- 08 Les différentes couleurs du biorégionalisme
- 12 Plaidoyer pour une biorégion urbaine
- 15 Pour un biorégionalisme émancipateur



Chroniques

- 17 Bonnes nouvelles de la Terre : Dans un atelier rennais, des artisans partagent machines et convivialité



Brèves

- 17 Alternatives
- 19 Climat
- 20 Agriculture
- 21 Énergies
- 22 Environnement
- 23 Féminismes
- 24 Nord/Sud
- 25 Nucléaire
- 26 Santé
- 27 Paix et Non-violence
- 27 Société

- 22 Chroniques terriennes : Hommage à Giscard

- 24 Solidarités sans frontières : "Zéro émission nette" de carbone : un miroir aux alouettes



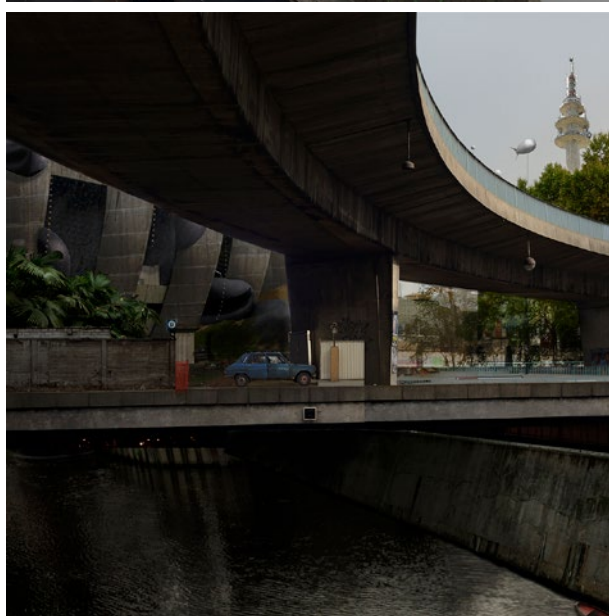
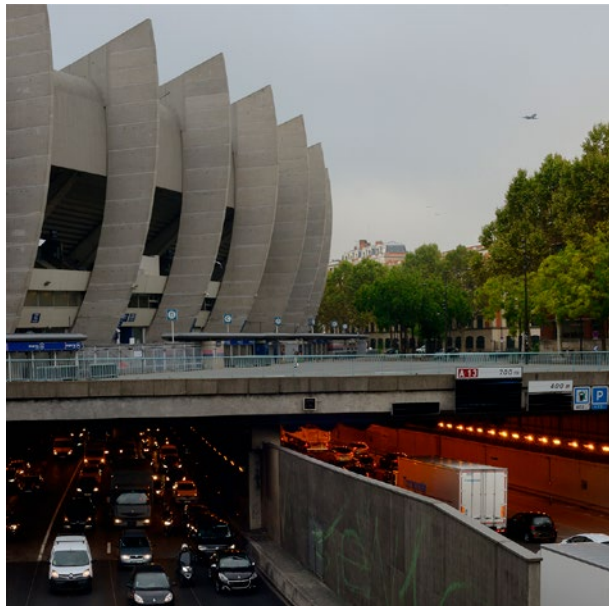
- 28 Annonces
- 28 Agenda
- 41 Courrier
- 43 Livres

Articles

- 29 Le retour de la consigne Le réemploi des emballages en verre : un gisement de décroissance
- 32 Néo-libéralisme Réagir face à la dérive autoritaire



- 36 Saône-et-Loire Une Échappée Belle à vélo à la rencontre des alternatives
- 48 Photographie



Le biorégionalisme, une utopie à concrétiser ?

Le biorégionalisme est une idée apparue à la fin des années 1960, en même temps que se développait ce qui allait devenir le mouvement écologiste. Mode d'organisation alternatif de la société, il aborde d'abord la question du territoire et de nos échelles d'organisation. La biorégion s'appuie sur l'idée que l'on pourrait délimiter des régions autour de limites géographiques prenant en compte aussi bien les communautés humaines que les écosystèmes. Sortir des frontières administratives actuelles, expérimenter la perméabilité des écosystèmes et se réapproprier nos manières d'habiter : une idée stimulante, qui a pourtant du mal à se concrétiser.

Ce concept est-il vraiment une idée originale ou est-ce une autre façon de présenter l'écologie ? Est-ce une notion émancipatrice ou conservatrice ? À *Silence*, nous nous étions interrogées de la même façon avec l'arrivée de la permaculture, terme en provenance de l'Australie (1).

Dans ce dossier, nous vous présentons tout d'abord le biorégionalisme à partir du livre de Kirkpatrick Sale, avant d'aller à la rencontre de Thierry Paquot qui exprime son souhait d'un biorégionalisme urbain. Avec Mathias Rollot, éditeur et traducteur du livre de Kirkpatrick Sale, nous essaierons de faire le lien avec d'autres influences de l'écologie, en particulier celle de l'écologie sociale de Murray Bookchin (2).

Alors que la permaculture se développe à toute vitesse et a enfanté le mouvement de la transition (3), le biorégionalisme n'a pas encore de relais concret sur le terrain, mais peut-être est-ce en devenir ?

Michel Bernard

1. *Perma-culture*, Bill Mollison et David Holmgren, Debar, 1986 (édition originale : 1978).
2. *The Philosophy of Social Ecology*, 1990.
3. Voir *Le Manuel de transition*, Rob Hopkins, Écosociété et Silence, 2010.

Couverture (Orly) et ci-dessus (Porte de Saint Cloud) : "Après le Grand Effondrement, l'Île-de-France a dû, comme le reste du monde, s'adapter pour survivre. La fin de l'énergie disponible en permanence a conduit à la quasi disparition des industries, de l'automobile, de la connexion numérique. Pour la population restante, l'organisation biorégionale sauve cependant l'essentiel." Yves Cochet, Agnès Sinai, Benoît Thévard, *Biorégion 2050 – l'Île-de-France après l'effondrement*, Institut Momentum et Forum Vies Mobiles, 2019. © image(s) et photomontage : Caroline Delmotte

Qu'est-ce que le biorégionalisme ?



Une carte pour imaginer ce que pourrait être le découpage des biorégions en Amérique du Nord.

seraient recentrées sur des territoires où tout, ou presque, se trouverait : logements, emplois dans le cadre de systèmes économiques locaux, production des aliments et des biens essentiels, services divers (transports, éducation, santé, loisirs), monnaies, etc. Les biorégions visent en effet l'indépendance maximale... au risque de recréer d'autres logiques identitaires. Toutefois, indépendance maximale ne signifie pas autarcie et encore moins repli sur soi. Les biorégions fonctionneraient avec des échanges mutuels constants et soutenus.

Autre condition *sine qua non* de la biorégion : la frugalité, la prise en compte constante des limites des ressources au sein des écosystèmes. Ainsi le biorégionalisme intègre l'essence même de l'écologie et de la décroissance. Il refuse les logiques de profit et de compétition et s'inscrit nettement dans l'anticapitalisme.

Un nouveau rapport au monde

Imaginées à partir de mouvances plutôt libertaires, les biorégions fonctionneraient avec le moins d'État possible, le moins de hiérarchie possible. La responsabilisation de chacun et chacune serait rendue possible par la taille réduite des biorégions.

Enfin, le biorégionalisme est aussi issu de l'écologie profonde. Partant d'une interrogation sur notre rapport au monde, il invite à penser une nouvelle façon de l'habiter. Habiter devient la recherche d'une harmonie amicale avec les lieux, entre l'ensemble de leurs hôtes humain-es et non humains.

Le biorégionalisme constitue donc une proposition ambitieuse, englobant la totalité de nos activités et systèmes humains, qui revendique des orientations politiques et philosophes marquées. Il pose inévitablement nombre de difficultés. Pour l'instant, Il reste théorique et utopique mais, nous le savons bien, quoi de plus pratique qu'une bonne théorie, quoi de plus fécond qu'une belle utopie ? ♦

Et si, abandonnant nos découpages territoriaux actuels, nous nous organisons autour de "biorégions" calquées sur les régions naturelles ? Telle est la proposition, utopique à ce jour mais stimulante, du biorégionalisme.

Nos territoires de référence (pays, départements, etc.) découlent aujourd'hui de décisions historico-politico-administratives. Le biorégionalisme propose une autre organisation autour des régions naturelles : bassin irrigué par une rivière ou un fleuve, massif montagneux avec ses sommets et ses vallées, ou encore littoral, sans oublier les villes présentes dans ces régions naturelles. Le biorégionalisme développe toute une réflexion sur la complémentarité entre

villes et campagnes et leurs besoins réciproques de s'interpénétrer.

Indépendance, ouverture, frugalité

Les biorégions, si nous les mettons en œuvre, pourraient révolutionner tous les domaines de nos vies, de nos systèmes économiques, politiques et culturels. Elles conduiraient, et ce n'est pas rien, à la fin des États-nations et de leurs frontières. Ensuite, les vies quotidiennes

› Texte : **Michel Bernard**

Dessin de Rob Messick, extrait de
"Home. A Bioregional Reader", 1990.



Aux origines du biorégionalisme

L'Art d'habiter la terre, de Kirkpatrick Sale, est un manifeste pour une réhabilitation biorégionale de la Terre. L'essayiste, en s'appuyant sur des "lois naturelles", notamment la notion de limites, définit un paradigme qui s'oppose au productivisme et ouvre la voie à une société de coopération et d'autogestion, une ode à la diversité du monde.

L'essayiste Kirkpatrick Sale a repris la genèse du biorégionalisme dans un livre paru en 1985 aux États-Unis, *Dwellers in the Land: The Bioregional Vision*. Ce livre n'a été traduit qu'en 2020 aux éditions Wildproject sous le titre *L'Art d'habiter la terre*. Texte fondateur pour la pensée biorégionaliste, il replace l'humain dans la nature (critique de l'anthropocentrisme) et s'oppose à la vision marchande et industrielle du capitalisme.

faire comprendre leurs liens directs avec ce problème – et cela ne peut être fait qu'à une échelle limitée. (...) À ce moment, les gens agiront 'correctement' en matière d'environnement, non pas parce que leurs actions auront été enseignées comme morales, mais parce qu'elles apparaîtront comme pratiques (...). Les gens ne polluent pas ni ne détruisent sciemment les systèmes naturels desquels dépendent leurs moyens d'existence" (p. 88-89). Une

que, "au sein de pratiquement n'importe quelle biorégion (...), il y a suffisamment de ressources pour assurer une vie stable et satisfaisante" (p.113). Il donne bien des exemples où cela est vrai, mais l'idée semble loin d'être généralisable : des régions aujourd'hui habitées par les humains ne l'étaient pas au temps des peuples premiers car trop rudes (montagnes, marais, déserts...).

Dans le domaine politique, l'essayiste cite Lao Tseu (1), pour qui "la meilleure option de gouvernement ne serait pas seulement l'adoption d'un gouvernement le moins actif possible, mais serait l'absence complète de gouvernement" (p.131). Pour y arriver, il prône le principe de subsidiarité, qui consiste à ne jamais prendre des décisions à un niveau politique plus haut que nécessaire.

"En abordant le problème du comment faire, [le biorégionalisme] suggère des idées concrètes, des stratégies possibles, des manières de penser à des solutions, en ne suggérant pas simplement des processus, pas simplement une destination, mais une carte".

(p. 184)

Pour une échelle pratique et responsabilisante

Refusant de prendre pour acquises les frontières administratives et politiques, notamment celles des États, Kirkpatrick Sale affirme que "le seul moyen pour que les gens adoptent un 'bon comportement' et agissent de manière responsable, c'est de mettre en évidence le problème concret et de leur

vision aujourd'hui plutôt discutable et qui semble contredite par les faits : rien n'est plus local que les décharges sauvages et nombre d'autres comportements néfastes pour les écosystèmes.

Le contrôle de nos vies au niveau des communautés

Kirkpatrick Sale prône l'autonomie maximale des écorégions, affirmant

Contre toutes les hiérarchies

Dans la nature, ce sont les groupes coopératifs qui sont le plus aptes à résister aux dérèglements et ces groupes le font, selon Kirkpatrick Sale, sans hiérarchisation. Cette absence de hiérarchie a aussi été observée chez les peuples premiers : les chefs indiens n'avaient pas d'autres pouvoir que d'être des juges de paix. Il semble que la notion de hiérarchie, que nous avons développée à tous les niveaux, soit intimement liée à celle de croissance, liée à notre société

1. Sage chinois du 6^e siècle avant notre ère.



Pexels / Antony Trivet

"Kirkpatrick Sale fait une intéressante analyse de notre vision anthropomorphique de la nature lorsque nous décidons que l'abeille reproductrice est une "reine" ou le lion, le "roi de la savane". Si les animaux dans un groupe développent des compétences différentes, ce qui est souvent le cas, cela se fait sans notion de hiérarchie."

industrielle. Parmi les buts des écorégions, il y a donc une remise en cause de toutes les formes de hiérarchie.

Des villes en lien avec les campagnes environnantes

Une bonne partie de la réflexion sur le biorégionalisme porte sur la place de la ville dans sa région. *"La ville est nécessaire à l'humain pour que sa vie soit pleinement humaine ; mais l'humain a tout autant besoin des aliments et des matières premières que produit la campagne. Chacun-e a donc besoin d'accéder facilement à la ville et à la campagne"* (p.159). Ce qui veut concrètement dire qu'il faut *"que les ruraux puissent s'y rendre et en revenir dans la journée"* (p.160). Or, ceci a été oublié, d'où le développement de villes trop grandes et trop coupées des campagnes. (Voir "Plaidoyer pour une biorégion urbaine", p. 12.)

Démographie, paix...

S'appuyant sur les analyses de Murray Bookchin (tout en oubliant d'y intégrer les apports de la non-violence ou du féminisme), Kirkpatrick Sale affirme qu'une pratique biorégionale favoriserait une stabilisation de la démographie à un niveau soutenable. Il fait malheureusement l'impasse sur les enjeux migratoires, et son discours sur la paix (p.170-174) est pour le moins limité. Estimant qu'une biorégion aurait peu d'envie de s'agrandir et donc d'envahir sa voisine, il avance

qu'une simple résistance passive armée comme celle de la Suisse d'aujourd'hui serait suffisante. Cette approche est toutefois en contradiction avec ce qu'il traite plus loin, en affirmant que rien n'empêche une première région de commencer la transition sans attendre que tout le monde s'y mette. Si seule une région change, on peut fortement craindre que le système dominant ne la laissera pas en paix. C'est pourtant à ce moment que la non-violence, la non-coopération auraient tout leur sens.

Comment y arriver ?

Selon Kirkpatrick Sale, le projet politique du biorégionalisme dispose de trois atouts : il est dans la lignée de l'histoire humaine et des peuples autochtones ; il va dans le sens des tendances actuelles critiques vis-à-vis du monde industriel et enfin, il ne nécessite pas de ruptures démesurées, techniques ou psychologiques. L'auteur fait toutefois un long parallèle entre l'esprit de conquête du peuple américain depuis trois siècles et sa capacité de changement, propos un peu trop nationaliste pour être honnête. Il a conscience de rester dans un discours essentiellement théorique, tout en rappelant qu'*"une utopie n'est rien d'autre qu'une conception de l'avenir, la genèse de demain, l'articulation vers un futur possible"* (p. 216). ♦

Comment perçoit-on la taille d'un territoire ?

Kirkpatrick Sale cite (p. 217) une enquête menée dans les années 1970 par un sociologue qui a demandé à des habitant-es de tous les États-Unis de définir ce qu'était pour eux leur région. Il a ainsi déterminé 295 régions (pour 50 États). D'autres expériences du même genre ont montré que les gens se mettent assez facilement d'accord pour définir des frontières naturelles.

Pourtant, on peut penser que l'on ne raisonnera pas de la même façon selon que l'on se déplace à pied (certain-es habitant-es de la banlieue parisienne ne sont jamais allés jusqu'à Paris), à cheval (c'était le cas des préfets de Napoléon, ce qui a conditionné la taille des départements), à vélo (pour un écolo urbain), en TGV (pour un cadre français) ou en avion (pour un cadre aux États-Unis).

La perception de la notion de territoire varie également selon les revenus, l'âge ou l'histoire familiale, par exemple.

➔ En +

♦ Au-delà de l'intérêt de l'ouvrage, le positionnement politique de l'auteur sur l'échiquier politique est parfois douteux. S'il avance avec raison que cette nouvelle approche de la politique n'est pas compatible avec la gauche et la droite qui se rejoignent sur le "progrès", le productivisme et le changement par le haut, nous ne pouvons pas le suivre lorsqu'il affirme que l'extrême gauche (anarchisme) et l'extrême droite (libertariens) se rejoignent pour s'opposer à toute forme d'autoritarisme. L'extrême droite ne vise pas du tout un changement venant du bas mais assuré par une élite : elle n'a rien contre la hiérarchie (qu'elle estime naturelle), ne prône pas l'autogestion et est fondamentalement raciste.



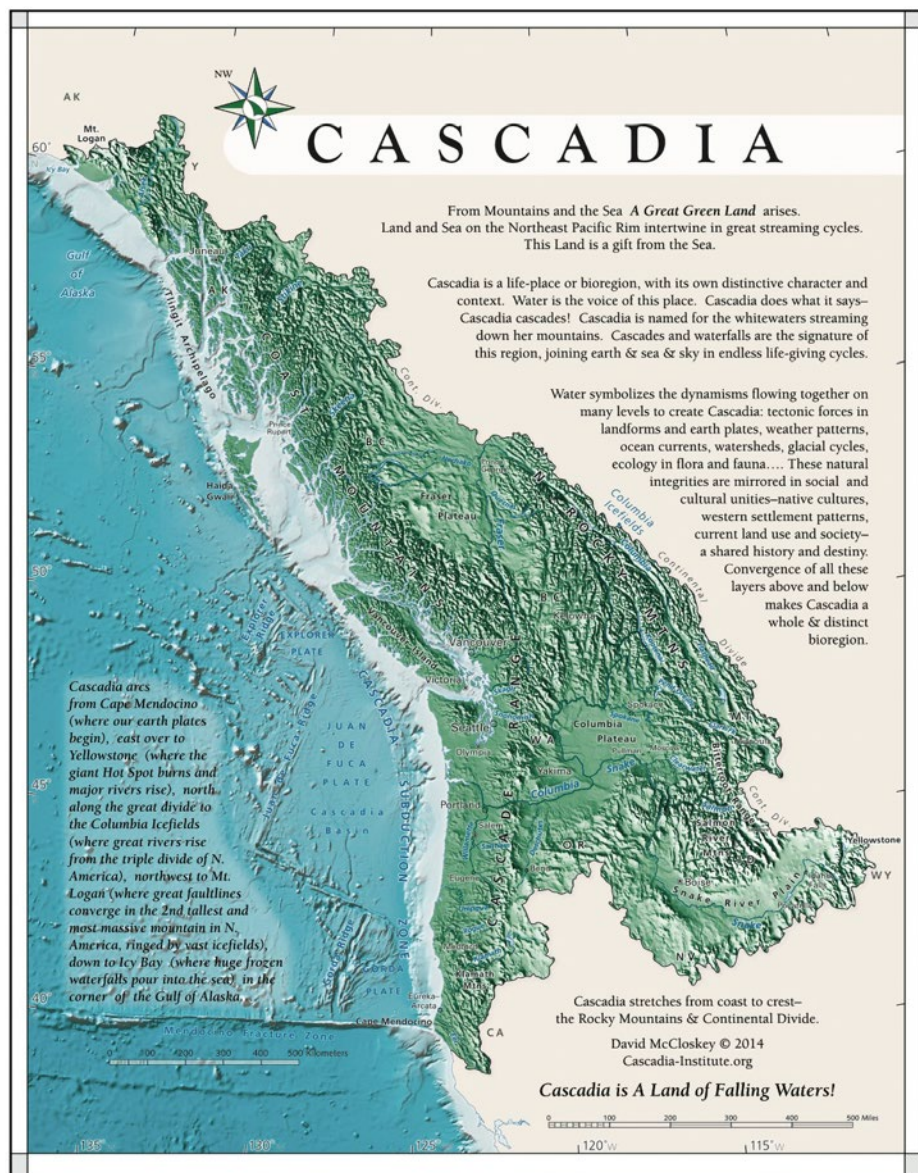
W

› Texte : **Michel Bernard**

Les différentes couleurs du biorégionalisme

Le biorégionalisme n'est pas encore une utopie mise en pratique mais, depuis quelques dizaines d'années, les initiatives qui s'appuient sur ses principes se multiplient, donnant un aperçu des changements possibles.

Précurseur de ce qui deviendra par la suite le biorégionalisme, le mouvement des *Diggers* (*Les Creuseurs*) est apparu à la fin des années 1960 à San Francisco, aux États-Unis. Ce collectif contre-culturel anarchiste a initié la réappropriation des pelouses pour y faire des potagers afin de nourrir les nombreuses personnes qui arrivaient dans la ville, alors capitale mondiale du "peace and love" (1).

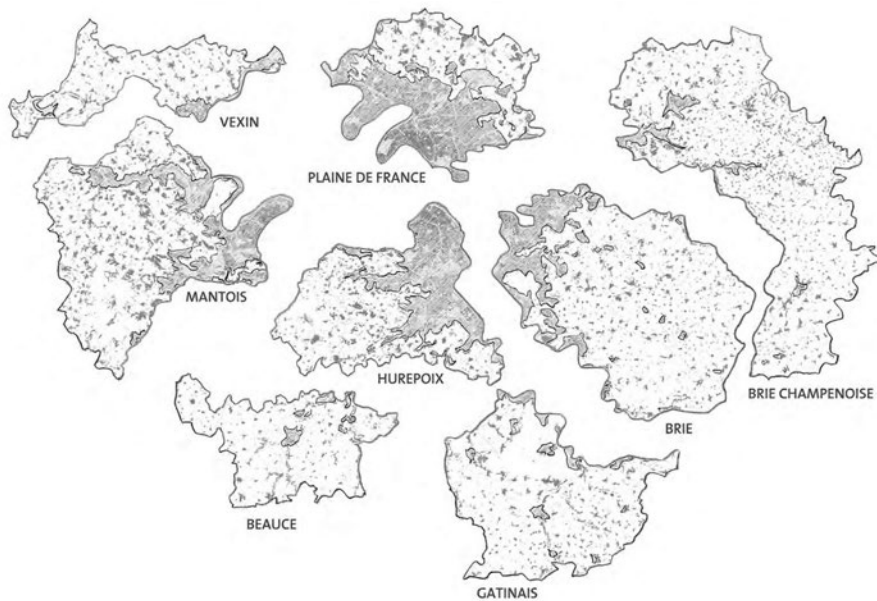


Aux États-Unis, une multitude de débats théoriques et quelques tentatives concrètes

Dans les années 1970 et 1980, le biorégionalisme commence à être conceptualisé au sein d'une organisation, la *Planet Drum Foundation*, par Peter Berg et le géographe Raymond Dasmann, qui réfléchissent à une mise en place concrète en Californie du Nord (2), ainsi que par l'écrivain Gary Snyder et l'historien Kirkpatrick Sale.

En 1985, au moment où Kirkpatrick Sale écrit *Dwellers in the Land: The Bioregional Vision*, une coordination des groupes biorégionalistes existe aux États-Unis depuis deux ans. On y retrouve une soixantaine de groupes locaux dont, il faut le signaler, l'*Institut pour l'écologie sociale* du Vermont, initié par Murray Bookchin et plusieurs groupes naturalistes en voie de politisation. L'écrivain estime que le mouvement est à cette époque proche des Verts allemands, alors même que sont créés les partis Verts un peu partout en Europe, avec encore des visions de conquête de l'opinion par le bas (ce qui changera ensuite

1. Il semble que le premier ouvrage sur le sujet soit un numéro spécial du *Whole Earth Catalog* paru en hiver 1981, aux États-Unis.
2. "Réhabiter la Californie", Peter Berg, Raymond Dasmann, tr. Mathias Rollot, *EcoRev'*, 2019, n° 47, p. 73-84.



Les huit bioregions franciliennes en 2050 du scénario Île-de-France 2050.

Quelle taille pour un territoire ?

Kirkpatrick Sale parle (p. 92) d'"une quarantaine d'éco-régions au sein du continent nord-américain". Celles-ci se diviseraient en géo-régions qui se diviseraient elles-mêmes en morpho-régions, au sein desquelles vivraient des communautés (villages, quartiers de villes). Cela signifie des éco-régions d'environ 600 000 km², soit plus que la taille de la France métropolitaine, mais avec, en moyenne, en 1985, 8 millions d'habitantes !

La loi Voynet de 1999 tablait, elle, sur environ 500 pays en France, soit des surfaces de l'ordre de 1 000 km² avec une population moyenne de 120 000 habitantes.

Le scénario *Île-de-France 2050*, de 2017, subdivise la région en huit éco-régions, soit une surface moyenne de 1 500 km² d'environ 800 000 habitantes chacune (après un effondrement et un exode rural).

Thierry Paquot, dans *Mesure et démesure des villes* (2020) parle d'une centaine de biorégions en France, soit le nombre de départements actuels. Notons que les départements ont un rapport avec les écosystèmes puisque presque tous portent le nom d'une rivière ou d'une montagne. La taille moyenne d'un département français est d'environ 6 000 km², avec environ 700 000 habitantes chacune.

progressivement). Un annuaire publié en 1994 recense 250 groupes dont certains se trouvent au Mexique et au Canada.

L'exemple le plus abouti de la mise en place d'une biorégion est sûrement la région Cascadia (proche de cascades qui descendent vers la mer), qui n'existe pas administrativement. Ce territoire de 2 millions de km² (quatre fois la France) compte 17 millions d'habitantes. Des géographes l'ont divisé en 75 écorégions dont la taille va de 6 000 à 80 000 km² (3). Il recouvre une zone géographique qui va du nord de la Californie au sud de l'Alaska, le long du Pacifique, et englobe tout l'État de Washington ainsi qu'une bonne partie de l'Oregon. La notion de biorégionalisme y a été introduite par des universitaires de Seattle et s'incarne de façon multiple : une culture commune, la création d'un hymne biorégional, d'un drapeau, etc. Cette région s'est concrétisée un temps autour d'une lutte collective contre le détournement des eaux par un canal qui aurait alimenté la côte californienne. La mobilisation se poursuit par ailleurs depuis plusieurs dizaines d'années pour protéger les arbres pluricentennaires des forêts cascadiennes.

En Italie : une revue, une coordination et quelques groupes discrets

Dans les années 1980, en parallèle, le biorégionalisme est présenté en Italie dans la revue *AAM Terra Nuova*. Mais les débats d'alors ne débouchent sur rien de concret. C'est en 1994 que l'idée est

popularisée par Giuseppe Moretti qui, après avoir organisé une tournée de Peter Berg, lance la revue biorégionale *Lato Selvatico* ("côté sauvage"). Cinquante numéros seront publiés jusqu'en 2017. Moretti fonde en 2010 le mouvement *Sentiero bioregionale*, qui existe toujours et se présente comme un "réseau horizontal composé de personnes et de groupes locaux" (4), aux engagements politiques très variés : certain-es sont impliqués dans le réseau des écovillages (5), d'autres ont été candidates sur des listes écologistes de gauche (6), d'autres encore font référence à des penseurs d'extrême droite... (7). Cela est très flou.

Alberto Magnaghi, architecte et urbaniste, a repris l'idée dans les années 2000, sous la forme du "territorialisme". Adoptant une démarche surtout intellectuelle, il a fait une simulation approfondie sur deux régions italiennes : la Toscane et les Pouilles. En France, il est plus connu que ses partenaires car ses livres ont été traduits (8). Il propose que l'on revitalise les campagnes pour éviter l'entassement de chômeu-ses dans les banlieues des grandes villes. Il estime que c'est possible en s'appuyant sur l'agroforesterie, les énergies renouvelables décentralisées, la relocalisation de la production, ceci en s'appuyant sur les initiatives alternatives actuelles déjà riches intellectuellement.

En France, d'abord une tentative de récupération par l'extrême droite

En France, l'idée de biorégionalisme apparaît dans des articles des années 1980 mais sans aucune concrétisation spécifique, même si le territoire est bien

4. La neuvième *Rencontre du chemin biorégional*, en mai 2019, a réuni une cinquantaine de personnes. Le site internet n'indique qu'une dizaine de groupes locaux. Cela reste donc marginal. Chaque personne a ses engagements politiques. Malgré tout, dans un entretien datant de 2009, Giuseppe Moretti se félicite de la dynamique de la "décroissance heureuse". www.terranauta.it

5. <https://ecovillage.org>

6. Ainsi, Mario Ori a été candidat en 2018 sur une liste *Potere al popolo* ("le pouvoir au peuple"), mouvement proche de la France insoumise.

7. En 2011, sur le site *bioregionalismo-treia*, qui lie biorégionalisme et écologie profonde, Paolo d'Arpini présente les travaux d'Alain de Benoist...

8. Voir, entre autres, *Le Projet local*, traduit et adapté par Marilène Raiola et Amélie Petita, Sprimont, 2003 ; *La Biorégion urbaine, petit traité sur le territoire bien commun*, tr. Emmanuelle Bonneau, Eterotopia, 2014 ; *La Conscience du lieu*, tr. Sophie et Pierre Laroche et Emmanuelle Bonneau, Eterotopia, 2017.

3. <http://cascadia-institute.org>

vu comme une dimension à prendre en compte. Ainsi, dès 1984, *Les Verts* proposent une Europe des régions, mais celles-ci sont avant tout culturelles. Le débat sur le sujet sera nettement pollué par l'intervention de Laurent Ozon. Celui-ci, proche un temps du *Bloc identitaire*, avance masqué et publie la revue *Le Recours aux forêts* (de 1994 à 2000), qui prône une écologie localiste contre la mondialisation libérale. Il cherche à tisser des liens aussi bien avec la droite qu'au sein des écologistes (avec Antoine Waechter ou Serge Latouche), et propose même à *Silence* un article où seuls quelques spécialistes sentent la patte de l'extrême droite (9). En 2011, Laurent Ozon deviendra brièvement le responsable écologie du *Front national* (FN). En 2001, le *GRECE* (10) poursuit la réflexion du côté de l'extrême droite en traduisant un entretien avec Peter Berg. Est-ce parce que défendre l'idée d'un territoire comme lieu de vie permet également d'en exclure ceux que l'on ne veut pas y voir ? Ce n'est pourtant pas l'idée de départ aux États-Unis. En France, Mathias Rollot, qui a traduit le livre de Kirkpatrick Sale, définit le concept comme antispéciste, anticapitaliste, antinationaliste, loin des idées nau-seabondes de la droite raciste.

Des chartes de pays

Si le biorégionalisme ne prend pas racine en France, c'est qu'au même moment, le débat porte sur la notion de "pays", bientôt associée au "développement durable". Avec 36 000 communes, le territoire français présente une diversité que l'État va essayer, sous maintes formes, de simplifier. La notion de "pays" s'appuie alors sur une conception du territoire liée à des projets communs de développement, à des mutualisations en milieu rural, souvent initiées par le milieu associatif (11). Les premiers contrats de pays apparaissent en 1975. Une association nationale voit le jour en 1982. Cela débouche en 1995 sur une reconnaissance législative avec la loi Pasqua. Les pays sont ensuite valorisés en 1999 par la loi *Voynet* (12), promue par la ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du

9. "Écologie et libéralisme, deux visions du monde inconciliables", *Silence* n° 238, décembre 1998.
10. Groupe de réflexion d'extrême droite, animé par Alain de Benoist.
11. Foyers ruraux, coopératives de matériel agricole, mais aussi regroupements commerciaux, appellation contrôlée...
12. *Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (LOADDT)*.

Un concept aux bords parfois flous

Dianne Meredith, géographe à l'université de Californie (1) émet des réserves sur les bases qui fondent la pensée biorégionaliste. Selon elle, il n'existe pas d'écosystèmes isolés donc il n'est pas possible d'avoir des séparations administratives justifiées seulement sur des critères écologiques : un climat de montagne et une rivière ne donnent pas le même découpage. Il y a de multiples manières de morceler un environnement : les humains ne sont pas associés seulement en fonction d'un territoire. Les géographes débattent d'ailleurs depuis longtemps sur la question des régions naturelles : les frontières sont avant tout politiques. Les humains changent de place donc de région, et penser que l'on n'est attaché qu'à une seule région native est une illusion. L'identité d'un groupe ne se définit pas seulement de manière territoriale. C'est pourquoi il faut rappeler que la biorégion a un intérêt d'abord dans sa dimension politique et pas uniquement spatiale. Le biorégionalisme tel que nous souhaitons le penser n'est pas une approche qui veut réaffirmer la notion de "frontières naturelles".

1. "The bioregion as a communitarian micro-region (and its limitations)" (la biorégion comme microrégion communautaire (et ses limites)), *Journal Ethics, Place & Environment, a Journal of Philosophy & Geography*, Volume 8, mars 2005.

territoire du gouvernement Jospin (13). En 2005, sur l'ensemble de l'Hexagone, on compte 251 pays et 90 projets.

Selon la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), "*le pays tire sa légitimité du projet de développement durable, élaboré de manière collective par ses élus en association avec la société civile, et formalisé dans une 'charte de pays'*" (14).

Si la dimension humaine est bien prise en compte, les critères écologiques y sont souvent discrets.

La loi du 16 décembre 2010 a supprimé la possibilité de créer de nouveaux pays (15). La répartition en France est restée inégale. En Normandie, avec cinq départements, on compte 28 pays ; en Rhône-Alpes, les huit départements n'ont vu apparaître que sept pays, loin de couvrir l'ensemble du territoire. Avons-nous raté l'occasion de définir des territoires par leurs atouts écologiques ?

Un concept remobilisé

C'est la collapsologie, via l'*Institut Momentum*, qui reparle du biorégionalisme. L'un de ses animateurs, Yves Cochet, ancien ministre de l'Environnement, en fait la promotion. Fin 2017, il signe, avec Agnès Sinaï et Benoît Thévard,

le scénario *Île-de-France 2050* (16), qui imagine comment, après l'effondrement écologique, l'Île-de-France renaîtra, avec seulement la moitié de sa population encore en vie, sous forme de biorégions autonomes...

De même, le philosophe Thierry Paquot s'intéresse au concept dans son livre *Mesure et démesure des villes* (17). Il y voit notamment un moyen intéressant de relier les villes à leur environnement rural et d'étudier le phénomène d'urbanisation avec des personnes qui vont habiter à la campagne mais dont l'emploi reste attaché à une ville. Nous devons à Mathias Rollot, architecte, la traduction et la publication d'ouvrages sur le biorégionalisme.

Pour le moment, l'idée reste théorique : il n'y a pas de groupes sur le terrain comme c'est le cas pour la transition ou la décroissance. ♦

16. *Biorégion 2050 : l'Île-de-France après l'effondrement*, Yves Cochet, Agnès Sinaï, Benoît Thévard, *Institut Momentum*, octobre 2019. Une version imprimée a été publiée sous le titre *Le Grand Paris après l'effondrement – pistes pour une Île-de-France biorégionale*, Wildproject, 2020.
17. *Mesure et démesure des villes*, CNRS éditions, 2020. Livre du mois dans *Silence* n° 491, septembre 2020.

13. Voir les articles de Jean-Claude Besson-Girard dans le dossier "Terre, terroir, territoire", *Silence* n° 334, avril 2006.
14. "La France : des territoires en mutation – Les pays ont dix ans... retour sur expérience", Emmanuelle Bonerandi, 18 juillet 2005, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr>
15. Loi de réforme des collectivités territoriales, votée par le gouvernement de François Fillon sous la présidence de Nicolas Sarkozy.

Biorégion Île-de-France 2050 : un scénario post-effondrement

L'Institut Momentum, en partenariat avec le Forum Vies Mobiles (1), s'est livré à un travail prospectif sur l'Île-de-France en utilisant la méthode du *backcasting* : partir d'un futur désirable, puis identifier les changements et conditions nécessaires pour l'atteindre. La spécificité de l'exercice a consisté à intégrer, dans cette vision de l'avenir, les conditions très difficiles d'un monde post-effondrement (lequel n'est pas décrit). Le résultat est une description de ce que pourrait être une organisation en biorégions.

Huit biorégions, population réduite de moitié

La première conjecture consiste à envisager une population de l'Île-de-France réduite de moitié en 2050, notamment sous l'effet d'exodes urbains massifs. La population est donc ramenée à 6,5 millions d'habitantes. Ce point, qui conditionne tout le reste du scénario, est donc particulièrement critique.

L'Île-de-France est organisée en huit biorégions dont la Plaine de France, Brie-Marne, Brie champenoise, Gâtinais et Beauce. Paris est découpé en quatre zones, chacune couplée avec l'une de ces régions proches. Selon l'un des principes essentiels du biorégionalisme, les zones urbaines sont moins peuplées et les zones rurales davantage.

Autosuffisance alimentaire

L'autosuffisance alimentaire est atteinte au niveau de l'ensemble de l'Île-de-France grâce à un changement radical des modes d'alimentation et à l'adoption d'une agrobiologie tournée vers le trio traditionnel : maïs, haricots, courges. Ce régime est complété par les produits d'une permaculture maraîchère. Les sols bitumés pour la voiture et les zones commerciales ont été rendus à nouveau cultivables. La moitié de la population participe à l'agriculture.

Sobriété énergétique drastique et "basse-tech"

La région a effectué une descente énergétique et technologique considérable. L'énergie est renouvelable et la société se réadapte à l'intermittence. Ainsi, les quelques trains encore en circulation ne fonctionnent pas toujours. Ils sont plus



lents, transportent à la fois passagers et marchandises.

Les nouveaux modes de vie nécessitent beaucoup moins de transports qu'auparavant. Les déplacements se font surtout à pied et à vélo. La navigation fluviale à voile et à rame, ainsi que la traction animale, ont repris une place de premier plan.

Municipalisme écologique

Dans une France devenue fédérale, les biorégions exercent localement tous les pouvoirs, y compris ceux de lever des impôts, organiser des élections ou assurer la sécurité. Un municipalisme écologique inspiré par Murray Bookchin constitue le cadre de l'organisation politique. Les huit biorégions forment un réseau dense d'échanges et de solidarités. Avec le "droit à la mobilité", toutes les

personnes migrantes sont en situation régulière et la fluidité règne.

Ce scénario, développé sur quelque 250 pages, entre dans le détail et la quantification pour certains domaines mais fait l'impasse sur d'autres. Sil est critiquable sur nombre de points, il a toutefois le mérite d'illustrer de façon concrète une mise en œuvre des principes du biorégionalisme : relocalisation politique, économique et sociale, frugalité solidaire et conviviale, autonomie et résilience.

Danièle Garet

➔ Pour en savoir plus

◆ *Biorégion 2050. L'Île-de-France après l'effondrement*, Yves Cochet, Agnès Sinai, Benoît Thévard, Institut Momentum et Forum Vies Mobiles, 2019.

1. L'Institut Momentum est un "laboratoire d'idées" dans les domaines de l'effondrement et de l'anthropocène. Le Forum Vies Mobiles travaille sur les transports et les mobilités du futur.

› Propos recueillis par : **Michel Bernard**, le 8 août 2020

Plaidoyer pour une biorégion urbaine

Nous avons voulu en savoir plus sur l'articulation possible entre des régions définies selon des critères écologiques et les villes. Nous avons donc interrogé Thierry Paquot, philosophe de l'urbain et auteur de *Mesure et démesure des villes*.

Silence : Que serait selon vous une biorégion et comment la voyez-vous fonctionner ?

Thierry Paquot : La biorégion urbaine est avant tout une espérance. Elle ne se traduit pas en un territoire délimité une fois pour toutes. À quoi ressemblerait-elle ? Elle rassemblerait des hameaux, des villages, des villes de tailles diverses dont les destins s'uniraient. Ce ne serait pas un territoire polarisé autour d'une ville métropolitaine comme à présent mais un assemblage territorial décentralisé, déconcentré et autogéré. Chaque configuration écologico-géographique serait singulière, de même sa population, selon les cas, pourra varier de plus d'un million à 200 000 ou 300 000 habitantes. Les biorégions pourraient s'articuler autour des fleuves et des rivières d'où, pour le Rhin, des enjambements de frontières nationales.

Qu'est-ce qu'un découpage de l'hexagone en biorégions changerait sur le plan économique, politique, dans le quotidien des gens ? Qui perd quoi ? Qui y gagne ?

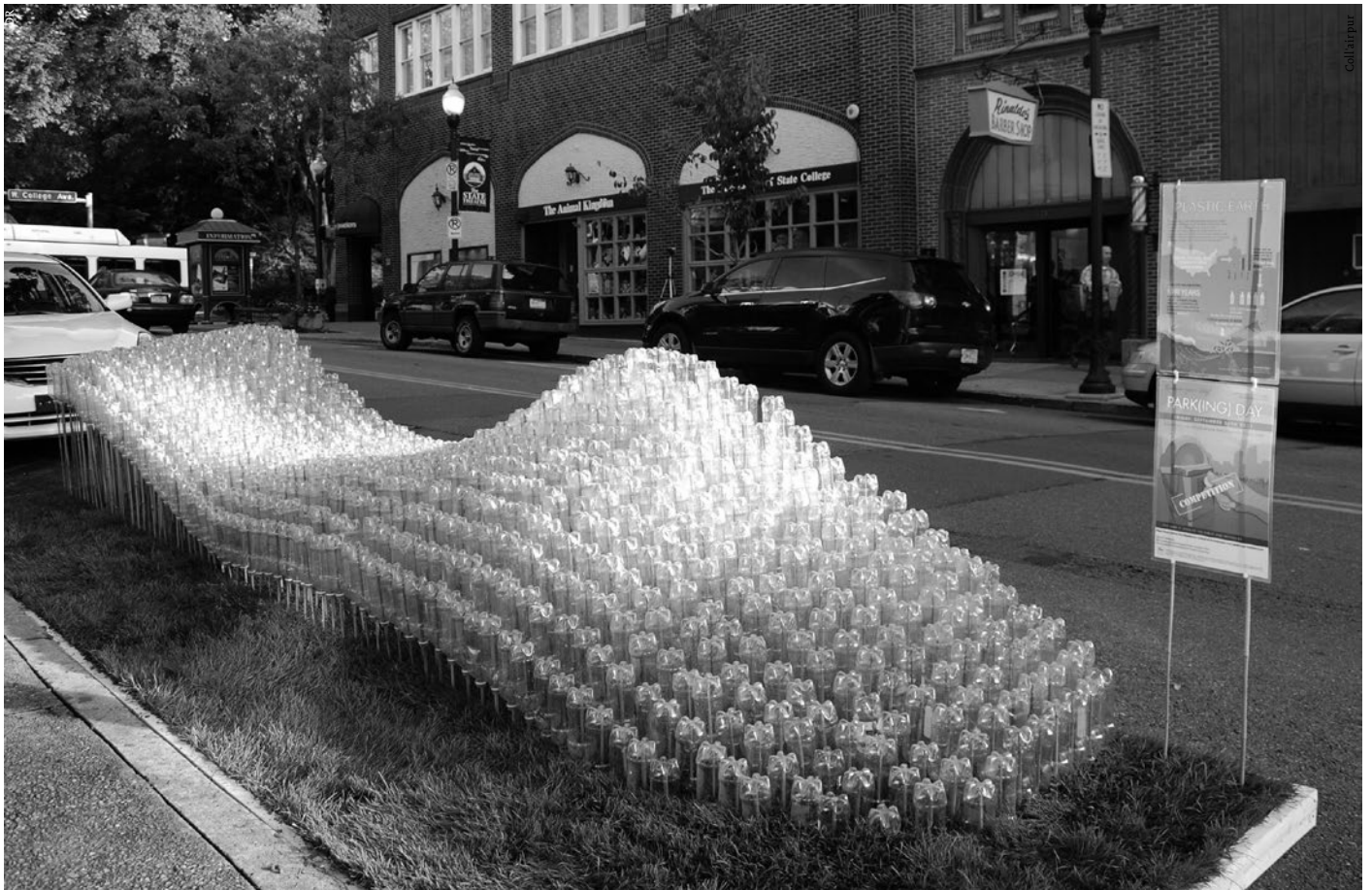
L'État-nation perdrait la plupart de ses prérogatives et une Fédération européenne de biorégions (FEB) pourrait se



Des orangers dans les rues de Sacramento (USA).

déployer, sans attribuer à une ville la fonction de capitale, devenue inutile. La gouvernance territoriale serait au plus près des habitants, la bureaucratie et son pouvoir vertical disparaîtraient au profit de nouvelles modalités politiques plus collégiales et transversales. L'organisation par

thèmes (logement, scolarité, parcs et jardins, transports etc.) aussi bien des services publics que des municipalités serait remplacée par quelques "maisons" dont les activités seraient modelées selon les attentes des usagers. Par exemple, la *Maison des temps* (qui harmoniserait



Installation artistique dénonçant l'utilisation du plastique lors du Parking Day.

les temps sociaux selon les rythmes de chaque habitant, petit ou grand, homme ou femme, etc.), la *Maison du bien-être* (qui soignerait les malades, veillerait à une alimentation saine, etc.), la *Maison de la solidarité* (qui prendrait soin des plus fragiles, assurerait la redistribution des aides sociales, encourageait les coopérations...), la *Maison des connaissances* (qui superviserait les écoles, collèges, lycées et universités, les conservatoires, centres d'apprentissages, gymnases et stades, musées, lieux de création...). Les femmes et hommes politiques "professionnels" seront remplacés par des citoyens tirés au sort pour assurer un mandat d'une année non renouvelable. Ainsi, chacune et chacun participera à la vie démocratique. La relocalisation des activités de production (de l'énergie aux biens manufacturés en passant par l'alimentation bio) assurera du travail pour la plupart des adultes, ainsi que des jeunes dans le cadre de leurs études, et réduira les déplacements aussi bien des gens que des produits, tout en privilégiant la consommation des fruits et légumes de saison. Mais attention, il ne s'agit aucunement de stimuler une quelconque forme d'autarcie, chaque biorégion entretiendra avec les autres des échanges équitables.

Comment se redéfinissent les villes dans une biorégion ? Qu'est-ce que la ville apporte à la campagne, qu'est-ce que la campagne apporte à la ville ?

La distinction entre les villes et les campagnes – j'insiste sur le pluriel – relève de leur opposition historique, qui sous-entend la subordination de l'une à l'autre alors qu'avec la biorégion, leur complémentarité l'emportera sur la dépendance. Il y aura davantage de "nature" dans les villes (parcs et jardins reliés entre eux en une farandole verte, allées plantées d'arbres fruitiers, terrains d'aventures) et plus d'urbanité dans les villages et les campagnes au dense tissu associatif. Il faut reconnaître que le productivisme a altéré aussi bien l'esprit des villes que l'esprit des campagnes au profit d'un urbain généralisé que Bernard Charbonneau, par exemple, appelait "banlieue totale" (1). Je propose de définir la ville comme l'heureuse combinaison des trois qualités suivantes : l'urbanité, la diversité et l'altérité. Si l'une vient à manquer, l'esprit de la ville s'estompe définitivement. Ainsi, par exemple, une *gated community*, ou enclave résidentielle

sécurisée, possède une population socio-économiquement homogène, ce qui va à l'encontre de la diversité, et ne sera donc jamais une ville... Quant aux campagnes, elles sont dans un tel état de dégradation (extinction de la biodiversité, pollution des eaux, dégradation du sol, abandon des services publics, fermeture des commerces, etc.) qu'elles ne peuvent que bénéficier de leur repeuplement et de leur intégration volontaire dans des biorégions.

Comment réduire la taille des villes ?

Le biorégionalisme estime qu'il y a une taille limite pour les villes. Lewis Mumford parle de 500 000 personnes, Kirkpatrick Sale de 250 000. Cinq cent mille, cela signifie qu'il faudrait réduire la taille des 12 plus grandes agglomérations françaises, 250 000, des 25 plus grandes agglomérations. Comment faire ? Y a-t-il des exemples de décentralisation réussie ?

Ma récente exploration des ouvrages qui visent à quantifier la "bonne ville", celle qui serait à "taille humaine", de Platon à

1. Voir *Vers la banlieue totale*, Bernard Charbonneau, 2018, Eterotopia, préface de Thierry Paquot, postface de Daniel Cérézuelle.



Thierry Paquot

des auteurs contemporains, m'a permis de comprendre qu'elle reposait davantage sur des qualités que sur une quantité. Ainsi les agglomérations françaises de plus de 250 000 habitants ne seraient pas arbitrairement découpées en plusieurs morceaux — selon quels critères ? —, mais verraient leurs quartiers obtenir les conditions d'une plus large autonomie dans tous les domaines, avec la complicité des *Maisons* dont je viens de parler, qui éviteraient la dispersion des moyens et des talents en les mutualisant. Je ne connais pas de décentralisation réussie, certainement parce qu'elle a toujours été décidée d'en haut. Je suis persuadé qu'il convient de faire avec les habitant·es — dont les enfants, qui ont d'excellentes idées sur la ville — connaissant bien leurs territoires, d'où mon souhait de promouvoir des "villes récréatives" qui, étant à la hauteur des enfants et à leurs rythmes, seraient accueillantes pour toutes et tous. L'asphaltage des rues a été réclamé en France au début des années 1920 afin de lutter contre les poussières que les voitures et camions soulevaient en roulant, puis les premières tentatives de désasphalter les parkings ont été lancées, à Berkeley au début des années 1960, sans succès. C'est aussi à San Francisco que le *Parking Day* a été proclamé en 2005 : des places de stationnements sont alors

réquisitionnées par des activistes qui, à la place d'une auto-immobile, installent des fauteuils, une table, un pot de fleur et servent du thé et des gâteaux aux passants, tout en discutant de l'aménité des rues... Il serait plus efficace de cesser de construire des centres commerciaux dotés de gigantesques parkings macadamisés.

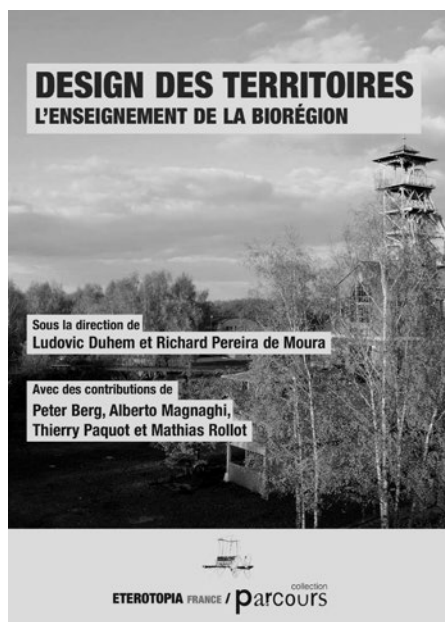
Nous avons des villes en expansion rapide (Montpellier, Bordeaux, Nantes, Toulouse, Rennes, Lyon) et des villes rétrécissantes (Paris, Saint-Étienne, Lens). Quels sont leurs avantages et leurs inconvénients dans le cadre d'une pensée biorégionaliste ?

Toutes les villes peuvent entrer en transition biorégionale. La situation que vous décrivez résulte des décisions politiques de l'État et de la précarisation de certains territoires par le capitalisme financiarisé et globalisé, les deux étant souvent complices. Il est certain que la France du TGV a disqualifié des villes qui, pourtant, avaient des atouts économiques. De même, la fermeture d'une

usine — souvent après l'obtention d'aides pour la relancer ! — entraîne dans son sillage la faillite de nombreux sous-traitants et l'effilochage de tout un tissu industriel, sans parler du chômage massif et de ses conséquences psychologiques sur les personnes perdant leur emploi... La pensée biorégionale rompt avec l'économie capitaliste qui décide de tout avec le profit comme boussole, pour l'articuler précisément à l'écologie du lieu, à ses valeurs et buts.

Les biorégions peuvent-elles être pensées en dehors d'une perspective de décroissance ?

Je ne le pense pas. Le mot "décroissance" ne m'effraie pas, il ne consiste ni en une punition ni en un retour en arrière. Il indique seulement que la croissance pour la croissance n'a aucun sens et que la société d'a-consommation, comme je l'expliquais dans *Éloge du luxe – utilité de l'inutile*, devait se substituer à la société de consommation, comme l'athéisme libère des religions culpabilisantes... ♦



➔ Pour en savoir plus

♦ **Thierry Paquot** a récemment publié *Dicorue – vocabulaire ordinaire et extraordinaire des lieux urbains*, CNRS éditions, 2017 ; *Désastres urbains – les villes meurent aussi*, La Découverte, 2019 ; *Mesure et démesure des villes*, CNRS éditions, 2020 ; *Demeure terrestre – enquête vagabonde sur l'habiter*, Terre urbaine, 2020.

Pour un biorégionalisme émancipateur

En France, le biorégionalisme reste pollué par la récupération qu'en fait l'extrême droite. Nous avons demandé pourquoi à Mathias Rollet, architecte, auteur de *Les Territoires du vivant*, un manifeste biorégionaliste et traducteur de plusieurs livres sur le sujet dont celui de Kirkpatrick Sale présenté en début de ce dossier.



Silence : Comment en êtes-vous arrivé à vous intéresser au biorégionalisme ?

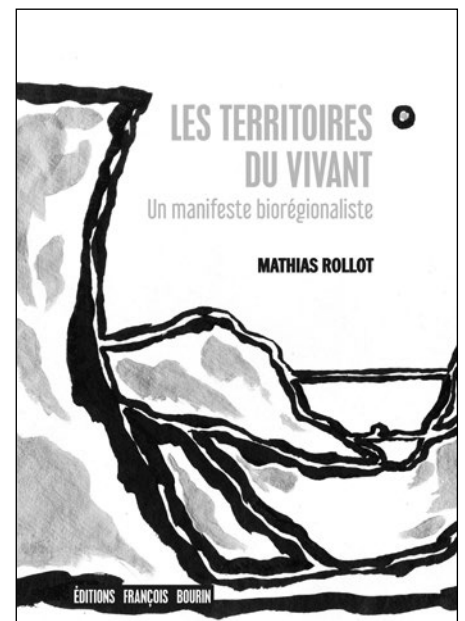
Mathias Rollet : Sincèrement : en 2014, par la parution de *La Biorégion urbaine* de Magnaghi (1). Ce titre m'a tout de suite parlé, alors j'ai été voir. Et j'ai découvert une véritable mine d'or ! Quarante ans d'histoire de la pensée, un mouvement écologique international, des dizaines d'ouvrages... — tout cela complètement invisible en langue française et absent de nos débats. Je me suis mis au travail tout de suite... Plus récemment, j'ai ouvert une plateforme numérique, bioregions-bibliotheque.fr, pour recenser et partager librement toutes ces ressources intellectuelles.

Dans votre introduction au livre de Kirkpatrick Sale, vous affirmez que le biorégionalisme est un concept antispéciste, anticapitaliste, antinationaliste. Que mettez-vous derrière ces mots ?

C'est un système terminologique que j'avais proposé dans mon manifeste biorégionaliste de 2018 (2), qui comprenait alors aussi l'antidéterminisme et

l'antiracisme comme "précautions à prendre" pour penser le biorégionalisme, et je me permets d'y renvoyer pour plus de précision à ces sujets (*Les Territoires du vivant*, p. 152-174). De manière synthétique :

- "anticapitaliste" si on se rappelle les origines anarchistes *Diggers* du mouvement, et leur insistance concernant la liberté et la gratuité. Peter Berg affirme qu'elles sont à l'origine de l'idée même de biorégion ;
- "antinationaliste", puisque parler de biorégion, c'est vouloir repartir du non humain pour penser l'humain, parce que les biorégions existantes, comme la Cascadia, se développent de façon transfrontalière, ou que les propositions biorégionalistes sont, politiquement parlant, des propositions de décentralisation ;
- enfin, "antispéciste" en un sens holistique, puisque la biorégion devrait être un milieu de cohabitation équitable et durable entre des espèces variées. Parce que les biorégionalistes ne sont pas des universitaires mais des femmes et hommes de terrain occupés à replanter des futaies ou remettre des saumons dans les rivières — bref, qu'il et elles travaillent à des processus de restaurations écologiques favorables à la fois à l'humain et au non humain, sans distinction ni hiérarchie.



Au début du biorégionalisme, on trouve l'implication de l'Institut pour l'écologie sociale de Murray Bookchin. L'écologie sociale estime que la domination de la nature est liée à toutes les autres formes de domination (salarial, patriarcat, racisme...). Quel lien y a-t-il aujourd'hui entre les deux approches ?

Historiquement, il me semble que les biorégionalistes ont été plus d'accord avec Bookchin que lui ne l'a été avec eux ! Mais peu importe : nous avons, aujourd'hui en France, en 2020, notre

1. *La Biorégion urbaine : petit traité sur le territoire bien commun*, Alberto Magnaghi, tr. Emmanuelle Bonneau, Eterotopia, 2014.

2. *Les Territoires du vivant, un manifeste biorégionaliste*, Mathias Rollet, François Bourin, 2018.

➔ Pour aller plus loin

- ◆ "À San Francisco, le tambour pour la Terre se fait toujours entendre", Julie Celnik, Reporterre.net, 10 janvier 2014
- ◆ "La biorégion de Cascadia, territoire de la décroissance", Julie Celnik, dans *Gouverner la décroissance, politiques de l'anthropocène III*, sous la direction d'Agnès Sinaï et Mathilde Szuba, Presses de Sciences Po, 2017, pp.119-136
- ◆ *Design des territoires, l'enseignement de la biorégion*, sous la direction de Ludovic Duhem et Richard Pereira de Moura, Eterotopia, 2020
- ◆ *Qu'est-ce qu'une biorégion ?* Mathias Rollot et Marin Schaffner, éd. Wildproject, 2021
- ◆ *Les veines de la Terre. Une anthologie des bassins-versants*, collectif, éd. Wildproject, 2021

propre histoire à écrire sur la question. Le biorégionalisme n'étant pas une théorie politique complète à lui seul (mais plutôt une philosophie, une cosmologie), il aura besoin d'être couplé à un système politique pour se déployer. Et quelle meilleure idée que de le coupler au municipalisme libertaire de Bookchin ? Car l'idée biorégionaliste est fondamentalement parallèle à celle de "l'écologie sociale" (3) : dans les deux cas, il s'agit de repartir des gens eux-mêmes, de faire en sorte qu'ils soient directement impliqués, acteurs, responsables des lieux où ils vivent. C'est d'ailleurs l'exacte raison qui nous a conduits à faire paraître simultanément les traductions de Bookchin et de Sale début 2020 chez Wildproject. Avec l'ethnologue Marin Schaffner, nous préparons un petit livre pour février 2021, intitulé *Qu'est-ce qu'une biorégion ?*, qui apportera quelques nouvelles pistes à ce sujet.

Comment expliquez-vous le peu de débat sur ce concept en France jusqu'à maintenant ?

Indéniablement, la première apparition de Peter Berg en France, via un entretien mené par Alain de Benoist, a freiné les envies d'en savoir plus sur la question, comme en témoignent les articles parus à l'époque dans *La Décroissance* ("Biorégionalisme = danger") (4). Mais ce n'est pas la seule raison. Je crois fort que le repli assez systématique de tout un pan de l'université sur des sources historiques francophones, voire françaises, en

est une autre. Ça ne nous a pas aidés, et ne nous aide toujours pas, à comprendre que quelque chose de nouveau et de différent se joue depuis les années 1970, qui n'a que peu de rapport avec ce que notre littérature existante pouvait proposer.

Pourquoi ce concept a-t-il, au moins un temps, été repris par des groupes d'extrême droite ?

Pourquoi en venir maintenant à cette idée de biorégion, si ce n'est pour se saisir de ce qu'elle porte de singulier, notamment un puissant écocentrisme ? Or, à de nombreux égards, l'approche territorialiste de l'idée de biorégion, d'abord italienne et maintenant française, reste assez anthropocentrée et conservatrice à la fois. Or, je vois très mal comment on pourra lutter contre de nouvelles récupérations d'extrême droite en mélangeant l'idée de biorégion avec celle de conscience du lieu, avec Magnaghi (5), ou avec celle de patrimonialisation du territoire, avec Daniela Poli (6). Et ce, bien que

ces auteurs soient tous deux plutôt d'extrême gauche...

Les différents mouvements biorégionalistes ont tous visé un réapprentissage des spécificités locales (humaines et non humaines) et une prise en compte du global depuis le local. En ce sens, il n'y a pas tellement à s'étonner que le biorégionalisme intéresse l'extrême droite ! Et je lance ici le pari que si rien n'est fait, la récupération du concept par l'extrême droite n'aura rien de passé : elle sera, plus pleinement encore, à venir. C'est bien là que se trouve tout le sens de mes efforts, en tant qu'auteur et traducteur, pour mettre en lumière l'intérêt des origines américaines du biorégionalisme. Écocentrées, multiculturalistes, créatives, artistiques voire spirituelles, les approches californiennes originelles me semblent en effet bien plus à même de porter une "biorégion" qui ne soit pas récupérable par les idéologies du repli sur soi et la xénophobie. C'est aussi, à mon avis, l'un des seuls intérêts du concept de biorégion au regard des formulations déjà existantes d'écoterritoire, par exemple. ◆

5. *La Conscience du lieu*, Alberto Magnaghi, Eterotopia, 2017.

6. *Formes et figures du projet local, la patrimonialisation contemporaine du territoire*, Daniela Poli, Eterotopia, 2018.



Aux États-Unis, certaines frontières ont été tracées à la règle, sans aucune considération géographique. C'est ainsi que l'on a quatre États (Utah, Colorado, Arizona et Nouveau-Mexique) qui se touchent à angle droit. De même une bonne partie de la frontière entre les États-Unis et le Canada suit le 49° parallèle. De telles frontières rectilignes n'existent pas en Europe.

3. *Le Municipalisme libertaire, la politique de l'écologie sociale*, Janet Biehl, Ecosociété, 2013. Voir également *Quelle écologie radicale ? Écologie sociale et écologie profonde en débat*, Murray Bookchin et Dave Foreman, Atelier de création libertaire et *Silence*, 1994 ; *L'écologie sociale*, Wildproject, 2020.

4. "Biorégionalisme, danger", Jean Jacob, *La Décroissance*, n° 32, juin 2006.

Bonnes nouvelles de la Terre

Dans un atelier rennais, des artisan·es partagent machines et convivialité

Pour répondre aux difficultés rencontrées par les artisan·es indépendant·es — l'isolement, le prix élevé du foncier et des outils — deux ingénieurs ont créé *Comme un établi* dans un espace de 1 200 m² à Rennes (Ille-et-Vilaine), proposant un espace de travail partagé.

"C'est comme un espace de coworking sauf qu'à la place des bureaux, on a des établis", sourit Benjamin Danjou. L'idée a germé dans son esprit et dans celui d'Ervin Bernardin. Pour penser l'endroit et son fonctionnement, ils ont monté un collectif, puis une association et ont rejoint l'incubateur spécialisé en économie sociale et solidaire, Tag 35. "Lorsque le projet s'est vraiment lancé, on s'est transformé en coopérative."

Comme un établi a ouvert ses portes début septembre 2020. L'endroit regorge déjà de machines, d'outils et de matériel. Camille Esselin, métallier, cherchait un endroit où installer son atelier, autour de Rennes. "Je trouvais des lieux, mais c'était cher." "Être ici me permet d'être plus précis, d'utiliser des machines que je n'aurais pas pu m'acheter. Individuellement, c'est trop d'investissement, surtout au début", complète François Oran, charpentier.

Actuellement, ils et elles sont neuf à venir tous les jours : une bijoutière, des métalliers, une abat-jouriste, un chaudronnier, une restauratrice d'objets d'art, un ébéniste... Les artisan·es doivent payer un loyer allant de 290 à 450 euros selon la taille des machines utilisées. Il est aussi possible de réserver un box pour bénéficier d'un espace de stockage plus grand.

Un fonctionnement collectif

Edvin, Benjamin et Pauline sont salarié·es de la coopérative, et se chargent d'animer le lieu, d'aider les artisan·es, font la maintenance des machines, etc. Ce sont les professionnel·les investi·es dans *Comme un établi* qui se sont chargés de la majorité de l'aménagement du bâtiment et qui participeront aux travaux à venir.

Un règlement a été décidé collectivement au départ. L'endroit est réservé aux professionnel·les de 9 h à 18 h 30 en semaine. Il pourrait être ouvert aux particulières, certains soirs et le samedi, en 2021.



Les copeaux de bois sont récupérés et donnés pour des composts collectifs ou des toilettes sèches. La mutualisation des machines et des outils permet aussi de limiter les achats. "Par exemple, sur toute la durée de sa vie, en moyenne, une perceuse va être utilisée douze minutes, alors qu'elle est prévue pour des milliers d'heures. Là, on a des machines pour le bois, chaque artisan·e va l'utiliser quelques fois dans l'année. On a aussi un camion mutualisé pour celles et ceux qui en ont besoin de temps en temps pour faire des livraisons."

Ensemble, les artisan·es échangent et coopèrent. Ils et elles créent même parfois de nouveaux prototypes. Dans son atelier, Stéphanie Arcay-Novo se penche sur la conception d'abat-jour originaux avec Wenceslas Gasse, chaudronnier. Tou·tes s'accordent à dire que l'ambiance est porteuse. "En période de semi-confinement, on est trop contents de pouvoir échanger entre nous pour savoir comment on s'organise, avec les client·es, les fournisseurs."

Mathilde Sire

◆ *Comme un établi*, 5 rue Bahon Rault, 35 000 Rennes, tél. : 02 30 96 38 20, www.facebook.com/commeunetabli.

En partenariat avec : www.reporterre.net



Médias

◆ *Nunatak*, n° 6, automne-hiver 2020. Le revue d'histoires, cultures et luttes de montagnes, à prix libre, sort son sixième numéro. Cette revue collaborative est portée par des habitant·es de la montagne qui partagent récits et expériences, redonnent voix aux histoires de révoltes, s'intéressent aux animaux, aux plantes, aux minéraux, à l'eau... mais aussi

se penchent sur des pratiques, des savoirs-faire, des formes d'organisation différentes. Et comme les numéros précédents, le mélange des regards historiques, des témoignages de terrain et de coup de gueules est réussi, et très bien documenté. La mise en page est particulièrement soignée et ponctuée de nombreuses illustrations.

◆ *Symbioses*, n°128, quatrième trimestre 2020, "cultiver la solidarité intergénérationnelle", 4 €. C'est un joli dossier proposé par le trimestriel belge de l'éducation relative à l'en-



vironnement. La revue soutient que l'intergénération invite à déconstruire les stéréotypes autour de l'âge et à construire de nouveaux liens de solidarité. Beaucoup d'exemples et de dialogues (entre Youth for Climate et Grands-Parents pour le climat) pour un numéro réjouissant.

◆ *L'Âge de faire*, n°157, décembre 2020, "Tous sorcières !", 2 €. Alors que Si-

lence publiait un dossier sur les liens entre luttes queers et écologistes (*Une écologie arc-en-ciel*, n° 494, décembre 2020), notre compère *L'Âge de faire* sortait quant à lui un joli dossier poétique et politique sur les sorcières. Vous y croirez des femmes qui soignent par les plantes, des chamanes, des néodruides, bref des sorcières. Un dossier magnétique !



ALTERNATIVES



Marseille

L'éclap : une nouvelle manière d'apprendre

Le jeu permet de créer du lien, et aussi parfois d'aborder divers sujets de société. C'est en partant de cette idée qu'Axelle Gay s'est lancé dans l'aventure de *L'éclap*, une association qui a vu le jour en mai 2020 pour développer des outils ludiques, des ateliers et/ou des formations participatifs qui valorisent le lien social, la tolérance et la créativité. L'association s'est spécialisée dans les jeux de sensibilisation et propose en parallèle des animations ludiques. Et les jeux se multiplient déjà. "Moi c'est madame", c'est un jeu pour apprendre à répondre aux remarques sexistes, alors que "Planète déconnexion" est un jeu de mémoire à destination des enfants, où il faut retrouver deux situations similaires, à ceci près que sur l'une d'entre elles, un écran a été ajouté aux dépens de la convivialité et/ou de la santé. Des animations sont proposées en prison, à des habitant·es du quartier ou encore à des enfants, et le jeu est toujours support à des débats.

◆ Association *L'éclap* à Coco Velten, 16 rue Bernard du Bois, 13001 Marseille, bonjour@eclap.fr, <https://www.eclap.fr>

Seine-et-Marne

Une maison de l'écologie et des résistances



Depuis la mi-septembre 2020, une dizaine d'activistes ont réquisitionné l'ancienne bourse d'affrètement de Saint-Mammès. Le bâtiment, laissé à l'abandon, est occupé pour empêcher un chantier routier, et son occupation permet aux militant·es de prendre le temps

de s'organiser. Certain·es militent à *Extinction Rebellion*, et présentent ce lieu comme une maison de l'écologie et des résistances, pour expérimenter des pratiques écologiques et organiser ensemble la solidarité. La présence du squat dans la commune fait conflit, entre soutien de la part de certain·es et rejet pour d'autres, au nom de la préservation du patrimoine, alors que le bâtiment était laissé à l'abandon. L'heure est maintenant à la négociation. *Voies navigables de France* était le propriétaire de la bourse d'affrètement jusqu'en décembre 2019. Depuis, c'est le service des Domaines de l'État qui s'occupe de la cession du bâtiment. La mairie doit faire des propositions. Mais en attendant, ce sont bien les activistes qui réhabilitent le lieu, en font un espace vivant et chaleureux, et appellent à multiplier les réquisitions populaires.

◆ 10 Quai du Loing, 77670 Saint-Mammès

Isère

Le Clept : un lycée public alternatif

Dans le quartier de la Villeneuve à Grenoble, le *Clept* (*Collège lycée élitaire pour tous*) accueille chaque année une centaine d'élèves qui ont décroché du système scolaire et montre qu'une autre école est possible. Destiné à des jeunes de 15 à 25 ans ayant quitté l'école en fin de collège ou au lycée, cet établissement public expérimental leur propose de reprendre leur scolarité, mais selon des modalités bien différentes. Ici, pas de grilles ni de portail : le lycée est basé au premier étage d'une barre d'immeubles. Le lycée est composé principalement des élèves, volontaires, et des profs : il n'y a ni proviseur·e, ni surveillant·es et les tâches administratives sont réparties entre professeur·es. Chaque élève a un suivi particulier de la part d'un·e prof (environ une quinzaine

pour une centaine d'élèves). Il n'y a pas de sanction, et c'est par le dialogue que les questions d'absences ou de retard sont traitées. Les élèves, qui se sentaient parfois humilié·es et peu considéré·es, retrouvent ici confiance. Le *Clept* est rattaché à un lycée "classique", le lycée Mounier, et bénéficie d'un dispositif dérogatoire. Mais les services de l'Éducation nationale, avec qui les relations ont toujours été difficiles, ont tranché : d'ici quelques années, le *Clept* quittera ses locaux de la Villeneuve et rejoindra son lycée de rattachement. Ce qui signifierait la fin de l'expérience telle qu'elle existe depuis aujourd'hui 21 ans... (Source : *CQFD*, n°191, octobre 2020)

◆ Contact : Le *Clept*, 84 Galerie de l'Arlequin, 38100 Grenoble, tél : 04 76 22 69 09, leclept@gmail.com

Ardèche

Noz'Ateliers

La commune de Nozières, dans les Monts d'Ardèche, rassemble une vingtaine de structures agricoles et de nombreux artisanats autour du travail du bois. Un questionnaire a permis d'identifier les besoins des menuisier·es, charpentier·es, maçon·nes, bûcheron·nes, paysan·nes, habitant·es présent·es sur le territoire. Suite à cela et pour répondre à ces besoins, ont été créés *Les paysannes rient*, un atelier de transformation végétale (autour de la châtaigne notamment) et un atelier de travail du bois. La scierie locale a été améliorée et la *Maison du Serre*, lieu de rencontre et de transmission, est en cours de réalisation. Les maître-mots de l'ensemble de ces réalisations sont la mise en commun des besoins et la création d'outils partagés, la coopération et la transmission. L'ensemble de ces démarches a été fait en prenant en compte les besoins de se nourrir et d'habiter sur le territoire, les nouvelles générations, l'écologie et l'importance des circuits courts. *Noz'Ateliers* créent une activité économique non-délocalisable et pérenne qui cherche à inclure tou·tes les habitant·es. Le projet a été séparé en 2 avec une association d'un côté et une société par actions simplifiées de l'autre qui est maître d'ouvrage et assure les investissements nécessaires. La zone artisanale, une fois construite, sera chauffée par une chaufferie-bois alimentée par les déchets de la scierie et des ateliers de menuiserie.

◆ *Noz'Ateliers*, ZA du serre de Ladret, 07270 Nozières, tél. : 07 67 86 20 38, www.nozateliers.fr



Point de non retour ?

Au premier semestre 2020, la France a connu un record de température avec une augmentation de 1,8°C par rapport à la période 1980-2010. Ce serait encore plus si l'on prenait par exemple une référence à la période 1960 à 1980, car les dix premières années du 21^e siècle ont toutes été largement au-dessus de la normale. Autant dire que l'objectif de l'Accord de Paris de ne pas dépasser 2°C est déjà caduc !

Mais ce n'est pas fini : même si 2020, du fait du ralentissement de l'activité provoqué par la crise du Covid, a connu une baisse inédite des émissions de gaz à effet de serre, nous sommes parti-es pour connaître une accélération du réchauffement. Une étude de la *Norwegian Business School* parue le 12 novembre 2020 dans la revue *Nature* estime que, même si par miracle, nous trouvions comment ne plus émettre de gaz à effet de serre, il serait déjà trop tard. Selon leurs calculs, le dégel du permafrost, notamment en Sibérie, libère à lui seul suffisamment de gaz pour auto-entretenir un réchauffement qui augmente la vitesse de fonte de ce même permafrost. Nous aurions un véritable cercle vicieux qui pourrait être irréversible. L'étude estime que la quantité de CO₂ piégée dans le permafrost est équivalente à 4 fois ce qui a été libéré depuis le début de l'usage des énergies fossiles au milieu du 19^e siècle.

Si des climatologues ont critiqué la méthode utilisée, estimant qu'elle n'intégrait pas assez de critères, ce n'est toutefois pas la première étude qui arrive à cette conclusion. Une autre étude publiée par *Byrd Polar and Climate Research Center & School of Earth Sciences* (Ohio, États-Unis) le 13 août 2020 dans *Nature Communications Earth and Environment*, concluait également que la fonte des glaces du Groenland s'auto-entretenait : en libérant des surfaces de terres plus foncées que la glace, on augmente la captation de chaleur, ce qui accélère la fonte des glaces, même si l'effet de serre reste stable.

Effet limité du coronavirus et objectifs virtuels

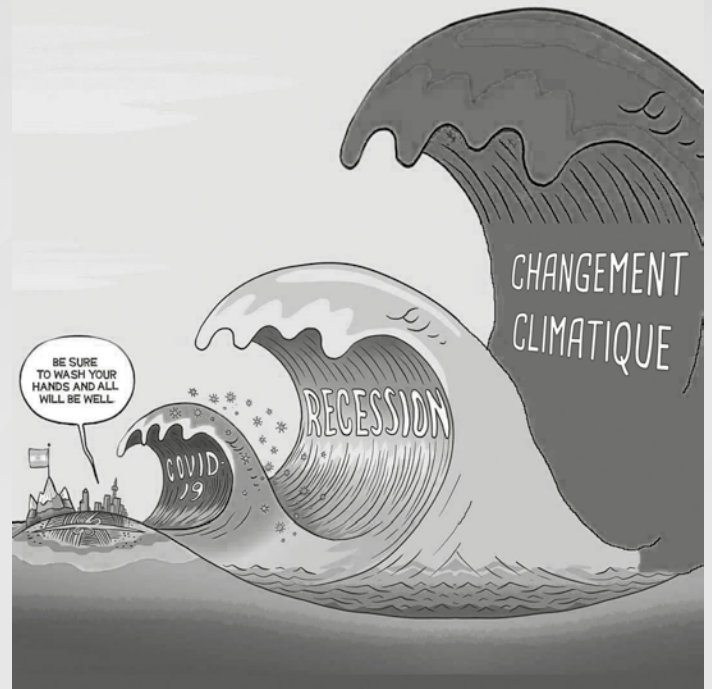
En 2020, dans le monde, les émissions de gaz à effet de serre ont baissé de 7 %... parallèlement au ralentissement de l'économie mondiale du fait des confinements provoqués par la crise sanitaire du Covid-19. Problème : selon l'accord de Paris de 2015, c'est juste la vitesse de décroissance des émissions qu'il faudrait respecter pour rester sous les 2°C d'augmentation de la température. Et nos dirigeants ne rêvent que d'une chose : d'une relance maximale en 2021 pour "rattraper" le rythme habituel de destruction de la planète, autrement nommée "la croissance".

Bien sûr, le 13 décembre, l'ONU a reconnu "l'urgence climatique". Bien sûr, les chefs d'État ont annoncé de nouveaux efforts pour les années à venir, lors d'un sommet virtuel pour les 5 ans de l'accord de Paris. Mais dans les faits, qu'en est-il ? La Chine, par exemple, annonce vouloir baisser ses émissions de plus de 65 % d'ici 2030... mais en pratique, elle continue à mettre en route des centrales à charbon et les émissions augmentent dans le domaine de l'acier et du ciment. L'Union européenne a bien voté une baisse de 55 % d'ici à 2030...

mais laisse chaque État membre prendre les mesures qu'il veut. Il est question d'arrêter de subventionner les énergies fossiles... Mais seule la Suède a pour l'instant annoncé qu'elle le ferait dès cette année. La France avance qu'elle le fera de manière progressive... d'ici 2035 ! (quand les élu-es actuel-les ne seront plus là). Le Pakistan a annoncé qu'il renonçait à la construction de 50 centrales à charbon et qu'il souhaitait passer aux voitures électriques. Le Canada vise à augmenter la taxe carbone... d'ici la fin de la décennie (ah zut, ce sera déjà 2030 !). L'Inde, 4^e pays le plus émetteur, a bien annoncé une intensification du développement des énergies renouvelables, mais en plus du développement des énergies fossiles. 45 pays ont promis qu'ils allaient mettre en place un plan climat, mais sans donner de dates. Etc.

Les associations qui travaillent sur le sujet, estiment que nous sommes maintenant sur une trajectoire pour atteindre entre 3,5°C et 4°C d'ici 2100.

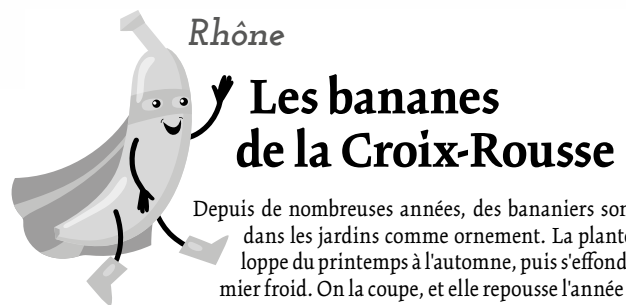
Il n'y a pas que les conférences qui sont virtuelles, les promesses le sont tout autant.



"Assure-toi de te laver les mains et tout va bien se passer !"

Le climat dans la constitution ?

Emmanuel Macron a annoncé, le 14 décembre 2020, un futur référendum pour inscrire la garantie de la préservation de l'environnement et de la biodiversité dans la Constitution. Réponse cynique face à une Convention citoyenne sur le climat dont il n'a pas repris le travail. Coup de com' surtout, car cette inscription, si elle voyait le jour, est purement symbolique. Il existe par ailleurs déjà une Charte de l'environnement, avec notamment deux articles, l'un concernant le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé, et un autre rappelant le devoir de prendre part à la protection et à l'amélioration de l'environnement. Selon une décision du Conseil constitutionnel rendue le 10 décembre 2020, le législateur ne peut aller contre ces deux articles et il ne peut pas prendre des mesures qui ne participeraient pas à cette amélioration de l'environnement. Ce qui veut dire qu'en réalité, la garantie de la préservation de l'environnement et de la biodiversité figurent déjà dans la Constitution. Le droit de l'environnement n'est déjà pas respecté et souffre de multiples dérogations pour autoriser les projets écocidaire, ce n'est pas une mesure symbolique de plus qui inversera la tendance...



Depuis de nombreuses années, des bananiers sont plantés dans les jardins comme ornement. La plante se développe du printemps à l'automne, puis s'effondre au premier froid. On la coupe, et elle repousse l'année suivante.

Mais surprise : en 2018, deux bananiers proches des locaux de *Silence* ont fait des fleurs ! Et en 2020, l'automne étant encore plus chaud en ville, cette fois les fleurs ont eu le temps de faire... des régimes de bananes !

Avec le réchauffement climatique, on va donc bientôt pouvoir avoir des bananes locales ! Mais est-ce une bonne nouvelle ?



Relaxe en chaîne pour les décrocheurs et décrocheuses de portraits

Au nom de la défense de la liberté d'expression, la justice a relaxé par 4 fois des "décrocheurs de portraits" d'Emmanuel Macron à la fin de l'année 2020. Ces militantes, qui ont choisi de s'emparer des portraits présidentiels pour alerter sur l'inaction climatique du gouvernement, sont en procès dans une trentaine de villes en France depuis le mois de mai 2019. Alors que les premiers procès avaient donné lieu à des condamnations à verser plusieurs centaines d'euros, le plus souvent avec du sursis, les derniers procès sont plus favorables. À Auch (Gers), Valence (Drôme) et Strasbourg (Bas-Rhin), dix décrocheur-ses de portraits ont été relaxés-e-s par les tribunaux, entre le 27 octobre et le 5 décembre.

AGRICULTURE

Morbihan

Ferme de Trévéro : de la laiterie conventionnelle à un système polyculture-élevage en bio



L'association Les amis de Trévéro a organisé en 2019 un chantier participatif estival.

À Sérent, une ferme de 75 ha de terres bien regroupées produisait jusqu'en 2018 du lait de vache conventionnel en système herbager et robotisé. L'arrêt de la production laitière et le départ vers d'autres aventures de Bernard et Joëlle ont laissé le champ libre à Régis et Benjamin. Le projet a alors pris un tournant, pour construire un système agricole diversifié et autonome. La ferme, portée par la foncière *Terre de liens* fonctionne sur la complémentarité : les cochons valorisent les déchets des céréales, les poules en consomment aussi une partie, les ruminants pâturent les prairies, etc. Aujourd'hui, le duo travaille sur 75 ha, plus 10 ha de bois valorisés en pâturages pour les bovins et en parcours pour les porcs. On trouve sur la ferme plus de 17 espèces différentes sur 50 ha de cultures, des céréales, mais aussi du colza, du chanvre ou encore des pommes de terre. Le projet est tout neuf et continue de se construire, les ventes se font en circuit-court, et dans les tuyaux, il y a aussi l'envie de l'aménagement d'une ancienne longère en gîte autogéré.

♦ Ferme Trevero, 56460 Sérent, tél. : 06 52 93 75 93.

Un étiquetage qui promeut l'agriculture intensive

La loi relative à la lutte contre le gaspillage prévoit l'entrée en vigueur, fin 2021, d'une étiquette environnementale - le futur *Ecoscore* - pour les produits agricoles et alimentaires. Mieux informer les consommateurs sur l'impact environnemental des produits est *a priori* une excellente initiative. Mais, en décembre 2020, plusieurs associations écologistes sont montées au créneau pour dénoncer une méthode d'évaluation des impacts environnementaux incomplète et biaisée. En effet, les impacts environnementaux calculés à partir de la base de données agricoles *Agribalyse*, qui jouera un rôle central dans l'*Ecoscore*, favorisent de manière aberrante l'agriculture intensive. La loi prévoit que la future étiquette s'appuie principalement sur l'ACV (Analyse du Cycle de Vie), outil conçu pour noter les produits industriels. Or, cet outil calcule les impacts environnementaux en fonction des rendements, à savoir au kg ou au litre de produit fini. L'ACV donne donc un avantage significatif aux modes de production les plus intensifs. Elle ne tient aucun compte de l'usage de pesticides ou des antibiotiques ni de leurs impacts sur la santé, la qualité des sols, de l'air ou de l'eau. À l'inverse, les bénéfices de l'agriculture biologique ou de l'élevage en plein air sur la biodiversité et le bien-être animal ne sont pas intégrés dans les indicateurs.

EN BREF !

♦ **Fin du glyphosate, une promesse enterrée.** Fin novembre 2017, le président Macron écrivait avoir "demandé au gouvernement de prendre les dispositions nécessaires pour que l'utilisation du glyphosate soit interdite en France dès que des alternatives auront été trouvées, et au plus tard dans 3 ans". Plus de 3 ans plus tard, nous en sommes loin. Un objectif de diminution de 50 % est évoqué pour 2021. "La sortie du glyphosate est repoussée d'année en année sous la pression du lobby agrochimique", estime l'association *Agir pour l'environnement*.

♦ **Indemnisation des victimes des pesticides.** Fin novembre 2020, avec 11 mois de retard, le

décret d'application du fonds d'indemnisation des victimes des pesticides a été publié. Il centralisera les demandes des salarié-es et non-salarié-es du régime général et agricole, de la Métropole et de l'Outre-Mer. Il concerne les ancien-nes exploitant-es et leurs conjoint-es, ainsi que les membres de leur famille bénéficiaires d'une pension de retraite agricole qui ont cessé leur activité non salariée avant le 1er avril 2002. L'association phyto-victimes recense les demandes et les accompagne. Association phyto-victimes, 135 route de Bordeaux, 16 400 La Couronne, tél. : 06 74 78 88 27, contact@phyto-victimes.fr, www.phyto-victimes.fr.

Gigantisme éolien

À l'automne 2020, le gouvernement britannique a lancé un appel d'offres pour la construction d'un parc éolien en mer du Nord d'une puissance de 3 600 MW. Ce parc devrait comprendre 300 éoliennes de 12 MW... pour entrer en fonctionnement en 2023 et il représenterait deux fois la puissance de l'EPR en construction à Flamanville depuis 2004. Les éoliennes vont-elles fonctionner avant l'EPR ? Probable.

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) annonce un essor rapide de l'éolien en mer, ce qui va être un changement énorme au niveau de la production électrique. Et cela se chiffre en milliards. Le seul projet emporté par EDF au large de Dunkerque coûte 2 milliards... pour un prix de revient du MWh à 50 €, soit au moins deux fois moins cher que l'EPR.

Selon l'AIE, la puissance installée devrait passer en Europe de 19 000 MW aujourd'hui à 127 000 MW en 2040, en Chine de 4 000 à 107 000... pour atteindre 315 000 MW pour le monde entier. Et ce sont les pétroliers qui devraient être moteurs dans ce domaine : ils ont l'habitude des équipements en mer et représentent une transition toute trouvée alors que le pétrole s'épuise.

En France, des projets sont en cours au large de Dunkerque (600 MW), Fécamp (498 MW), Dieppe (496 MW), Saint-Brieuc (496 MW), Courseulles-sur-mer (450 MW), Saint-Nazaire (480 MW), Noirmoutier (496 MW)... Des projets plus modestes que ceux de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne, dont les parcs dépassent maintenant chacun les 1 000 MW.

(Source : *Le Monde*, 23 novembre 2020)

Danemark

Énergie sans limites ?

Disposant de fonds marins peu profonds, le Danemark développe depuis maintenant longtemps des éoliennes offshore. En 2019, 47 % des besoins en électricité du pays ont été couverts par ces éoliennes : 4,4 GW installés sur le sol et 1,4 GW en mer. Fin 2020, le gouvernement a adopté un plan de développement en mer qui prévoit l'installation de 10 GW supplémentaires... soit 1 300 éoliennes en plus. Cela devrait permettre au pays de dépasser les 100 % d'électricité d'origine éolienne et donc de vendre son courant à l'étranger : la production permettrait en effet de couvrir les besoins de 10 millions de personnes alors que le Danemark ne compte que 6 millions d'habitants. On en arrive donc au paradoxe suivant : les énergies renouvelables coûtent maintenant si peu cher que l'on va disposer de trop d'énergie... et donc pouvoir piller la planète encore plus !

Aude

Démontage du plus ancien parc éolien

Engie Wind a démonté son parc éolien de Port-La-Nouvelle en novembre 2020. Les cinq éoliennes avaient 26 ans et une puissance de 0,2 MW. Non parce que les éoliennes ne fonctionnaient plus, mais pour libérer la place afin d'en installer de plus puissantes de 3 MW (soit 15 fois plus puissantes). Une dizaine d'autres éoliennes de 0,8 MW situées à Sigean, mises en route en 2000, devraient être également remplacées par des éoliennes de même puissance. C'est une tendance mondiale : on remplace les éoliennes au fur et à mesure que leur puissance augmente.

On pourra noter au passage qu'en 26 ans, aucune émission polluante n'a été émise (ni CO₂, ni radioactivité), qu'il n'a fallu qu'une journée pour démonter chaque éolienne (et non pas des dizaines d'années comme pour un réacteur nucléaire) et que tous les déchets vont être facilement recyclables à l'exception de quelques parties du rotor (alliage de métaux inertes).

Solaire : les zones désertiques ne sont pas stériles !



Pourquoi est-ce que les écologistes californiens se battent contre les gigantesques centrales solaires installées dans le désert de Mojave ? Tout simplement parce que le mot "désert" n'est vrai que pour ce qui est de la présence humaine. Les déserts ont en effet leur propre faune et leur propre flore. Or pour construire d'immenses centrales solaires (la plus grande en activité dans ce désert occupe 1 300 hectares pour une puissance de 392 MW), il faut éviter que des plantes envahissantes se développent à l'ombre des capteurs. Ces plantes, en cas d'incendie, peuvent provoquer la destruction

totale de la centrale. Pour éviter cela, les concepteurs des centrales commencent donc par défricher et enlever 30 centimètres de terre, créant pour le coup un vrai désert.

Les alternatives à ce genre de projet géant sont de deux ordres : d'une part, placer les centrales solaires sur des zones déjà artificialisées (toits des usines, des centres commerciaux, anciens aéroports, etc.) ; d'autre part, limiter la demande en électricité en adoptant des mesures de plus grande sobriété : la Californie a de quoi faire, elle est l'une des régions les plus consommatrices d'électricité au monde.

Alsace

Des centrales solaires pour succéder à Fessenheim ?

Une réflexion a été engagée pour la reconversion des emplois de la centrale de Fessenheim, après la fermeture de celle-ci. Cela passe notamment par l'implantation de parcs photovoltaïques. Un premier parc est en construction sur 23 hectares d'une ancienne gravière sur la commune de Reguisheim, à 15 km à l'ouest de Fessenheim. La mise en service est prévue pour 2022. La puissance installée sera de 21 MW. Le budget est de 16 millions d'euros. Les capitaux proviennent d'une société française, *Tryba Energy*, et d'une autre allemande, *Badenova* (compagnie qui alimente la ville de Freiburg où se trouve l'écoquartier Vauban). La construction est confiée prioritairement à des entreprises locales, anciennement sous-traitantes de la centrale nucléaire. D'autres projets sont à l'étude.

EN BREF !

- ♦ **Eolien : surface balayée.** La plus grosse éolienne a des pales de 107 m de long, à chaque tour, elle balaie une surface de 38 000 m², 3,8 hectares soit 5 terrains de foot.
- ♦ **100 % renouvelables en 2050, à quel prix ?** Des chercheurs

du CIRED, Centre international de recherche sur l'environnement et le développement, ont étudié 315 scénarios prévoyant que l'électricité serait 100 % renouvelable en France en 2050. Conclusion : le surcoût par rapport au plan actuel du gouvernement ne serait que de 4 à 9 %.

Chroniques terriennes

Hommage à Giscard

Le décès d'un ancien président engendre systématiquement un florilège de louanges qui relève d'une sorte de passage obligé. Un autre automatisme veut que chaque président laisse une trace en donnant son nom à un bâtiment ou un musée. Cet usage "républicain" en dit long sur l'ambition d'une classe politique qui craint l'oubli au point d'inscrire son patronyme dans le marbre (ou plutôt le béton) d'une institution culturelle.

Il y a, en cela, une réminiscence monarchique. François 1^{er} s'incarne à Chambord, Louis XIV veut son château de Versailles, aucune raison que nos nouveaux rois démocratiquement élus ne perpétuent pas cette tradition. Faute d'inscrire leur nom dans les livres d'histoire grâce aux politiques engagées, nos présidents de la 5^e République tentent d'imprimer leur marque dans un musée Georges Pompidou, une bibliothèque François Mitterrand ou dans un musée du quai Branly Jacques Chirac.

Valéry Giscard d'Estaing, décédé le 2 décembre 2020, n'échappe pas à cette règle non écrite. Le musée d'Orsay dont les travaux furent décidés durant le mandat de VGE est ainsi appelé à accoler son nom à celui de l'ex-président.

Un hommage à la hauteur de son génie radioactif

C'est faire bien peu de cas de l'auguste personnage et de sa volonté d'éternité. Un musée, quels que soient les chefs-d'œuvre qu'il accueille, ne perdurera que quelques siècles. Au regard des décisions que Valéry Giscard d'Estaing a prises durant son septennat, il eut été préférable de lui réserver un hommage à la hauteur de son génie radioactif.

La France s'est engagée dans l'impasse nucléaire lorsqu'il était ministre des Finances. VGE s'est appliqué à méthodiquement mettre en œuvre le plan Messmer durant son mandat présidentiel. C'est donc tout naturellement qu'il nous faut formuler le vœu que le centre d'enfouissement nucléaire de Bure soit baptisé "décharge



atomique Giscard d'Estaing". Pour l'éternité, nous nous souviendrons ainsi du nucléairocrate qu'était Giscard. La demi-vie du plutonium étant de 24 000 ans, nos descendants auront tout loisir de chercher qui pouvait bien être ce pharaon radioactif du nom de Giscard d'Estaing.

De fait, cette proposition, pour iconoclaste qu'elle puisse être, a, d'ores et déjà été indirectement reprise par le chef de l'État actuel Emmanuel Macron. Le jour de l'hommage national à VGE, en visite au Creusot, Macron rappelait dans un clin d'œil appuyé à son illustre prédécesseur, les "vertus" du nucléaire, annonçant le lancement d'un nouveau porte-avion atomique. Sans surprise, Emmanuel Macron s'inscrit ainsi dans cette lignée de chefs de l'État dont l'horizon indépassable semble être l'année 1973 et le plan Messmer.

Macron est en cela une réincarnation de VGE, l'extrême centre en commun... Nucléaire, bagnole, hypermarché, aviation et pesticides fondent ainsi les grands principes de son action. Pendant que l'histoire hoquette, nous continuons à tousser. Ce manque d'imagination est tel qu'il justifie pleinement que leurs noms soient associés à ces hauts lieux toxiques dont ils sont responsables.

Stéphen Kerckhove

En partenariat avec : Agir pour l'environnement, 2 rue du Nord, 75018 Paris, www.agirpourenvironnement.org.

Côtes-d'Armor

Éolien en mer, un projet contesté

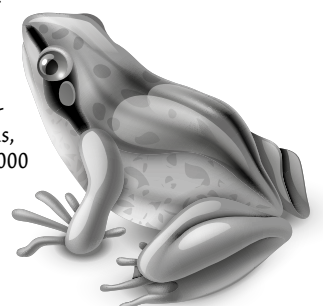
D'ici 2023, un parc de 62 éoliennes de 200 mètres de haut, pour une production annoncée de 496 MW, devrait être implanté dans la baie de Saint-Brieuc. Mi-2020, les études géotechniques pour sonder les fonds marins ont commencé et les travaux d'installation du projet exploité par l'espagnol Iberdrola devraient débuter en mer courant 2021. Ce mégaprojet est censé produire la consommation électrique de 835 000 habitant-es, chauffage compris. Mais les résistances portées par des associations depuis 7 ans, puis des pêcheurs prennent de plus en plus d'ampleur à mesure que le projet avance, y compris parmi les élu-es loca-les. Promesses d'emploi qui s'avèrent illusoires, menace sur la pêche et l'économie locale de la coquille Saint-Jacques, risques de déloger la faune sous-marine, proximité de sites maritimes classés, font partie des problèmes soulevés. Ainsi qu'un prix garanti d'achat de l'énergie par l'État délirant : 155€ le MWh (dû à un appel d'offres datant de 2012), alors que les prix actuels s'approchent des 50€ le MWh. Des recours au Conseil d'État ont été rejetés début décembre 2020. Les associations annoncent qu'elles vont muscler les actions. Le bras de fer continue.

◆ *Gardez les Caps, La Ruaulté, 4 rue de la Ruaulté, 22 240 Plurien, tél. : 06 73 47 89 45, <http://gardezlescaps.org>, gardezlescaps@orange.fr*

Côtes-d'Armor

Protéger les grenouilles des accidents de la route

À Lamballe, pour la deuxième année consécutive, une route départementale est barrée pour trois mois, depuis le 14 décembre 2020, pour laisser traverser des amphibiens. Alors que cette route est empruntée en moyenne par 400 véhicules par jour, des centaines de grenouilles, crapauds, de tritons, salamandres - il y a onze espèces toutes protégées et souvent menacées - y meurent chaque année en traversant cette chaussée au moment de la période de reproduction. Avant cette interdiction de circulation, pendant trois hivers, des bénévoles sont venus, quotidiennement, ramasser plus de 4000 petits amphibiens pour les aider à traverser la route sans se faire écraser. Résultat : des milliers de grenouilles sauvées, et une déviation qui fait "perdre" environ une minute aux automobilistes.



Recrue d'Essences

Le parc naturel régional Livradois-Forez est situé à cheval sur le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire et la Loire. Un collectif d'habitantes, de professionnel·les du bois et d'usag·ères de ce territoire ont créé l'association *Recrue d'Essences* pour s'opposer aux plantations massives de résineux et à la gestion extractiviste de la ressource bois. Elle se donne pour but d'acquiescer et de gérer collectivement des parcelles forestières pour promouvoir une approche plus douce de la sylviculture. Selon la nature des parcelles concernées, certaines sont vouées à être préservées des activités humaines, d'autres à être intégrées à celles-ci dans une approche respectueuse des rythmes naturels et de la biodiversité, locale et soutenable.

◆ Pour participer ou contribuer financièrement à l'achat de parcelles : *Recrue d'Essences*, 21 place du marché, 63590 Cunlhat, contact@recruedessences.fr.

L'écocide : un délit, à quand le crime ?

La ministre de l'Environnement et la ministre de la Justice ont annoncé fin novembre 2020 la création du délit d'écocide. Cette instauration tardive révèle un réel manque d'ambition politique. Le texte se limite en effet aux problématiques de pollutions locales et ne touche pas au système économique actuel qui repose sur la destruction de l'environnement. L'idée de la création d'un crime d'écocide (beaucoup plus fort que le délit) est enterrée.

Réjouissons nous quand même que des dispositifs de pénalisation accrus soient mis en place pour lutter contre les atteintes à l'environnement, et attendons de voir la mise en œuvre effective du texte...

LE GOUVERNEMENT VEUT CRÉER UN DÉLIT D'ÉCOCIDÉ



FÉMINISMES

Isère

L'Arbre Joie, une ferme où les femmes se ressercent

C'est en 2016 qu'est né l'Arbre Joie, lieu de guérison et de ressourcement destiné aux femmes ayant subi des violences ou suivies pour un cancer. L'histoire est née avec Johanne, qui avait vécu des violences conjugales et était porteuse d'un mélanome qu'elle a guéri. Entourée de proches, inspirée par ce verger, elle s'y est installée en tant qu'agricultrice. Faisant le lien entre agriculture intensive et cancers au sein de sa vallée, elle constate que "l'état des terres du Grésivaudan et l'état des femmes du Grésivaudan vont ensemble". Le lieu est composé du verger, dans lequel l'association propose des ateliers (vannerie, confection de nichoirs, danses, permaculture...), d'un jardin agroécologique partagé par 6 familles, et d'une prairie prochainement mise en culture de plantes aromatiques et médicinales. L'Arbre Joie recherche des financements pour racheter une ferme et des terres avoisinantes et agrandir le périmètre de son action, notamment en accueillant davantage de femmes.



◆ L'Arbre Joie, merendet.johanne@laposte.net, www.helloasso.com/associations/l-arbre-joie.

Argentine

Le droit à l'IVG reconnu !

Deux ans et demi après une première tentative devant le Parlement, un projet de loi argentin légalisant l'avortement jusqu'à 14 semaines de grossesse a été approuvé par les députés, puis le Sénat, en décembre 2020. Cette nouvelle a été accueillie par d'immenses rassemblements de joie dans tout le pays. Cet acte n'était auparavant autorisé qu'en cas de viol ou de menace pour la santé de la personne enceinte et nécessite l'autorisation d'un juge. Résultat, chaque année, près de 400 000 avortements clandestins sont pratiqués, d'après les données du ministère de la santé et des associations féministes.

Bordeaux

Un salon de coiffure féministe

Lucie Bouteila n'a jamais compris pourquoi une femme devrait payer beaucoup plus cher qu'un homme pour se faire coiffer, quelle que soit sa coupe. Cette "taxe rose" informelle grève le budget des femmes. Elle a donc ouvert à Bordeaux un salon de coiffure unisexe spécialisé dans les cheveux courts, dans lequel c'est seulement la longueur des cheveux, le temps passé ou la nature du soin qui justifient une différence de prix, pas le sexe. "Le cheveu n'a pas de genre alors pourquoi les tarifs en auraient-ils ?". Les personnes transgenres y sont les bienvenues.

◆ Holy Cut, 59 rue du Mirail, 33000 Bordeaux.

"Zéro émission nette" de carbone : un miroir aux alouettes

Les collectivités locales, les gouvernements, et même les compagnies pétrolières sont de plus en plus nombreuses à afficher l'objectif d'atteindre d'ici 2050 "zéro émission nette" de gaz à effet de serre. Mais si l'expression "zéro émission nette" peut en donner l'illusion, elle ne veut pas dire "zéro émission" !

Il s'agit plutôt, pour les collectivités ou les entreprises qui s'y engagent, de parvenir à compenser leurs émissions de gaz à effet de serre en finançant différents projets permettant d'éliminer de l'atmosphère l'équivalent de leur production.

"Permis de polluer"

Loin de prévoir une réduction de leurs émissions, leurs plans d'action partent du principe que de vastes plantations forestières ou des technologies non éprouvées (comme le piégeage direct dans l'air) feront le gros de ce travail de "compensation".

Or, certaines approches exigeraient d'énormes surfaces de terres pour de nouvelles plantations en monoculture. Il faudrait allouer des centaines de millions – voire des milliards – d'hectares de terres aux "bioénergies" ou à des plantations forestières.

L'objectif "zéro émission nette" de carbone risque donc de se transformer en "permis de polluer", assorti d'une course à l'acquisition de terres arables.

Une profonde injustice

Une poignée de pays riches et d'entreprises s'apprentent à délocaliser les efforts de piégeage du carbone vers les terres et plantations forestières des pays les plus pauvres – très peu responsables de cette crise climatique. Les projets se multiplient, et font augurer le pire.

Au Kenya, le conflit qui oppose une centaine de villageoises et villageois à un investisseur privé est emblématique. À la limite du Parc National de Tsavo, dans le sud-est du pays, des terres collectives ont été peu à peu accaparées par un petit groupe de personnes qui les ont vendues sans en informer la communauté.

Le ranch de Mbulia est à présent la propriété d'une entreprise affichant haut et fort sa volonté de préserver un "couloir de migration critique" pour les nombreuses espèces animales du parc... et proposant à ses client-e-s une expérience unique de tourisme dans l'"Afrique préservée". On ne leur expliquera sans doute pas que, pour ce faire, un village de 200 maisons a dû être rasé.



Une des personnes privées de terres dans le sud-est du Kenya.

D'autres voies à explorer

Des études démontrent que les écosystèmes naturels à forte biodiversité piègent beaucoup plus efficacement le carbone que les plantations forestières. Ils sont aussi plus résilients aux sécheresses, aux incendies et aux inondations, et la manière la plus efficace de les protéger est de préserver les droits des peuples autochtones qui en sont les gardiens traditionnels.

D'autre part, l'agroécologie a fait la preuve de son utilité pour réduire les émissions agricoles de gaz à effet de serre tout en améliorant la sécurité alimentaire des paysannes et paysans.

Malgré tout ce que les pollueurs veulent bien nous faire croire, d'autres possibilités existent donc et fonctionnent, à condition d'y associer directement et largement la population. Commençons par ne faire entrer, dans le calcul des émissions "nettes" de chaque pays, que les émissions et les compensations dans ce pays.

Adeline Parenty

Sources :

Rapport "Zéro pas net" téléchargeable sur le site de la Campagne mondiale pour la justice climatique : <https://demandclimatejustice.org>.

Etude de cas d'ActionAid au Kenya en 2019 (en anglais) : "Conservation or land grabbing? The case of Mbulia Group Ranch", sur <https://actionaid.org>.

En partenariat avec : ActionAid France, 47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil, www.actionaid.fr.

Des OGM au secours des pays du Sud, vraiment ?

Les OGM peuvent-ils véritablement sauver les pays du Sud ? Permettront-ils de produire, en plus grande quantité, des aliments plus nutritifs ? Qu'en est-il de la lutte contre les maladies parasitaires comme le paludisme ou la maladie du

sommeil ? Et, au-delà des promesses, quels sont les objectifs inavoués qui se cachent derrière ces OGM humanitaires ? Pour répondre à ces questions, *Inf'OGM* propose un mini-guide de 12 pages qui dresse un état des lieux des promesses liées aux

OGM. L'approche réductionniste, court-termiste, y est confronté à la notion d'approche globale, écosystémique, plus durable puisqu'elle tient compte des interrelations entre les êtres vivants, et de leur co-évolution. Le mini-guide est gratuit

et disponible sur le site internet en français, anglais, espagnol et bientôt en vietnamien.

◆ *Inf'OGM*, 38 rue Saint Sabin, 75011 Paris, tél. : 07 66 22 02 76, <https://www.infogm.org>

Fukushima

◆ **Pas de nouveaux réacteurs nucléaires.** Fin octobre 2020, le gouvernement japonais a présenté un plan énergétique qui envisage de se passer progressivement des énergies fossiles, pour lutter contre le réchauffement climatique et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Mais alors que la logique semble être de maîtriser la consommation et de développer les énergies renouvelables, l'objectif pour 2030 est d'avoir un mix énergétique avec 22 à 24 % de renouvelables, 56 % d'énergies fossiles (contre 77 % aujourd'hui) et 20 à 22 % de nucléaire. Comme le gouvernement a annoncé en même temps qu'il ne construirait pas de nouveaux réacteurs nucléaires, cela signifie qu'il envisage toujours de redémarrer la plupart des réacteurs à l'arrêt depuis l'accident de Fukushima. Or pour le moment, seuls 9 d'entre eux ont été remis en route, dont certains arrêtés depuis, et la production d'électricité relevant du nucléaire n'a pour le moment pas dépassé 6 %. Si les réacteurs actuels ne redémarrent pas, c'est parce que de nouvelles normes ont été fixées qui nécessitent de coûteux travaux d'aménagement que les compagnies électriques ne veulent pas faire, estimant que cela ne sera pas rentable. Soit l'objectif 2030 ne sera pas atteint, soit entre temps, les renouvelables (de loin la solution de production la moins chère) auront dépassé leurs objectifs... soit la société n'aura plus autant besoin d'énergie.



◆ **Vers l'arrêt de tous les réacteurs ?** Le Japon comptait 54 réacteurs en fonctionnement avant l'accident de Fukushima, lesquels fournissaient environ 25 % de l'électricité du pays. Depuis, les gouvernements successifs ont tous eu la volonté de relancer les réacteurs et le plan énergétique prévoit toujours que le nucléaire doit fournir plus de 20 % de l'électricité en 2030. Dans la réalité, il en est tout autrement. Après de longues démarches, dans un premier temps, ce sont 9 réacteurs qui ont été autorisés à redémarrer entre 2014 et 2017. Mais certains avec des dérogations pour laisser le temps de faire des travaux de renforcements de sûreté. Ces travaux, coûteux, n'ayant pas été faits, plusieurs réacteurs ont été arrêtés en 2020. En décembre 2020, il n'y en avait plus que 4 en fonctionnement lorsque le tribunal d'instance d'Osaka a jugé, le 4 décembre 2020, que les rapports de l'autorité japonaise de régulation du nucléaire (ARN) comportaient des manques inquiétants : concernant les tremblements de terre, il est par exemple question d'une moyenne et non d'un maximum, ce qui n'est pas acceptable. Le tribunal a donc annulé les autorisations de fonctionnement des réacteurs d'Ohu, déjà l'arrêt pour les travaux de sûreté. Ce jugement pourrait achever l'arrêt des réacteurs japonais... Fin décembre 2020, un seul réacteur était encore en fonctionnement ! Et des centaines de plaintes contre le nucléaire n'ont pas encore été jugées.

EN BREF !

◆ **Combien d'incidents graves ?** De 2010 à 2020, il y a eu selon EDF seulement 17 incidents de niveau 2 (incidents graves). Pas d'accord répond Le Journal de l'énergie du 10 décembre 2020 : quand l'incident a lieu dans plusieurs réacteurs, EDF ne le compte qu'une fois. Si on en compte un par réacteur, le total monte à 98.

◆ **Nucléaire pas cher ?** De 2010 à 2020, le prix de l'électricité a augmenté en moyenne de 3,2 % par an soit en dix ans une hausse de 49 %, très au-dessus de l'inflation (13 %). Mais malgré cela, la dette d'EDF n'a cessé de croître.

Ain

Nucléaire et chimie : un cocktail explosif

Le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA) regroupe un certain nombre d'industries chimiques à hauts risques, classées SEVESO, risques notifiés "intoxication des personnes pouvant conduire à des blessures graves". Certaines de ces entreprises sont à moins de 5 km du site nucléaire du Bugey. De quoi inquiéter, quand on se souvient des accidents chimiques d'AZF et Lubrizol et de leurs conséquences dramatiques sur les travailleurs du site et sur les populations avoisinantes. Et pourtant, rien de particulier ne semble avoir été prévu en ce qui concerne les interactions qui pourraient être engendrées si un accident se déclarait dans une entreprise de ce site industriel vis-à-vis du site nucléaire, et réciproquement !



40 ans, vieilles casseroles et fausse démocratie

Les lois prévoient une consultation du public lors des grandes décisions d'aménagement et c'est donc pourquoi, du 3 décembre 2020 au 15 janvier 2021, s'est tenu, discrètement, une consultation publique sur le prolongement de la durée de vie des réacteurs nucléaires au-delà de 40 ans.

Une consultation publique qui arrive bien en retard puisque 13 des 58 réacteurs français ont déjà dépassé cette limite ! (donc en bénéficiant de dérogations).

Mais en quoi consiste la consultation ? *L'Autorité de sûreté nucléaire,*

l'ASN, met à la disposition du public des dossiers techniques de centaines de pages. Qui va les lire ? Les parlementaires ? Les élus des régions concernées ? Pas sûr ! En période de fêtes, presque tout le monde aura la tête ailleurs.

Et qu'en sera-t-il des commentaires ? *Greenpeace,* dans un communiqué le 2 décembre 2020, rappelle que lors d'une précédente consultation, des expert-es avaient été sollicités au niveau international, mais que leurs rapports n'avaient provoqué aucune modification de la part de l'ASN.

Flamanville : redémarrage précipité !

Le 12 décembre 2020, le réacteur nucléaire n°2 de Flamanville a été recouplé au réseau électrique, avec une puissance de seulement 10 %, le minimum pour produire de l'électricité. Ceci alors que le réacteur était en réparation depuis le 10 janvier 2019. Il faut se rappeler que la loi prévoit qu'un réacteur à l'arrêt depuis plus de 24 mois, perd ses autorisations de fonctionnement et doit refaire tout le parcours administratif des enquêtes publiques... en appliquant les normes alors en vigueur. Là, le redémarrage se fait donc après 23 mois et évite ainsi de perdre ses autorisations. Si cela avait été le cas, il n'aurait pas pu redémarrer car depuis l'accident de Fukushima, en 2011, les normes sont plus exigeantes. Cela montre les limites des réacteurs vieillissants : il va falloir les réparer suffisamment vite pour ne pas dépasser deux ans. Faute de devoir les fermer.

Loire-Atlantique

À vos soins !



Penser la réduction des risques et une approche globale du soin : c'est ce dont on a bien besoin en ce moment ! C'est aussi l'approche du centre de soins infirmiers *À vos soins*, née en 2014 à Saint-Nazaire. L'association lutte contre les inégalités dans l'accès aux soins, entre consultation infirmière et activités de prévention. Parmi ces dernières, on trouve "La valise à sons", une immersion sonore à destination des personnes les plus âgées pour travailler les troubles cognitifs, ou encore "L'arbre aux sens", aussi pour les plus âgées, pour stimuler ses sens à partir de la co-création d'un jardin partagé. Pendant le premier confinement au printemps 2020, la plupart des activités de l'association ont été mises en pause, ce qui a poussé les 11 salarié-es à réinventer leurs métiers : ils et elles se sont mis-es à fabriquer des visières pour les soignant-es. L'association a depuis repris ses activités et a même mis en place un camion de dépistage gratuit, le *MarSoins*. *À vos soins* s'est rendu compte que 55 % des patient-es reçu-es dans le camion ont aussi des soins à faire.

◆ *À vos soins*, 9, rue René François de Chateaubriand, 44600 Saint-Nazaire, tél. : 09 81 75 44 03, avosspons44@gmail.com

Nouveau Plan santé environnement : une coquille vide

Le 26 octobre 2020, les ministères de la Transition écologique et de la Santé ont rendu public le 4^e Plan national santé environnement, qui va orienter l'action de l'État en matière de prévention et de réduction des risques sanitaires liés à la dégradation de l'environnement jusqu'en 2024. Un plan censé être structurant face aux pollutions de l'air, de l'eau ou des sols, à l'exposition aux produits chimiques dangereux, aux champs électromagnétiques ou encore au bruit. Le Covid-19 est venu mettre sur le devant de la scène l'importance de cette problématique. Et pourtant, c'est un plan sans ambition que dénoncent les associations et les observateurs. "Il n'y a ni contenu ni chiffre. C'est vide", déplore Sandrine Josso, députée (MoDem) de Loire-Atlantique et rapporteuse de la commission d'enquête sur l'évaluation des politiques publiques de santé environnementale, qui pointe du doigt l'absence du moindre

budget indicatif. L'épidémiologiste William Dab regrette dans *Le Monde* qu'aucune évaluation n'ait été faite du précédent plan... et qu'il en sera de même pour celui-ci, vu que ses objectifs ne sont pas définis. L'association *Génération Futures* dénonce le fait que le plan, intitulé "Mon environnement, ma santé", renvoie massivement vers la responsabilité individuelle : "faciliter l'accès aux données environnementales du quotidien", "identifier les substances dangereuses dans les objets du quotidien", etc. Exit la responsabilité des industriels et les politiques publiques pour réduire les nuisances. Il n'y a par exemple "aucune mesure coercitive à l'encontre des industriels qui commercialisent des produits contenant des substances connues ou suspectées d'être dangereuses pour la santé et l'environnement", déplore l'association.

◆ *Génération Futures*, 179 rue de Lafayette, 75010 Paris, tél. : 01 45 79 07 59, www.generations-futures.fr

Nanomatériaux

Les fabricants bloquent l'évaluation des risques

La déclaration des substances à l'état nanoparticulaire, rendue obligatoire en France en 2013, est considérée par l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) comme un outil indispensable de l'évaluation des risques sanitaires et environnementaux de ces substances infiniment petites. Pourtant, dans sa première évaluation de ce registre nommé "R-nano", publiée le 1er décembre 2020, l'Anses explique que toute évaluation est rendue impossible du fait de l'absence de données renseignées par les fabricants. "Sur les 52 000 déclarations analysées, 90 % des données de caractérisation des nanomatériaux telles que la taille, la surface spécifique, la charge de surface ne sont pas exploitables", estime l'agence. Il semble que l'absence de sanction associée au mauvais remplissage de ce registre anéantisse tout son intérêt. Pour que cela fonctionne, il faudrait par exemple que toute substance mal renseignée soit retirée du marché l'année suivante, ou que des amendes dissuasives soient infligées aux contrevenants.



Bientôt la 6G ?

- La 1G correspond à la possibilité de téléphoner sur un téléphone mobile. Les premiers appareils, très volumineux, ont été installés sur des voitures en 1986.
- La 2G a permis l'envoi de messages (SMS). Elle a été développée à partir de 1992.
- La 3G a permis de capter internet sur son téléphone. Ceci à partir de 2000.
- La 4G a augmenté la vitesse (cinq fois plus vite). Elle a commencé à être déployée en France en 2014.
- La 5G augmente la vitesse et permet de regarder plusieurs applications en même temps. Elle va entre 10 et 100 fois plus vite. Elle commence à être déployée en 2021... alors que la 4G n'est pas encore diffusée partout.

Pas de raison de s'arrêter là ! Le progrès serait d'aller encore plus vite. Donc mettons vite au point des comités contre la 6G, la 7G, etc. Car chaque nouvelle génération de téléphonie mobile s'accompagne de champs électromagnétiques de plus en plus forts.

EN BREF !

◆ **Des châteaux condamnés pour leurs pulvérisations de pesticides.** En 2014, 23 écolières et leurs enseignant-es avaient été pris-es de malaises et hospitalisé-es en urgence, suite à des pulvérisations de pesticides réalisées à proximité de l'école de la commune de Villeneuve-de-Blaye, en Gironde. Après une relaxe et un appel du parquet général, les deux châteaux incriminés ont été condamnés à 5 000 € d'amende avec sursis chacun le 7 octobre 2020 pour utilisation inappropriée de pesticides. Une "victoire" mais une amende dérisoire qui ne pallie pas la nécessité d'une loi de protection générale beaucoup plus ferme dans ce domaine.

PAIX ET NON-VIOLENCE

Un porte-avion nucléaire en plus, 55 hôpitaux en moins

Alors que l'on manque de tout dans le social, dans les hôpitaux, le président Macron a annoncé, lors d'une visite à Framatome, le 8 décembre 2020, le lancement de la fabrication d'un nouveau porte-avion nucléaire qui remplacera dans quelques années l'actuel Charles-de-Gaulle. Combien cela va-t-il coûter ? Jean-Philippe Rolland, amiral, questionné sur ce sujet, le 12 mars 2020, par la commission défense et forces armées de l'Assemblée nationale, a répondu : "aujourd'hui, l'ordre de grandeur s'élève à cinq milliards d'euros au bas mot et même davantage si la propulsion nucléaire est retenue" et d'ajouter que les frais de fonctionnement sont de l'ordre de 200 millions d'euros par an. Une étude de 2011 de l'Observatoire des coûts de la construction hospitalière estime alors que le coût d'un hôpital de taille moyenne (40 000 m²) est de 80 millions d'euros soit avec l'inflation environ 90 millions début 2021. Un porte-avion nucléaire en plus, c'est donc 55 hôpitaux en moins.. Mais avec un tel porte-avion, sûr qu'on va beaucoup mieux repousser les virus !



Demain, des "soldats augmentés" ?

Le comité d'éthique du ministère de la défense a donné son feu vert en décembre 2020 à la recherche sur le "soldat augmenté". Ce comité plaide pour l'ouverture de travaux sur les méthodes "invasives" d'amélioration des performances physiques des militaires.



Concrètement, cela recouvre des aspects aussi variés que le recours à des exosquelettes, mais aussi l'injection ou l'absorption de substances, les opérations chirurgicales ou encore l'intégration de puces sous la peau pouvant envoyer ou recevoir des informations à distance sur un théâtre de guerre. Le comité parle par exemple de substances conçues pour améliorer "la résistance face au phénomène d'isolement ou à la suite de la capture par l'ennemi". Terrifiant. Quelles limites à ces recherches ? Elles sont effrayantes aussi "Toute augmentation dont on estime qu'elle serait de nature à (...) provoquer une perte d'humanité ou serait contraire au principe de respect de la dignité de la personne humaine". (Source : *Le Monde*, 4 décembre 2020)

SOCIÉTÉ

HOMO SAPIENS : 300 000 ANS D'ÉVOLUTION !



Chanter, un dangereux délit !

Le 26 novembre 2020, c'est jour de marché au bourg d'Argentat-sur-Dordogne, en Corrèze. Un petit groupe de choristes se retrouve sur la place pour pousser la chansonnette politique, dénonçant l'état d'urgence et autres dérives autoritaires. Le concert réjouit les un-es, mais effraie les autres, craignant pour des sanctions voire la fermeture du marché par les autorités en cette période de confinement. La chorale part chanter dans un supermarché de la ville où elle est accueillie par des sourires, puis revient vers le marché. 30 gendarmes l'y attendent. Encerclément, photographies, contrôles d'identité. Un choriste, sorti de la nasse, est plaqué au sol, menotté et placé en garde à vue. Il passera en procès le 1^{er} juin 2021 à 13h30 devant le tribunal de Tulle pour les charges de port d'arme (un opinel), participation à un rassemblement interdit, outrage, rébellion, violence sur gendarme et refus de prélèvement ADN. Il est possible d'écrire à cette dangereuse organisation terroriste ou de l'aider à financer son procès en écrivant à : Association L'Esprit en Balançoire, Aussoleil, 19 320 Saint-Martin-la-Méanne.

Lot

Tué par un chasseur

Sur la caille de Cajarc, un jeune homme de 25 ans, Morgan Keane, a été tué accidentellement par un chasseur le 2 décembre 2020. Il se trouvait alors à cent mètres de sa maison, dans sa propriété, en train de couper du bois. L'auteur présumé du coup de feu est un jeune Aveyronnais, qui avait été invité à une

battue aux sangliers et qui venait d'avoir son permis de chasse. Le chasseur risque trois ans d'emprisonnement pour homicide involontaire sauf si les faits sont requalifiés en homicide involontaire par la violation manifestement délibérée d'une obligation particulière de sécurité ou de prudence imposée par la loi ou le règlement. Auquel cas, il risquerait alors une peine de 5 ans de prison.





primevère

35^e salon-rencontres de l'alter-écologie

26-27-28
février 2021

Eurexpo • Lyon

450 exposants
60 conférences
10 espaces

dont 1 conférence animée
par la revue *Silence* !

Contre l'alternumerisme
avec *Julia Laïnae* et *Nicolas Alep*

Un appel à s'extraire de l'utopie numérique,
à refuser la numérisation du monde.

envoi gratuit du programme
date limite 20 janvier 2021

et maintenant ?
salonprimevere.org

AGENDA

Critique de l'idéologie de la bienveillance

Du 30 mars au 2 avril 2021 /
du 21 au 24 septembre 2021.

Formations proposées par Anthony Brault à Saint-Germain-sur-Tille, en Ille-et-Vilaine. "Les outils d'intelligence collective, la météo intérieure, les processus de gouvernance partagée, la décision par consentement, la communication non-violente, les démarches de transition... Un prêt-à-penser qui s'incarne dans un prêt-à-outiller. Des organisations de travail plongent dans cette idéologie de la bienveillance, en espérant y trouver une cohérence avec leurs valeurs de justice politique et sociale et du respect de la dignité et de l'égalité de chacun. Cette idéologie n'est pas facilement critiquable. Faut-il la combattre ou la nuancer, la faire évoluer ?" Ces formations essaient d'amener à réfléchir ensemble aux limites et aux dévoiements possibles de ces outils, et aux meilleurs pratiques à utiliser dans chaque situation de travail, à partir d'outils théoriques et d'analyses de pratiques.
Inscriptions : anthonybrault@gmail.com.
Informations : www.sanstransition.org, rubrique "Éducation populaire".

Silence

LYON : EXPÉDITION DE SILENCE
11-12 février

Dans nos locaux. Le jeudi de 9h à 18h, le vendredi de 9h à 12h. Sur inscription et dans le respect des gestes barrières.

Énergie

MEUSE : BURE : OCCUPATION CONTRE LA POUBELLE NUCLÉAIRE
Les opposant-es à *Cigéo*, le projet de l'Andra de construction d'un site d'enfouissement de déchets nucléaires en Meuse, se mobilisent depuis des années sur la commune de Bure et ses alentours, et se retrouvent à la Maison de la résistance pour organiser la lutte. Tout soutien est le bienvenu !
www.bureburebure.info, sauvoonslaforet@riseup.net, tél. : 03 29 45 41 77.

Fêtes, foires, salons

RHÔNE : PRIMEVÈRE
26-28 février

À Chassieu, Eurexpo, boulevard de l'Europe. 35^e édition du salon-rencontres de l'alter-écologie. Thème de l'année : "Et maintenant ?".

Dans cette ambiance noyée d'incertitudes, d'informations contradictoires, dans ce climat de peur où conflits d'intérêts et pensée unique envahissent notre quotidien... Primevère veut maintenir le dialogue, ouvrir les débats, donner la parole à d'autres, réfléchir autrement. Quel avenir commun, quelle société, quelle relation avec le vivant souhaitons-nous défendre ? Comment rebondir dans ce marasme de lois liberticides fléchées par les lobbies et multinationales ? 550 exposant-es, 150 heures de débats et 15 espaces d'animation. *Silence* anime une conférence "Contre l'alternumerisme", avec Julia Laïnae et Nicolas Alep : un appel à s'extraire de l'utopie numérique, à refuser la numérisation du monde. Et retrouvez sur place le stand de *Silence* !

Association Primevère, 9 rue Dumenge, 69317 Lyon Cedex 04, tél. : 04 74 72 89 90, info@salonprimevere.org, <http://salonprimevere.org>

Politique & société

FRANCE : JOURNÉES SANS TÉLÉPHONE MOBILE
6-9 février

Ce sont les 21^e Journées Mondiales sans téléphone portable & Smartphone. À l'occasion de la Saint Gaston ("y'a l'téléphone qui son"), le site mobilou.info propose de faire de ces trois jours, des journées sans téléphones mobiles et sans smartphones. Pourquoi ne pas en faire des occasions de relever des défis avec vos ami-es ou avec les plus jeunes, par exemple en se donnant rendez-vous dans un lieu peu connu tout en laissant le téléphone à la maison et en devant s'orienter avec des cartes ou en demandant son chemin à de vraies personnes ?
Informations, idées et matériel sur www.mobilou.info

ANNONCES

Travailler

■ **France.** Homme, 55 ans, fils d'agriculteur, recherche emploi sur un mi-temps dans une ferme urbaine ou pédagogique pour s'occuper d'animaux, les nourrir et assurer l'entretien tous les matins. À proximité d'une ville. Laissez un message et je vous rappellerai. Tél. : 07 84 66 06 06.

■ **Rhône.** La *Mieccylette*, boulangerie en SCOP à Lyon, autogérée par 9 personnes qui fabriquent, vendent et livrent le pain en CDI. Production de pain bio, pétrissage main, cuisson au four à bois. Livraisons en vélo et vente sur le marché. CDI 28h/semaine, prise de poste le 19 avril 2021, 1156€ nets par mois. Candidatures par mail : candidature@lamieccylette.fr

■ **Nord.** Entre Saint-Omer et Dunkerque, à céder, cause départ à la retraite, 1,28 ha

en maraîchage biologique dont 1 300 m² de tunnels. Vente en AMAP. Tél. : 03 28 68 91 87, jeanluc.bardel@wanadoo.fr

Vivre ensemble

■ **Haut-Rhin.** Nous sommes un collectif de 8 personnes, dans la vallée de Munster. Nous avons créé l'association *La Montagne qui gazouille* afin de racheter une ferme, créer un habitat groupé intergénérationnel (de 1 ans à 76 ans), et y développer les activités suivantes : agriculture en biodynamie, pain, accueil pédagogique, jardin-forêt, jardin d'enfants. Dans un esprit non spéculatif, l'association sera seule propriétaire, et les résidents n'auront qu'une propriété d'usage. Nous avons besoin de soutien financier pour l'achat de ce lieu et en faire un Bien commun. Vous pouvez nous aider par un don, un prêt, ou un apport en capital. Contact : montagnequigazouille@posteo.net, tél. : 06 95 84 23 03.

Gratuites : Les annonces de *Silence* sont gratuites pour les abonné-es (le premier abonnement est à 22 € pour six mois). Elles sont également gratuites pour les offres d'emplois. Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement. Taille des annonces. Nous vous demandons de faire le plus concis possible. Au delà de 500 signes, nous nous réservons le droit de faire des coupes. **Délais : Pour passer une annonce dans le numéro de mars 2021, il faut qu'elle soit parvenue à la revue au plus tard le mardi 26 janvier. Pour passer une annonce dans le numéro d'avril 2021, au plus tard le mardi 2 mars, etc.** Adresse réelle : Nous vous demandons d'indiquer au minimum une adresse postale et/ou un numéro de téléphone fixe. Domiciliées : *Silence* accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 5 € en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Écrire sur cette enveloppe au crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue. Sélection : *Silence* se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui lui déplaisent.



Le réemploi des emballages en verre : un gisement de décroissance

Face à un gouvernement qui persiste à favoriser le plastique, de plus en plus d'initiatives naissent pour mettre en œuvre la consigne de verre dans les territoires. Exemple à Lyon.

En juillet 2019, le gouvernement français a déposé son projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire au parlement. Parmi les mesures proposées, un objectif de 5 % d'emballages réemployés d'ici 2023 et 10 % d'ici 2027, avec donc un retour partiel à la consigne pour les bouteilles. Le verre est le seul matériau, parmi ceux utilisés pour le conditionnement de boissons, qui se prête au lavage, et donc au réemploi. Le réemploi après lavage est plus simple et écologique que le coûteux recyclage des matériaux, qui nécessite un processus de transformation industrielle énergivore et polluant. Par rapport au recyclage, le lavage pour réemploi permet d'économiser 33 % d'eau, 76 % d'énergie et d'émettre 79 % de gaz à effet de serre en moins (1).

Mais la loi prévoyait également le réemploi des emballages en plastique, mesure qui a été rejetée par le sénat en septembre 2019. "Cette loi avait pour objectif de ne pas fâcher le lobby du plastique", estime Nils Svahnström, de l'association lyonnaise *Rebooteille*. Quand on parle de consigne pour le plastique, ce n'est pas dans le but de réutiliser les emballages, mais de les recycler, d'améliorer leur tri. La consigne est une manière de rendre le plastique fréquentable le plus



longtemps possible, alors que le vrai enjeu est de le faire disparaître."

De nombreux acteurs associatifs agissent pour mettre en place des systèmes de consigne de bouteilles en verre et de réemploi dans toute la France. *Silence* fait le point sur la mise en place d'un tel système à Lyon depuis 2020.

"Un enjeu très concret, terre à terre"

Au commencement était *Consilyon*, une association militant pour le retour de la consigne (2). Elle suscite une vocation chez deux porteurs de projet qui à présent œuvrent à concrétiser eux-mêmes ce retour à la consigne en mettant sur pied la filière adéquate, sous l'enseigne *Rebooteille*.

Stéphane et Nils, trentenaires, ont été interpellés par l'absence de système de consigne des emballages en verre. Les

bouteilles et les bocaux en verre sont systématiquement détruits pour être ensuite refabriqués, alors qu'un lavage suffirait à leur donner à chaque fois une nouvelle vie. Un gâchis incroyable alors que la solution est à portée de mains. Après tout, la consigne du verre était massive il y a encore quelques décennies en France, et elle est encore bien en place dans des pays comme l'Allemagne. Pour Nils, la question de la consigne est "un enjeu très concret, terre à terre, qui parle à chacun et chacune dans son quotidien, à la différence d'autres aspects de la transition écologique qui semblent plus lointains."

Un projet à dimension industrielle

Pour être viable, un projet de consigne de verre nécessite de toucher un très gros volume de bouteilles (qui se chiffre en millions d'unités), et pour cela, des infrastructures et des investissements

1. Analyse de cycle de vie réalisée par le cabinet *Deroche Consultants* en 2009.

2. *Consilyon*, 11 rue Docteur Ollier, 69100 Villeurbanne, consilyon.airlab.fr, consilyon@riseup.net.



1^{er} lavage commercial de Rebooteille (debout) réalisé le 27 octobre 2020 en collaboration avec Ma Bouteille s'appelle Reviens (accroupis).

importants. Un défi qui n'est pas habituel pour des militants plutôt habitués à de petits projets. Les deux initiateurs de *Rebooteille*, Stéphane et Nils, étaient respectivement architecte et urbaniste. Ils ont donc tout à apprendre sur la question, et se trouvent au défi de lancer un projet de nature et d'ampleur véritablement industrielle. *"Industriel ça ne veut pas dire qu'on va créer une grosse boîte capitaliste, mais qu'on doit se donner des*

moyens adaptés", précise Nils, qui se dit de sensibilité anarchiste et qui vit dans une coopérative d'habitat. Le but est de transformer à terme l'association en coopérative : *"ni avoir un patron, ni devenir patron"*, résume-t-il.

Pour se consacrer à plein temps à leur projet, Nils et Stéphane démissionnent de leurs emplois respectifs. En 2018, ils intègrent l'incubateur *Alter'incub*, un réseau d'accompagnement à l'innovation sociale, et sont rejoints par Bastien en 2019.

Se financer

Côté financement, *Rebooteille* a été lauréat d'un Appel à manifestation d'intérêt lancé par la métropole de Lyon autour de l'économie circulaire 2019, et a pu compter également sur le soutien financier de l'Ademe, de la ville de Villeurbanne, de Cigales, ainsi que de dons et adhésions. Une campagne de levée de fonds a été lancée fin 2020. *"Les sommes nécessaires pour démarrer et investir dans le matériel nécessaire au lancement de l'activité : machines de lavage et de séchage, véhicules, casiers, salaires, etc., dépassent les 500 000 €, estime Nils. Sur les 3-4 premières années du projet, on est sur un investissement proche du million d'euros."*

Premiers pas et défis pratiques

Un travail d'arrache-pied leur permet de démarrer leur activité à Lyon en mars 2020. Le 10 mars, la consigne se met en place en lien avec une première brasserie, la *Brasserie Nomade* à Genas, et dans 5 points de collecte : 3 épiceries, un bar et un caviste. Une semaine plus tard, l'activité est arrêtée à cause du confinement lié au Covid-19... et elle reprend le 11 mai.

Le fonctionnement de la consigne est le suivant : les personnes déposent leurs bouteilles vides dans des points de collecte, généralement des commerces. L'association vient chercher les bouteilles, et les emmène dans ses ateliers de traitement. Là, les bouteilles sont lavées, séchées et reconditionnées en palettes

filmées comme les bouteilles neuves. Puis les bouteilles sont ramenées aux brasseries et autres productrices qui s'en servent comme contenants.

En attendant que *Rebooteille* s'équipe de ses propres équipements de lavage (fin 2021), les bouteilles sont lavées à côté de Valence par *Ma Bouteille s'Appelle Reviens*, son homologue dromardéchois. L'association organise des tournées de collecte dès que les capacités des magasins sont atteintes, et va nouer des partenariats avec plusieurs acteurs logistiques locaux afin de mutualiser au maximum les trajets (logistique inversée).

Nils énumère les défis et les difficultés pratiques qui émaillent le passage à la consigne pour l'ensemble des acteurs et actrices concerné-es. Pour que la consigne marche, il faut une uniformisation des bouteilles afin qu'elles puissent être réutilisables par le plus grand nombre possible de productrices. Plusieurs autres brasseries sont intéressées pour passer à ce système mais ont de gros stocks de bouteilles à écouler d'abord. Cela implique donc un délai important avant de rejoindre le système. Il faut également des étiquettes qui se décolle au lavage. Les brasseries doivent donc changer de papier adhésif. *Rebooteille* les met en lien avec une

imprimerie partenaire qui peut les aider à réaliser ce changement.

Au niveau des commerces, le principal frein qui a été identifié est la place disponible dans le magasin pour entreposer les casiers de bouteilles. Sans oublier les opérations d'encaissement en plus, ainsi que le temps d'explication à la clientèle.

Côté consommatrices justement, une étude de l'Ademe fait ressortir le fait que facturer une caution monétaire lors l'achat des bouteilles, restituée au retour de celles-ci, constitue un facteur d'encouragement important et peut aller jusqu'à doubler le taux de retour. Par ailleurs, l'usage de la consigne dépassera le réseau militant dans la mesure où les points de collecte se feront plus nombreux et seront à proximité du domicile pour tout le monde. Le défi est donc de passer d'un réseau de commerces engagés, petites épiceries, bars et cavistes, à de grandes enseignes de la bio puis à des supermarchés de proximité.

Mettre en place une filière complète

En plus de l'ampleur du projet, un autre défi vient du fait qu'il est nécessaire de mettre en place une filière complète : productrices, brasseries, magasins, collectivités, individus. "Il s'agit à la fois de mettre en lien les acteurs et actrices

existantes et de créer nous-mêmes les maillons qui manquent", résume Nils. Alors que *Rebooteille* a démarré son activité avec une brasserie, fin octobre 2020 ce sont 2 brasseries, un distributeur de vin et 11 points de collecte (majoritairement des épiceries bio et/ou en vrac) qui en font partie. L'ambition est de pouvoir intégrer ensuite à ce fonctionnement les bouteilles de jus, de lait et d'huile, puis les autres contenants en verre du type bocaux.

Pour le moment, ce sont les productrices commercialisant leurs bouteilles essentiellement au niveau local qui sont visés. Mais au-delà de la seule échelle de l'agglomération ou de la région, on pourrait imaginer un fonctionnement plus efficace, pratique et écologique, en uniformisant par type de boisson les bouteilles au niveau national et moyennant un assouplissement de certaines normes (appellations...) au profit de la consigne.

Un réseau national pour la consigne et le réemploi

Et la coordination des acteurs et actrices de cette filière au niveau national, c'est justement l'objet du *Réseau Consigne*, qui se structure depuis 2019. *Rebooteille* a accueilli sa première assemblée générale nationale en 2019, avec une cinquantaine de projets présents.

Les missions du *Réseau Consigne* sont de centraliser et diffuser les informations sur la consigne du verre, d'être un centre de ressources sur le sujet, une plateforme d'échanges et de partage entre acteurs et actrices de la consigne. Le réseau remplit également un rôle de plaidoyer à ce sujet, d'interlocuteur auprès des institutions, et d'accompagnement des porteu-ses de projets.

De *Rebooteille à Bout à Bout* en Pays-de-la-Loire et à *La consigne de Provence*, de *Alsace Consigne à Consign'up* autour de Toulouse, de *Réutiliz* à La Réunion à *Oc' Consigne* autour de Montpellier, les projets de réseaux de consignes de verre se multiplient partout sur le territoire.

Pour l'instant, la France reste en retard par rapport à ses voisins belges et allemands notamment. Face à l'inertie et aux dévoiements des politiques publiques en la matière, il semble que ce soit des initiatives de militant-es de l'écologie qu'émergera l'alternative écologique qui s'impose dans la filière du verre. ♦

➔ Adresses

- ♦ **Rebooteille**, 31 quai Jajr, 69009 Lyon, www.rebooteille.fr, contact@rebooteille.fr.
- ♦ **Réseau Consigne**, www.reseauconsigne.com.



Animation sur la consigne à Lyon.

› Texte : **Danièle Garet**



Réagir
face

à la dérive autoritaire

Un virus a suffi pour que nous soient imposées les privations de liberté les plus extrêmes : confinement, couvre-feu, arrêt d'activités, obligation de port du masque, entre autres. Si spectaculaires qu'elles soient, ces pertes de liberté ne sont pas conjoncturelles, elles s'inscrivent dans un mouvement de fond et dans un système.

La dérive autoritaire de l'État : une évidence, une exagération, un euphémisme ? Un effet de circonstances exceptionnelles, de la personnalité "jupitérienne" du président, de la crispation et des errements d'un pouvoir dépassé par les événements ? Prenons le temps de dresser le catalogue des faits. Même très incomplet, il sera quelque peu déprimant mais devrait nous aider à regarder les choses en face et à balayer d'éventuels derniers doutes. Cette dérive est trop massive, multiforme, constante, pour relever du fortuit.

D'une guerre à l'autre

13 novembre 2015, au soir des attentats à Paris et Saint-Denis, l'état d'urgence sur tout le territoire national est décrété (une première depuis le putsch d'Alger) et François Hollande relance la "guerre au terrorisme" (1).

16 mars 2020, Emmanuel Macron déclare que, face au Covid-19, "Nous sommes en guerre" et annonce le premier confinement du pays (à cette échelle, une première depuis toujours).

Le choix du registre militaire pour traiter une crise sanitaire est tout sauf anodin. Le gouvernement par ordonnances devient systématique (62 sont prises entre le 23 mars et le 17 juin 2020) et court-circuite le parlement. Le recours au Conseil de défense se banalise (pas moins de 40 réunions depuis début 2020) et supprime peu à peu le Conseil des ministres, réduit à une chambre d'enregistrement.

Des méthodes "évidemment exceptionnelles, évidemment temporaires" selon la formule de Macron ? Évidemment non. En témoigne déjà l'incroyable entourage du vote de la loi sur la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme (dite loi "silt" du 30 octobre 2017). Les députés de *La France en marche*, au prétexte de sortir de l'état d'urgence (toujours

en vigueur depuis 2015 après plusieurs prolongations) en transcrivent les principales mesures dans le droit courant ! L'état d'urgence devient permanent (2).

D'une loi à l'autre

Dans ce contexte où l'exception est devenue la règle, les lois liberticides s'accumulent. Une dizaine en trois ans, parmi lesquelles celle du 23 mars 2020 qui instaure un "état d'urgence sanitaire" provisoire (!), qui finalement est prolongé jusqu'au 26 février 2021.

Citons la loi du 30 juillet 2018 sur la protection du secret des affaires, qui menace les journalistes et les lanceurs et lanceuses d'alertes cherchant à informer sur ce qui se passe dans les entreprises (3).

1. La notion de guerre au terrorisme et l'usage de l'armée dans des fonctions de police remontent à 1978 avec le premier plan *Vigipirate*.

2. La France insoumise, *Macron à la dérive autoritaire*, nov. 2020. Attac France, Commission Démocratie, *La dérive vers un État autoritaire : quelles résistances organiser ?* 21 mai 2019.
3. *Silence*, Les secrets des entreprises seront bien gardés, n° 472, nov. 2018

La loi "asile et immigration" du 10 septembre 2018 qui attaque les droits des personnes migrantes. La loi de réforme pour la justice du 23 mars 2019 qui comporte une nouvelle procédure pénale réduisant les droits de la défense (possibilités de prolonger les gardes à vue, les durées d'enquête, d'élargir les écoutes etc.) La loi dite "anti-casseurs" du 10 avril 2019, la loi du 27 juillet 2019 "pour une école de la confiance" qui renforce le contrôle déjà important des familles pratiquant l'instruction à la maison.

Sautons quelques autres textes pour arriver à la loi de "sécurité globale". Son article 24, pénalisant le fait de diffuser des images d'un policier dans un but malveillant, a suscité un tollé général. Il ne s'agit pourtant que d'un élément parmi d'autres au sein d'une évolution inquiétante de la doctrine en matière de gestion de l'ordre public...

De la "technopolice" à la police de la pensée

En effet, la loi de "sécurité globale" ne fait qu'inaugurer l'entrée de la surveillance et du contrôle de la population dans une nouvelle ère technologique. Le *Livre blanc de la sécurité intérieure*, présenté par le ministère le 16 novembre 2020, comporte de nombreuses mesures destinées à être opérationnelles lors des Jeux olympiques de Paris de 2024. Elles auront donc à être rodées avant, autant dire très vite. Outre la légalisation des drones de surveillance ou de nouvelles prérogatives pour la police municipale, sont proposées aussi l'interconnexion des fichiers biométriques, plusieurs dispositions pour systématiser la reconnaissance faciale etc.

Dans le même temps le fichage politique s'intensifie. Le 2 décembre 2020, trois décrets du ministère de l'Intérieur élargissent les finalités de trois fichiers (Pasp, Gipasp et Easp (4)), ajoutant, à la "sécurité publique", la "sûreté de l'État". Dans ces fichiers pourront figurer les opinions et convictions (et non plus seulement les "activités") politiques, philosophiques, religieuses, les appartenances syndicales ainsi que des données de

4. Les fichiers Pasp, Gipasp et Easp concernent respectivement les préventions aux atteintes, la gestion de l'information et les enquêtes administratives relatives à la sécurité publique. Ces trois fichiers, désormais très étendus, reprennent et dépassent le projet de fichier Ed-vige auquel Nicolas Sarkozy avait dû renoncer, en 2008, face à une énorme levée de boucliers.

LIBERTÉE SURVEILLÉE - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ



Face à l'utilisation démesurée d'outils répressifs, cette manifestante utilise les moyens du bord pour se protéger.

santé, le tout dans la visée quasi illimitée de la protection des "intérêts fondamentaux de la Nation".

Ainsi, la police de la pensée et la "technopolice" sont en marche simultanément (5).

L'emprise totale du numérique

Dans le champ sanitaire, le gouvernement a lancé deux applications de

traçage des personnes, *StopCovid puis TousAntiCovid*. Le succès n'a pas été au rendez-vous, pour diverses raisons. Selon *La Quadrature du Net* (6), pour des résultats sanitaires faibles, voire contre-productifs, la généralisation de ce type d'application causerait des dommages immenses au plan de nos libertés. Le principe de l'obligation ne tarderait pas à s'imposer, ou à tout le moins le poids de la pression sociale (et avec une forme

5. *La Quadrature du Net*, La technopolice, moteur de la "sécurité globale", 19 nov. 2020

6. *La Quadrature du Net*, Nos arguments pour rejeter StopCovid, 14 avril 2020

d'officialisation du smartphone comme extension technologique obligatoire pour tous). L'enjeu réside aussi dans l'accoutumance de la population à un flicage permanent, ouvrant la voie à l'acceptation, demain, de la reconnaissance faciale.

Le champ de la santé n'est pas le seul à être impacté par la numérisation galopante. Le numérique, et donc la captation des données personnelles, devient le point d'entrée obligé pour tous les services publics, pour tous les actes de la vie personnelle et citoyenne, dans tous les domaines : santé, éducation, fiscalité, justice etc. Cette captation permanente de nos données s'étend en un système bien-tôt total, et qui contient en germe de nouvelles formes de totalitarisme. Pour nos libertés, la principale menace réside là.

Les guerres ont toujours été des moments de mutations brutales des sociétés, les technologies utilisées pour les combats étant recyclées massivement dans le civil. Selon ce processus désormais bien connu (7), les "guerres" actuelles contre le terrorisme et le Covid-19 risquent bien de nous faire basculer dans le tout numérique, et donc le tout sous contrôle. C'est ainsi que le gouvernement passe en force pour permettre

7. Les grandes guerres des 19^e et 20^e siècles ont brutalisé et fait muter durablement les sociétés. La production des gaz de combat a fait naître la chimie industrielle, la motorisation des armées nous a fait basculer dans le "tout bagnole" et l'addiction au pétrole, la bombe atomique a ouvert la voie au nucléaire civil, le tout sans jamais le moindre débat démocratique. Voir : *Silence*, L'emprise empoisonnée des guerres, n° 485, janvier 2020.



le déploiement de la 5G, lequel s'effectue en dépit de nombreuses demandes de moratoires, émanant de tous bords politiques (Convention citoyenne, députés y compris de la majorité, maires, associations etc). Notre futur est livré aux *Gafam* et aux opérateurs téléphoniques, appuyés par un État rivé au dogme de la croissance économique illimitée.

De brutalités en intimidations

La police évolue en adoptant les technologies de pointe mais, dans le même temps, elle devient nettement plus brutale lors des manifestations. Le 16 septembre 2020, le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin présente le nouveau *Schéma national de maintien de l'ordre*. La doctrine qui le sous-tend revient à favoriser les escalades violentes plutôt qu'à les prévenir, à faire peur pour dissuader les gens de manifester. Fin 2015,

lors des manifestations pour le climat dans le contexte de la COP 21, des militantes sont assignées à domicile. Entre novembre 2018 et mars 2019, l'usage d'armes mutilantes pendant les manifestations des Gilets jaunes blesse 2 300 personnes, dont des blessures graves. La France a été condamnée à plusieurs reprises au sujet des violences policières.

L'autoritarisme passe aussi par l'intimidation. Parmi de nombreux exemples, citons celui de la création, fin 2019, de la cellule Demeter au sein de la gendarmerie nationale et en partenariat avec la *FNSEA*. Elle a pour mission le suivi des atteintes aux mondes de l'agriculture et de la chasse. Les militant·es antispécistes sont spécialement visé·es, mais aussi les journalistes, les militant·es écologistes et toutes personnes susceptibles de nuire à l'image de l'agriculture intensive, ne serait-ce qu'au plan symbolique ! (8)

Le 11 juin 2020, la Cour européenne des droits de l'homme condamne la France pour avoir violé la liberté d'expression des militant·es de l'organisation *Boycott-Désinvestissement-Sanction* (qui œuvre en faveur des droits du peuple palestinien), dans le cadre d'une campagne d'appel au boycott des produits israéliens. Elle réaffirme donc le droit au boycott. Malgré ce jugement, le Ministère de la Justice français maintient, dans une dépêche au parquet, que ces appels au boycott sont susceptibles d'être pénalisés. Il y a là une attaque acharnée contre l'un des droits élémentaires des mouvements militants.

8. *Silence*, La cellule Demeter : l'opposition à l'agriculture intensive devient un délit, n° 492, oct. 2020.





Manifestantes à Rennes en novembre 2020 pour protester contre la proposition de loi sur la sécurité globale.

La mise en place du Service National Universel (SNU), plutôt molle faute de volontaires et du fait de l'épidémie du Covid-19, est toujours d'actualité, avec même un budget en forte hausse (9). Un dispositif qui, dans la lignée du service militaire, présume de pouvoir faire adhérer la jeunesse aux "valeurs de la République", s'inscrit tout à fait dans une posture autoritaire "décomplexée" de la part de l'État (10).

Etc. Nous le voyons, les atteintes à nos libertés s'exercent dans tous les domaines, sous de multiples formes, et leur inventaire hétéroclite s'allonge tous les jours. C'est qu'il résulte d'un système, et non d'une suite malheureuse de bavures démocratiques.

Une course en avant forcément liberticide

Évoquons un dernier exemple avec, depuis les années 2000, des mouvements sociaux massifs (contre le démantèlement du code du travail ou du système des retraites notamment), qui n'obtiennent que de très maigres résultats. Les gouvernements se targuent de refuser tout compromis, assument de plus en plus les passages en force. Au sein d'un État historiquement centralisateur et vertical, l'autoritarisme ne date pas d'hier. Mais il se renforce en un moment où le capitalisme se renouvelle avec les *big data*, sur fond de crise sanitaire inédite. Il

procède ici de l'idéologie néolibérale qui, par essence, n'admet que la course économique effrénée : nous en avons une illustration frappante avec les énormes dégâts causés par la pandémie qui la ralentit.

Cette idéologie repose sur le fameux argument du "il n'y a pas d'alternative". Les choix du gouvernement et du CAC 40 sont les seuls possibles, les seuls rationnels. Ils s'imposent donc, après quelques simulacres de discussion, sans que jamais des options différentes puissent être considérées. La non prise en compte persistante du dérèglement climatique (de façon un tant soit peu consistante), de même que l'obstination française sur la voie du nucléaire, relèvent aussi de la surdité et de l'incapacité systémique à changer de cap, même quand celui-ci nous conduit droit dans le mur. L'inflexibilité du "toujours plus" économique, parfois masquée sous des apparences démocratiques, ne tolère en fait nul obstacle, nulle divergence. Avec, il faut le reconnaître, l'assentiment d'une partie de la population entretenue dans la peur et l'aliénation aux injonctions "connectez-vous et consommez".

Libertés contre sécurité ? Le contrat de dupes

Face à cette idéologie qui se revendique pourtant amie des libertés, il nous faut reconsidérer radicalement les libertés et les sécurités en jeu aujourd'hui. Certes, nous avons besoin de sécurité face aux attentats islamistes ou à la crise sanitaire. Mais nous en avons tout autant

besoin, et bien davantage, face à la pollution de l'air, au dérèglement climatique et ses conséquences (méga-feux, tempêtes hors normes, canicules intenses, etc.), au nucléaire, à l'abandon des personnes migrantes, aux pénuries alimentaires qui vont toucher des millions de gens, face à des contextes sociaux et environnementaux invivables sur une part croissante de la planète. De ce monde-là, nous n'avons ni sécurité, ni libertés.

Avec le néolibéralisme, le rôle de l'État ne consiste pas en un "laisser faire" passif. Il s'agit pour lui de coproduire, avec les entreprises capitalistes, les règles d'un jeu organisant tous les champs sociaux (industries, services publics, pays et villes, et jusqu'aux individus) autour de la concurrence et de la rentabilité. Dès lors, les libertés sont celles du "renard libre dans un poulailler libre", au sens où les poules finissent par être mangées, soit par le renard, soit par le fermier. Les libertés sont avant tout celles des opérateurs de télécom, des promoteurs immobiliers, des laboratoires de génie génétique, des cyber-entrepreneurs et autres merveilleux agents de notre modernité et de notre futur. Et ce dans une société où l'État détruit méthodiquement les protections sociales, ne fait pas respecter les principes de précaution élémentaires, privatise les biens communs.

Sous l'idéologie néolibérale, le contrat social "liberté contre sécurité" n'est qu'un vaste marché de dupes. Mais dupes, nous ne sommes pas et nous pouvons réagir.

Réaffirmons nos principes vitaux

Il s'agit pour commencer de ré-affirmer nos principes vitaux. Refuser plus que jamais toutes les logiques de guerre, réelles ou métaphoriques, qui sont toujours mobilisées pour gouverner en force et qui brutalisent les sociétés. Face aux lois liberticides, réaffirmer la puissance de la désobéissance civile. Refuser l'asservissement des outils numériques, résister à la facilité débiliteuse de vivre par écrans interposés. Se regrouper pour mieux résister aux peurs, aux tentatives d'intimidation, aux violences policières, judiciaires, administratives. Face à une pensée unique oppressive, continuer d'opposer la riche diversité des alternatives et des réflexions en mouvement. ♦

9. 31 millions d'euros supplémentaires, soit 61 millions désormais budgétés pour 2020.

10. *Silence*, Service National Universel : boycott et objection de conscience, n° 483, nov. 2019

Une Échappée Belle à vélo à la rencontre des alternatives

L'AlterTour est un tour à vélo autogéré, qui, depuis 2008, va chaque été à la rencontre des initiatives écologiques et solidaires, principalement en France. À partir du parcours principal sont élaborées des *Échappées Belles*. Ainsi, fin juillet 2020, sous l'impulsion de Viridiana Champagnat aidée par Vincent Krakowski, 25 personnes autonomes dans l'itinérance à vélo et prêtes à faire un effort sportif (35 à 50 km/jour avec dénivelé positif) ont rencontré des actrices du sud de la Saône-et-Loire pendant 6 jours. Le fil rouge : l'autonomie alimentaire, énergétique et d'habitat. Petit tour d'horizon des lieux découverts.



La Ferme de l'Enfer... ou tout son contraire !



Echanges entre altercyclistes et locaux à la Ferme de l'Enfer.

Malgré le nom – qui désigne le fond, l'endroit reculé – la ferme de Christophe est un petit bijou de résilience. Non-issu du monde agricole et installé depuis 10 ans, il a fait ses choix à l'aune de la collapsologie. À 18 ans, il rêve que des citadins fuient en masse vers les campagnes en recherche de nourriture. La lecture de *La panthère des neiges* de Sylvain Tesson et son engagement en tant que paysan depuis 1986 l'a amené sur la voie. Ainsi, il s'est installé sur une grande ferme entourée de prés et de forêts, qui assurent 100 % de l'alimentation de ses vaches à viande (de race Aubrac, plus rustiques que les charolaises élevées dans le coin) ainsi qu'une réserve en eau qu'il a canalisée dans un grand étang. Il dispose également d'un potager vivrier pour lui, son fils et les woofeu-ses de passage. Christophe cultive l'ouverture et les réseaux locaux : vente à la ferme ainsi qu'au *Magasin des possibles* (épicerie au village à 2 km), création d'un "martsii" (petit marché) à Semur-en-Brionnais, accueil à la ferme d'événements proposées par le groupement citoyen *les Vie la Joie*.

◆ Ferme de l'Enfer entre Saint-Julien-de-Jonzy et Semur-en-Brionnais (Saône-et-Loire). Christophe Wagner : cwagner_56@yahoo.fr, tél. : 06 71 03 84 71, accueil en woofing au potager, à la traite des chèvres et divers travaux.

Le Magasin des possibles à Semur-en-Brionnais

Dans ce village qui compte 300 habitant·es, l'association *les Martselots* (marchands, en patois local) *des possibles*, constituée en 2019, a donné naissance au *Magasin des possibles*. Depuis juin 2019 on peut acheter dans cette épicerie des produits locaux, au maximum bio et en vrac. Emma, la porteuse du projet, a beaucoup œuvré pour redonner vie à cette épicerie, située dans le même local que l'ancienne, qui n'avait pas réussi à survivre à l'ouverture de deux supermarchés dans la petite ville voisine.

Le format associatif et le bénévolat ont permis de trouver un modèle économique viable et même de salarier Emma en juillet 2020. Aujourd'hui, des habitant·es des villages voisins, jusqu'à 15 km à la ronde, y font leurs emplettes.

Le lieu propose également des temps conviviaux tel le café-tartines du samedi matin ou des ateliers couture, débats, jeux... Et pour s'intégrer dans le paysage local, qui réunit néo-ruraux et gens du pays, le magasin refuse de vendre de l'alcool à ses adhérent·es afin de ne pas concurrencer le bar du village, l'*Entrecôte*.

◆ *Le magasin des possibles*, tél. : 03 85 81 99 27, lemagasindespossibles@posteo.net.



Chemin faisant... Un débat sur les modes d'action

Lors du passage de *l'Echappée Belle* à la Ferme de l'Enfer, un grand débat est proposé sur les modes d'action pour répondre aux enjeux climatiques, environnementaux et sociaux de notre époque. Une cinquantaine de personnes, dont la moitié d'habitant·es venu·es avec leurs enfants, y participent.

L'un des animateurs évoque son engagement à *Greenpeace* et la nécessité d'une action globale au-delà des efforts personnels. Christophe, lui, œuvre plutôt au quotidien pour se préparer à l'effondrement. Il n'est pas défaitiste et continue à planter des arbres, construire des murets en pierre pour les futures générations notamment à travers ses trois fils.

D'autres points de vue sont donnés par les participant·es. Les *Gilets jaunes* sont évoqués comme mouvement populaire de gestion des communs. Les questions

de la diversité des tactiques, du rapport à la violence, du local et du global, de l'individuel et du collectif, de la mise en cohérence de sa vie et de ses valeurs, du politique, de la temporalité – temps que l'on prend, temps qui nous reste, sont posées. Il est rappelé que les débats autour de la violence sont souvent minés, la violence étant présente en permanence dans les rapports de domination et les structures d'oppression. Il semble clair que les modes d'action doivent être adaptés au combat à mener, à l'interlocuteur que l'on a face à soi : si le dialogue semble la solution la plus appropriée pour discuter avec son voisin agriculteur pour qu'il arrête de mettre du glyphosate dans une cour partagée avec une habitante, il peut s'avérer insuffisant quand il s'agit de changer une loi. Il est rappelé que des modes d'action que l'on oppose s'avèrent

bien souvent complémentaires à l'instar de la lutte pour les droits civiques des afro-américains aux États-Unis qui s'est appuyée aussi bien sur la non-violence de Martin Luther King que sur les actions directes de Malcom X. À l'échelle du territoire du Brionnais, cette complémentarité se traduit par la nécessité de fermes pour nourrir les personnes en lutte et de personnes en lutte pour faire bouger les lois sur l'alimentation, la politique agricole commune, les conditions de vie et d'abattage des animaux d'élevage, les semences paysannes ou encore l'interdiction des pesticides.

Ce riche débat n'aura pas de conclusions : il n'y a pas de solution toute faite pour résoudre les injustices sociales et le désastre environnemental en cours, seulement des chemins à débroussailler, des rêves à construire, ensemble.

Chemin faisant... Et si on parlait d'abattage ?

Les cyclistes ne peuvent quitter la *Ferme des Grands Noyers* et le charolais sans mieux comprendre les conditions d'élevage et d'abattage de la filière bovine, faisant la renommée de ce territoire. Pierre Degallier, éleveur de vaches à viande et aussi président de l'association qui milite pour un abattoir de proximité à Cluny, nous apprend que le nombre d'abattoirs s'est considérablement réduit depuis des années. En Saône-et-Loire, les abattoirs de Mâcon et de Louhans (entre autres) ont fermé leurs portes entre 2000 et 2010 au profit de structures industrielles. Leurs capacités sont plus grandes mais spécialisées par filière d'élevage. Aujourd'hui, les éleveurs doivent emmener leurs bêtes à 50-80 km de leur ferme, à Roanne, Paray-le-Monial ou Bourg-en-Bresse. Cette distance engendre stress animal et bilan carbone élevé dont s'offusque Pierre Degallier. Il nous confie aussi un autre problème : lorsque la bête est enlevée à la ferme par l'abattoir, l'éleveur n'a aucune visibilité ni contrôle sur la suite des opérations : conditions de transport, traitement des animaux, procédés d'abattage... En tant qu'éleveur il se sent dépossédé de son travail, de sa relation forte nouée avec les animaux. Alors il multiplie les démarches pour aboutir à l'ouverture d'un abattoir local.

La Ferme des Grands Noyers : une Oasis de Vie en plein bocage charolais

À l'heure où beaucoup d'humains prennent conscience d'être tous en équilibre instable sur Terre, les 60 ha de la *Ferme des Grands Noyers*, achetée en 2003 par Éric Privat, se veut un laboratoire d'expériences et une source d'inspiration dans la lignée des *Oasis de vie*. Cet agriculteur de père en fils pense bio, diversification et autonomie énergétique dès le



Les altercyclistes sont surtout de jeunes urbaines curieuses. Ici, à la ferme des Grands Noyers.

départ. Il transforme le lait de sa dizaine de vaches en beurre, yaourts et fromages, dispose d'un élevage de 3 000 poules et vend ses produits à l'AMAP de Cluny et à l'épicerie bio de Charolles, la petite ville proche. Il a aussi installé des panneaux solaires thermiques et électriques, mis en place un système de phytoépuration pour économiser et nettoyer les eaux usées et construit des logements en terre-paille pour accueillir les woofeu-ses ou porteurs de projets. En effet, conscient du problème d'accès à la terre pour les jeunes non issus du monde agricole mais qui veulent s'installer, il leur propose un espace test pour leurs cultures. Ainsi, depuis 2016, une cultivatrice de plantes aromatiques, une autre de houblon et un couple de maraîchers sont déjà passés par chez lui et continuent leurs activités agricoles ailleurs. D'autres projets sont en réflexion : méthanisation, atelier de transformation (jus de fruits, farine, conserves,...), production de blé et meulage pour alimenter une voisine, boulangère bio. Avis aux intéressés par ce lieu où la paix et la bonne intelligence se respirent tous les jours !

◆ *Ferme des Grands Noyers à Verosvres (Saône-et-Loire). Eric Privat : fermedesgrandsnoyers@free.fr, tél. : 03 85 24 88 61, 06 85 60 25 58.*

D'Acro'bath à D'Arbrazed : la passion des arbres



"Ohé, y'a quelqu'un?", interroge-t-on à travers la forêt, levant la tête vers les branches qui accueillent le parc *Acro'bath* dans le Mâconnais. En quelques minutes, émergent Isabelle et François, équipés de baudriers et casques sur la tête. Le duo est passionné par les arbres qu'il considère comme une partie de notre patrimoine commun. Pour Isabelle et François, ils ont une place écologique, esthétique, affective, sociale, économique. Alors c'est tout naturellement que le couple a lié leur métier à la forêt : l'été, il anime et encadrent les parcours grand public dans le parc, le reste de l'année ils réalisent dans le cadre de leur entreprise *D'Arbrazed* des prestations de

bûcheronnage sélectif, d'élagage soigné, de débardage à cheval, tout en prenant soin de vivre au rythme de la forêt et de l'observer. Loin des enseignements de sa formation – qui parlent seulement de cubages, coupes rases et rendements – François a une approche gestionnaire douce. Et il se sert des activités ludiques pour transmettre les connaissances qu'il a de la forêt. Pour aller plus loin, fin 2019, ils créent le groupement la *Forêt hospitalière* qui décide d'acheter des parcelles pour les gérer collectivement.

◆ *Acro'bath, Lieu-dit La Chatelaine, 71250 Bergesserin, <http://www.acrobath.com>, contact@acrobath.com, tél.: 03 85 50 87 14.*

L'association L'Engrenage à Charlieu : comment impliquer les habitants en zone rurale



L'association, créée en 2013, s'articule autour de deux lieux : un café-ressourcerie-docu-ciné dans le centre de Charlieu (dans la Loire) et un groupement d'achat, *l'Engrain*, situé à quelques kilomètres dans la bourgade de Chateauneuf. Un paysan-boulangier, président de *L'Engrenage* à ses heures perdues, met à disposition sa chambre froide pour le stockage des produits, distribués deux fois par an. Ceux-ci sont vendus avec une petite marge, suffisante pour permettre l'embauche d'une salariée à temps partiel qui coordonne l'action des bénévoles. Tout n'y est pas bio, la priorité étant donnée au local. Ce sont les adhérentes qui définissent les produits à acheter, au gré de leurs envies. Marie et sa fille Anna sont impliquées à 200 % dans ce groupement d'achats et aimeraient être plus soutenues dans cette tâche. Avis aux volontaires !

◆ l.engrenage.charlieu@gmail.com, Anna, salariée : 06 08 76 32 10.



Domaine viticole Philippe Jambon : faire une place aux vins naturels en plein Beaujolais conventionnel

Philippe est un vrai artisan, qui travaille d'arrache-pied pour élaborer des vins naturels sur les 3,5 hectares de son exploitation créée en 1997 à Leynes (Rhône). Il a immédiatement fait le pari de vinifier des vins sans aucune chimie, tant à la vigne qu'à la cave. Loin de l'esprit des vins commerciaux qui sont volontairement standardisés au goût d'une forme de clientèle, les vins naturels essaient d'être au plus près de la qualité de goût des raisins et de puiser leur typicité dans leurs terroirs respectifs. C'est donc une démarche philosophique qui requiert confiance, respect du vivant et de ses aléas, et travail passionné : culture sans herbicides ni pesticides de synthèse, vendanges manuelles en cagettes pour garder les grains entiers. Pour faire connaître ces beaux produits et leur démarche, Philippe a créé *Biojoleynes*, la fête du vin et du bio qui a lieu tous les ans là où poussent ses vignes.

◆ *Domaine Philippe Jambon, vers l'Église, 71570 Chasselas, philippejambon71@gmail.com.*



Fête du vin et de la bio
Biojoleynes

18 | 19
avril
2015

Salle des fêtes de Leynes (71)

Samedi 15h à 19h
Dimanche 10h à 18h

6^{ème} édition

Salon des vins
Marché paysan
Restauration sur place
Animations enfants

www.biojoleynes.fr

"L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ À CONSOMMER AVEC MODÉRATION."



La beauté du Brionnais
et les rencontres maintiennent
la motivation malgré l'effort.

Nous avons également rencontré :

• **La Brasserie Teddy Beer** a été créée en 2017 par Thomas, associé à sa compagne Johanna. Leurs cuves et chambre froide sont installées au sous-sol de leur grande maison et la réserve de bouteilles à remplir est impressionnante. Les bières sont vendues dans plusieurs boutiques à Lyon (et ailleurs). Thomas est un passionné, généreux dans les explications - certes techniques mais tellement concrètes et riches qu'on l'écoute des heures durant.



Sylvie, de Côté Pain à Montmelard, défourne les pizzas pour les cyclistes.



Thomas explique les étapes de fabrication de la bière à la brasserie Teddy Beer.

Brasserie Teddy Beer, Au Vivier,
71220 Pressy-Sous-Dondin,
thomas@brasserieteddybeer.fr,
tél.: 06 76 80 12 47.

• **La commune de Tramayes en transition énergétique** : un peu plus de 1000 habitant·es, une chaufferie à bois qui alimente l'hôpital et des logements, un contrat d'électricité 100 % issue de l'hydraulique. Les choix sont forts et les idées se poursuivent. Prochain chantier : la mobilité.

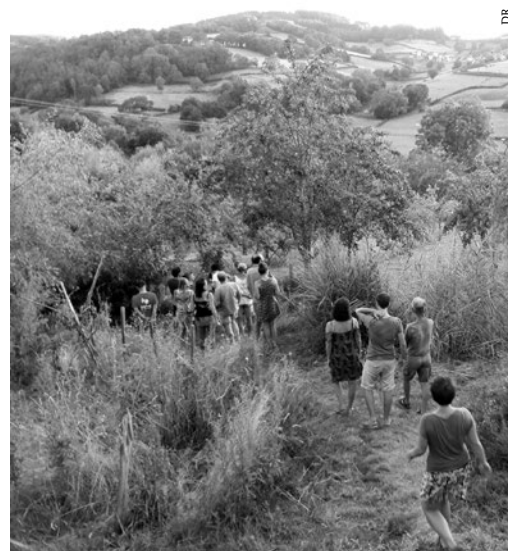
Mairie, 29 rue Neuve 71520 Tramayes.
Maire : Michel Maya. Accueil mairie :
03 85 50 51 18.

• **Côté Pain, fournil bio** à Montmelard (Saône-et-Loire), tenu par Sylvie Bricard qui vend une partie sur place dans la grande maison où elle est installée et qu'elle partage avec un couple de maraîchers. De mai à septembre, elle accueille durant une semaine des woofeuses inscrites sur le site internet. La demande est grande, alors anticipez !
Côté Pain, sylvie.bricard@free.fr,
tél. : 03 85 50 29 10, 06 52 03 53 77.

• **MagnyÉthique, habitat participatif et écolieu** situé à Cublize (Rhône) au cœur du Beaujolais Vert, où sont déjà installés de façon permanente 5 foyers. De la place pour d'autres et la nécessité de travaux de rénovation des futurs appartements... Appel à volontaires pour les chantiers participatifs ! Le projet existe depuis 2016 et s'est implanté en 2019 dans un ancien château avec bâtiments agricoles et divers ateliers, sur un domaine de 8 hectares où les possibilités sont immenses : permaculture, accueil du public, formations, ateliers, etc.
Plus d'informations sur le site <http://magnyethique.org> et par mail : contact@magnyethique.org.

• **Terre de Possibles, association liée à la SCIC Terre de Verger, un habitat partagé** à Saint-Pierre-le-Vieux (Saône-et-Loire) : regroupe actuellement 3 foyers. Conçu comme lieu d'accueil pédagogique en 2005 sur un terrain d'1 hectare, planté en verger dit "au naturel" afin de servir de base pédagogique auprès des scolaires. Le lieu cherche aujourd'hui des personnes prêtes à s'y installer (logement disponible) et à relancer l'entretien du verger et l'accueil.

Terre des possibles, La Place,
71520 Saint-Pierre-le-Vieux,
www.terre-de-possibles.org,
association.terrepossibles@gmail.com.



Visite du verger au naturel
à Saint-Pierre-le-Vieux.

Nucléaire et éolien

En réaction à l'article "On freine les éoliennes pour faire tourner le nucléaire", Silence n°493, p. 23. Cet article décrit un état de fait : l'arrêt temporaire des éoliennes pour laisser des centrales nucléaires en activité en période de sous-consommation électrique et de surabondance éolienne. Il explique les motifs de cette préférence pour le fonctionnement des centrales nucléaires. Mais ses conclusions sont biaisées, voire faibles. Le nucléaire n'est pas clairement un obstacle à la transition énergétique : ce n'est qu'un outil qui doit être correctement géré afin d'éviter d'ajouter au malheur des générations futures, causé par le besoin de gérer nos déchets, le malheur des générations actuelles, en cas de catastrophe. Pour les exploitants d'éoliennes, le problème provient de ce que l'arrêt forcé des éoliennes n'est pas rémunéré comme le serait un effacement de consommation : anciens contrats "Effacement Jours de Pointe" (EJP) et nouveaux boîtiers de pilotage des gros consommateurs électriques. A eux de négocier des contrats qui rémunèrent ces périodes d'effacement. Notons que dans certains pays, l'arrêt des centrales photovoltaïques est prévu dans les contrats de raccordement et de vente de la production, afin de gérer ces mêmes phénomènes de surabondance de production. Ces phénomènes de surabondance de production se multiplieront à l'avenir, avec la mise en service de centrales d'énergies renouvelables ou de capacités de stockage nécessairement surnuméraires pour faire face aux multiples combinaisons possibles de périodes de pénurie des flux primaires (irradiation solaire, vent...). Il nous faudra apprendre à vivre avec sur un plan technique (une éolienne qui ne tourne pas n'est pas forcément une éolienne non raccordée au réseau ou en panne) et sur un plan commercial, afin que tous les exploitants de ces centrales d'énergies renouvelables ou de stockage puissent vivre décemment de leur activité. Combattons plutôt les obstacles que sont le manque de sobriété de notre société et le manque d'ambition de nos élus pour une transition énergétique dynamique et éclairée.

Michel Lopez
Saône-et-Loire

Sortir de l'apiculture intensive

Abonné depuis quelques années à ta revue, et apiculteur professionnel, j'ai été très surpris par ton article sur ma profession. Les erreurs sont multiples et grossières. Ce qui est inquiétant, c'est qu'en plus d'être faux, cela est souvent irrationnel.

Par exemple, il n'y a aucun apiculteur qui change ses reines deux fois par an. Cela ne sert à rien de changer une reine à l'automne, puis au printemps, car elle ne va quasiment pas pondre pendant l'hiver. Si un apiculteur change ses reines tous les deux ans c'est déjà beaucoup.

Il n'est pas possible d'expliquer la surmortalité des abeilles par le manque de diversité génétique, et de se plaindre en même temps de la pollution génétique. En plus, cela aurait été facilement prouvé par les nombreuses études sur le dépérissement des colonies d'abeilles. (...) Pourquoi ne pas avoir parlé des différents conservatoires d'abeille noire comme Porquerolles, Belle-Île, PNR (Parc Naturel Régional) du Perche, Ouessant, ... Du cas de la Corse, de son AOP, et l'interdiction d'importer des abeilles sur l'île depuis plus

de 20 ans, protégeant ainsi l'abeille endémique.

Pourquoi ne pas évoquer le GPGR (Groupement des Producteurs de Gelée Royale) qui a permis de relancer la production de gelée royale en France face à la concurrence asiatique 20 fois moins chère. La moitié des producteurs y sont en bio.

Vous proposez de remplacer le miel par du sirop d'érable ou de goyave, issue de l'agro-industrie et de la mondialisation. Le coup de grâce...

Franck Béraud Lami
Ardèche

Silence : Dans l'article "L'apiculture souffre des mêmes maux que l'agriculture" nous écrivions que : "La reine, mère de la colonie, est extrêmement importante. Elle constitue son renouveau, sa génétique. Dans les ruchers de production, on l'ampute d'une aile pour l'empêcher d'essaimer, et on la tue désormais au bout de six mois ou d'un an pour la remplacer par une reine plus jeune (provenant souvent d'Argentine ou d'Europe de l'Est), censée pondre plus." Nous dénonçons bien évidemment ici les pratiques de l'apiculture industrielle.



Face à l'épidémie de Covid-19, le gouvernement a déterminé quelles étaient les activités dites "essentiels". La culture n'en faisait pas partie...

Fascisme, polystyrène et mauvaises ondes

(...) Dans ma ville gérée par Robert Ménard (proche du Rassemblement National), des ouvriers du bâtiment recouvrent les murs extérieurs des HLM de polystyrène. Cela n'est pas très écologique, je pense. Que peut-on faire pour arrêter ce massacre ? (...)

Je pense que vous pourriez faire une "une" sur le numérique, qui n'est pas écologique du tout, et expliquer pourquoi. Il faut l'utiliser rarement. Je n'ai même pas un téléphone portable. Je suis hyperélectrosensible reconnu seulement par mon médecin. Merci de ce que vous pourrez faire. (...) Il y a télétravail, télé-enseignement, télé-tout. Je me demande où l'on va aller dans les années à venir. Continuez car votre revue est sensationnelle.

Gilbert Maled
Hérault

Silence : Merci ! Votre courrier est l'occasion d'annoncer que le prochain dossier de Silence sera justement consacré à la critique du numérique et de son monde... comme quoi, pas besoin d'ondes électromagnétiques entre nous pour que nous soyons connectés !



Le téléphone portable bientôt obligatoire ?

Le courrier de Michel Bernard "Le téléphone portable bientôt obligatoire ?" dans Silence de décembre 2020, n°494 p. 49, qui critique l'obligation d'avoir un téléphone portable pour accéder à des services bancaires, a suscité de nombreuses réactions.

Moi-même client depuis de longues années auprès de la société financière *la Nef* avec un compte bancaire, carte bleue et livret d'épargne, j'ai été "délocalisé" en totalité vers le *Crédit Coopératif* pour en être client à part entière.

Ce passage s'est d'ailleurs fait sans aucune transparence, sous des motifs de réorganisation informatique, et nous (je parle d'amis qui avaient leur compte bancaire à *la Nef*) nous sommes retrouvés un jour clients du *Crédit Coopératif* sans avoir eu la possibilité de dire "non !". Et les choses ont changé à partir de ce moment-là.

Personnellement, j'ai continué à recevoir mes relevés de compte par voie postale sur support papier, mais cela est remis en cause actuellement, sans la moindre information de leur part. (...)

Et moi aussi, j'ai été bloqué sur ma lecture de mon compte bancaire sur internet, sous prétexte que je n'ai pas de smartphone. Je n'ai qu'un téléphone basique qui ne reçoit plus les messages codés de vérification. Après un mois d'interpellations et d'explications "à la noix", ils m'ont actuellement dispensé de cette deuxième vérification.

Toutes ces "aventures" m'entraînent à rechercher une autre banque. J'avais pourtant eu réellement du plaisir à être client de *la Nef*, à participer à leurs assemblées générales, vraiment démocratiques (...) et à lire leur rapport d'activité et leur dimension véritablement éthique.

Marc Evin

Loire-Atlantique

Je suis dans la même situation que Michel Bernard. Invoquant les nouvelles lois européennes pour sécuriser nos opérations bancaires, le *Crédit Coopératif* impose le téléphone portable pour, notamment, faire des virements sur le livret *Nef*. Mon agence ne me propose aucune autre solution. J'ai demandé à pouvoir utiliser le "boîtier sésame", fourni il y a bien des années par la banque, qui génère des codes uniques. (...) On m'a répondu que le boîtier était obsolète et qu'il allait disparaître. (...) J'ai essayé d'argumenter sur le fait que nous sommes encore quelques milliers en France (et 23 % dans le monde d'après *Le Monde Diplô*) à ne pas avoir de portable et qu'on devait donc nous prendre en compte :

désolés, non ! Directives européennes ! Sur le fait que *la Nef* m'envoie un code unique par mail lorsque je fais un virement, réponse méprisante : *la Nef* n'est pas une banque.

La vie devient de plus en plus compliquée sans portable. Pour moi, accepter d'en avoir un, c'est de la servitude volontaire. Mais je ne travaille plus, c'est certainement plus facile. Il m'est insupportable que la société m'oblige à acquérir cet objet (...). Que pouvons-nous faire ? D'après les copains autour de moi, la *Banque postale* et le *Crédit agricole* font la même chose.

Ghislaine Guignier

Lozère

Moi aussi je suis au *Crédit Coopératif* et lorsqu'on m'a dit que je pouvais faire les opérations en ligne j'ai rétorqué au gentil monsieur de l'accueil que je préfère avoir affaire à un être humain. J'ai demandé aussi de ne pas recevoir de messages sur le mobile. Pas de soucis. Je pense que tout doit dépendre de l'agence et de ses employés. Dans ma famille, à Lyon, il y a eu aussi un problème et il a fallu recourir à un très haut niveau pour que tout s'arrange.

Mon mobile n'a pas internet, ne fait pas de photos et je peux recevoir ou donner des appels et des SMS. Ça suffit ! À bas le diktat qui voudrait que nous soyons tous connectés !!! Liberté. (Déjà qu'on nous la mesure jusqu'à l'étrangler...)

Nadia Saïz Cacérés

Annecy

Suite à la lettre de Michel Bernard, je vous écris pour évoquer aussi cette obligation croissante d'avoir un téléphone portable. Je n'en ai pas, mais si je veux acheter quelque chose sur le net (surtout depuis le confinement) on exige que j'entre un code reçu par SMS au lieu d'accepter de m'envoyer un mail ou un message vocal avec le code. Du coup, je suis dépendant du téléphone de ma femme. Enervant et inquiétant... et les pourvoyeurs de ces technologies énergivores inventent chaque jour des incitations supplémentaires pour utiliser son smartphone (pour lire des infos dans des supermarchés, pour consulter les ingrédients des produits, etc.) Je ne vois pas comment on va éviter, à terme, des cartes de rationnement de ressources par personne, car les êtres humains semblent "désirer sans fin" comme le disait un certain Raoul Vaneigem.

Gregg West

Isère

(...) Mon parcours bancaire présente un tronc commun avec le tien. *Nef*, *Crédit Coopératif*, par défaut (...). Par contre, pour la gestion du compte, ma décision d'arrêter ma connexion internet (...) m'a amené à négocier avec le *Crédit Coopératif* le retour à un relevé de compte mensuel par la voie postale. Ce qui fonctionne jusqu'à ce jour. Bien sûr, cela ne permet plus diverses opérations comme faire soi-même des virements, mais bon, ce n'est pas à toi que je vais apprendre qu'on ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre. Pour aller plus loin, on pourrait aussi se poser la question de l'obligation de détenir un compte bancaire : j'ai connu un temps où l'on pouvait retirer son salaire ou sa retraite par mandat à la Poste. Quand à se passer de tout service bancaire, je me cantonne à ne jamais avoir utilisé de carte bancaire.

Pierre Kung

Lot-et-Garonne

Essais

Les clés de l'habitat participatif

Mes expériences du vivre ensemble

Audrey Gicquel

Audrey Gicquel nous présente, à travers une mise en page dynamique et illustrée par Thierry Delisle, ses expériences de création d'un groupe et ses ingrédients pour la réussite d'un projet d'habitat. Ce livre est un manuel pratique destiné à toutes celles et ceux qui souhaitent s'investir dans une telle dynamique participative. Tout en mettant en exergue le facteur humain, paramètre des plus importants, elle trace un historique du mouvement collectif tout en présentant des aspects plus juridiques, organisationnels, et financiers. Après lecture d'un tel outil pratique, il ne vous reste plus qu'à trouver les serrures idoines ! JP

Éd. Yves Michel, 2020, 248 p., 19,90 €



Les esclaves de l'anthropocène

Nicolas Teterel

L'oligarchie qui nous gouverne dispose de nombreux outils pour nous rendre esclaves de ses choix politiques et financiers. Après avoir rappelé que les médias lui appartiennent et que nos dirigeants peuvent ainsi manipuler l'information, Nicolas Teterel démonte longuement les moyens financiers de contrôle à travers les prêts, les intérêts et les dérivés monétaires que ce soit en bourse, par le monopole du dollar sur la scène internationale, du franc CFA dans nos anciennes colonies, ou encore ce dont l'euro nous prive. Il reprend l'idée que le référendum d'initiative citoyenne pourrait remettre tout cela en question... oubliant que la Suisse, le coffre-fort du monde, dispose de ce principe référendaire sans que cela change quoi que ce soit. Si le livre regorge d'informations intéressantes sur le monde de la finance, le style éterné est parfois pénible à lire. FV

Éd. Yves Michel, 2020, 320 p., 14 €



La transition c'est maintenant

Choisir aujourd'hui ce que sera demain

Laure Waridel

L'autrice, écosociologue, travaille depuis des années sur ce que les gens pensent de la transition écologique. Dans un style très agréable à lire, elle présente dans un premier temps la nécessité de changer. Elle dénonce le poids de l'économie et des stratégies d'externalisation des coûts environnementaux et sociaux et explique alors les limites des indices utilisés pour mesurer le "progress" avant de détailler les changements que l'on devrait faire pour aller vers un monde viable. Le livre s'ouvre sur une analyse de la finance pour expliquer que ce n'est pas l'argent qui manque, puis déroule des solutions que déjà beaucoup connaissent, avec de multiples exemples québécois (zéro déchet, se nourrir autrement, l'habitat...). Elle rappelle les capacités dont disposent les différents niveaux de pouvoir et les moyens d'action dont disposent les citoyen·nes. MB

Préface de Dominic Champagne, éd. Écosociété, 2020, 374 p., 25 €



La Gryffe, la longue histoire d'une librairie libertaire

Daniel Colson

Née en 1978 à Lyon, *La Gryffe* a dépassé la quarantaine. L'un de ses fondateurs, sociologue, nous plonge dans la longue histoire d'une librairie qui a fait le choix de s'ouvrir largement aux luttes émancipatrices (féminisme, écologie, anti-colonialisme, antiracisme...), refusant toute ligne politique trop restrictive. C'est très bien écrit, facile à lire et très instructif sur les difficultés de gérer une alternative sans prise de pouvoir. Mais on peut regretter que l'auteur s'emploie surtout à décortiquer les principaux conflits qui ont agité ce lieu de culture libertaire, au risque de nous laisser l'impression que gérer une initiative de manière libertaire n'est qu'une longue suite de crises. Alors que ce genre de création fait partie de ce que l'on appelle "l'anarchisme positif", on regrettera que les moments heureux, la richesse des rencontres autour des débats, des fêtes, soient trop escamotés. MB

Éd. Atelier de création libertaire, 2020, 276 p., 16 €



Nous avons également reçu...

Essais

■ **Le ravissement de Darwin. Le langage des plantes**, Carla Hustak, Natasha Myers, trad. Philippe Pignarre, éd. Les empêcheurs de penser en rond, 2020, 108 p., 14 €. Une des grandes passions de Darwin a été l'étude des orchidées, dont les stratagèmes pour favoriser leur pollinisation par les insectes sont fascinants. Les autrices en font le point de départ d'une subtile méditation, empreinte de féminisme, sur les capacités des plantes à se lier à d'autres espèces et sur la collaboration entre organismes vivants.

■ **La libre pensée**, Sébastien Faure, éd. Libertaires, 2020, 110 p., 10 €. La religion a longtemps dominé la politique. Au 19^e siècle, les libres penseurs sont nés pour dénoncer ce qui relève de la foi et appuyer la démarche scientifique qui s'appuie sur des raisonnements et des preuves. Reprise d'un texte du tout début du 20^e siècle dans lequel l'auteur, anarchiste célèbre, fait un vaste tour d'horizon des luttes contre l'emprise de la religion.

■ **L'étrange étranger, écrits d'un anarchiste kabyle**, Mohamed Saïl, textes réunis par Francis Dupuis-Déri, éd. Lux, 2020, 169 p., 10 €. Une trentaine de textes antimilitaristes, anticolonialistes et antica-

pitalistes écrits entre 1924 et 1951 dans le feu de l'action, en Algérie, puis en France. Harcelé par la police, emprisonné plusieurs fois, l'auteur n'a jamais cessé d'organiser des comités de lutte. Ces témoignages d'époque dans un style littéraire "daté" nous rappellent des façons de s'exprimer et de parler qui ne sont plus les nôtres, alors que sur le fond les causes restent les mêmes.

■ **Journal d'un libertaire confiné**, Pierre Sommermeyer, éd. libertaires, 2020, 123 p., 13 €. C'est enlevé, drôle (avec modération), écrit par un homme d'un âge déclaré "à risque" qui se porte bien, mais a des amis dans la peine. Le propos est distancé, prudent, aucune prise de parti sur les controverses scientifiques ou les positions contestataires. Des réflexions générales sur le capitalisme débridé, le productivisme suicidaire et une philosophie de la vie, genre brève de comptoir.

■ **Les alternatives biologiques aux pesticides, solutions naturelles au jardin et en agriculture**, Éric Petiot, Patrick Goater. Éd. terran, 2020, 200 p., 20 €. Ce livre offre un programme complet pour régénérer plantes et sols, ainsi que la fabrication et l'utilisation des traitements naturels.

■ **Karl Polanyi à l'imaginaire économique**, Nadjib Abdelkader, Jérôme Mau-

courant, Sébastien Plociniczak, coll. Les précurseurs de la décroissance, éd. Le Passager clandestin, 2020, 128 p., 10 €. Anthropologue de l'économie, Karl Polanyi a montré que l'économie n'a pas la capacité à prendre en compte tout ce qui fait la richesse des relations humaines. Pire, elle essaie de tout marchandiser. Malheureusement, le niveau complexe des auteurs ne facilite pas la compréhension du lien avec la décroissance.

Roman

■ **Origines**, Robin Cook, éd. Albin Michel, 2020, 430 p., 22 €. A la morgue de New York, il y a un doute sur la mort d'une femme. Overdose ? Pas sûr. De plus, elle est enceinte. Comment retrouver le père que personne ne connaît ? Les banques ADN de généalogie vont-elles permettre de résoudre la question ? Une démonstration magistrale de comment aujourd'hui il est possible de tracer les gens à partir de la recherche généalogique d'une seule personne. Un polar haletant.

Jeunesse

■ **Le garçon invisible**, Trucy Ludwig et Patrice Barton, trad. Christiane Duchesne, éd. d'eux, 2020, 32 p., 14 €. Dès 5 ans. Arthur est un garçon silencieux et discret. Personne ne le remarque jamais, ni la maîtresse ni ses camarades pour lesquels il semble être tristement transparent. Mais l'arrivée d'un nouvel élève dans la classe va changer les choses. Ou comment les petites attentions et la bienveillance permettent d'être considéré et de retrouver goût à la vie.

■ **Victor Hugo dit non à la peine de mort**, Murielle Szac et Sébastien Vassant, éd. Actes Sud junior BD, 2020, 72 p., 18 €. Dès 12 ans. Ayant assisté enfant à des pendaisons, Victor Hugo s'est engagé activement contre la peine de mort, multipliant les textes d'appels avant de publier Le dernier jour d'un condamné qui montre que le pire des condamnés reste humain et que personne ne mérite qu'on le tue. Toujours d'actualité.

Les livres présentés ici ne sont pas vendus par Silence. Vous pouvez les trouver ou les commander dans n'importe quelle librairie.

Préférez quand c'est possible, les librairies indépendantes.

Le livre du mois



La part commune Critique de la propriété privée

Pierre Crétois

Le droit de la propriété privée tel qu'il a été élaboré tout au long du 18^e siècle – dont l'auteur nous refait un vivant historique – reste encore enraciné dans nos esprits. Convoquant ses tenants et ses détracteurs célèbres qui en ont exposé certaines conséquences catastrophiques, il démontre que ce droit ne peut, en pratique, s'appliquer correctement quand il rentre en conflit avec des droits d'intérêts supérieurs (l'interdiction de polluer parmi nombre d'exemples). Dans le dernier chapitre intitulé "vers l'ère de l'inappropriable", on constate que la propriété est nécessairement un lieu d'interactions, car il y a toujours du commun dans le propre. Toute chose étant en réalité copossédée, les règles de propriété visent à organiser les rapports de copossession. Ce livre est très clair, convaincant et facile à lire. MD

Éd. Amsterdam 2020, 207 p., 16 €

Urbanisme et biodiversité

sous la direction de Philippe Clergeau

Peut-on concilier la nécessité de densifier les villes (pour éviter l'étalement urbain et la destruction des zones péri-urbaines) et la prise en compte de la place de la nature et de la biodiversité dans les villes ? Le livre donne la parole à de très nombreux architectes, paysagistes, urbanistes qui développent des pistes possibles. On y parle trame verte (végétation), trame bleue (circulation de l'eau), trame noire (zone sans éclairage nocturne), couloirs biologiques, mais aussi d'expériences dont les résultats sont modestes (toitures cultivées, murs végétaux...). Il manque au livre une partie "débat" pour analyser ces différentes initiatives, comprendre pourquoi les obstacles à ces démarches... Mais cela donne beaucoup de pistes à explorer. MB

Éd. Apogée, 2020, 330 p., 30 €



présent employées dans ces secteurs travaillent à mi-temps ailleurs. Nous devons partir en quête d'une économie capable de continuer de fonctionner lorsqu'une société appuie sur le bouton Pause, contrainte de s'immobiliser pour une durée prolongée au fil de laquelle ne pourront être fournis que les produits de première nécessité (...) Un monde beaucoup plus modeste où chacun bénéficiera des soins de santé nécessaires et pourra satisfaire ses besoins alimentaires de base, où chacun contribuera à la société selon ses capacités. (...) Un tel monde peut se révéler très satisfaisant sur le plan spirituel comme sur le plan émotionnel". Vers la sobriété heureuse, donc. MB

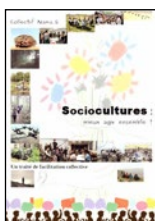
Traduction Frédéric Joly, éd. Actes Sud, 2020, 156 p., 16 €

Sociocultures, mieux agir ensemble ?

Collectif Nama's

Cet ouvrage dense essaie de montrer tout ce qui est en jeu dans un collectif, petit ou grand, qui se constitue autour d'un projet. L'idée de cet ouvrage est née notamment du questionnement qu'ont les groupes de transition qui essaient, dans une démarche inclusive, de convaincre des personnes de rejoindre leurs actions. L'auteur (ou le collectif ? C'est écrit avec des "je") décortique les différents niveaux de relations, d'émotions, les pièges du vocabulaire, les méthodes d'écoute, les moyens de souder un groupe, de faire face à un conflit... Il se place en "facilitateur", rôle sans doute utile si vous êtes dans un groupe où existe un malaise pour éviter son éclatement. FV

Auto-édition, mai 2020, 200 p., 18 € ou sur internet : <https://lesuperflux.fr>



L'Europe à coups de pédales

Florence Ramel

Si vous rêvez d'un grand voyage à vélo et que vous n'y connaissez rien, ce récit est pour vous. Quand Florence, 24 ans, monte sur son vélo, elle n'a jamais fait de randonnée et elle va découvrir avec nous aussi bien les bonheurs de la petite reine que les ennuis qui l'attendent. Après une année d'étude Erasmus à Vienne, en Autriche, elle décide d'aller visiter l'Albanie qui a mauvaise presse. Cela démarre lentement, puis avec la persistance de l'effort, les étapes s'allongent. Arrivée à Tirana, elle décide de continuer d'abord en Grèce, puis de remonter à Vienne en passant par l'eurovélo qui longe le Danube à partir de la Roumanie. Enfin, elle rentre chez elle à Faucon (dans le Vaucluse) à travers l'Autriche et la Suisse. C'est très vivant, très humain... C'est bien le diable si ensuite vous ne vous lancez pas à votre tour dans une grande randonnée cycliste ! FV

Auto-édition, Florence Ramel, 111 route d'Entrechaux, 84110 Faucon, <https://florenceandthebikemachine.eproshopping.fr/2020>, 296 p., 12,50 €



Dans la tempête virale

Slavoj Žižek

Slavoj Žižek est un philosophe très fécond et facile de lecture. Il aborde ici les différents aspects de la pandémie en cours et ce qu'elle a déjà changé ou pourrait changer dans la société. Ainsi, le confinement a vu cette situation paradoxale : des solidarités se sont développées à un moment où se mettait en place la distanciation. Les discours de ultralibéraux, Trump, Johnson ou Macron, qui d'un seul coup redécouvrent les vertus du collectif sont critiqués, alors que l'auteur se réjouit sans détour du possible effondrement des certains secteurs (les gros bateaux de croisière, les parcs d'attractions...). Notre acceptation d'un plus grand contrôle social est interrogée par le philosophe, qui conclut l'ouvrage sur l'espoir d'une nouvelle forme de communisme : "Nous devons changer complètement de perspective : oublier l'industrie automobile, les produits de mode, les vacances dans les pays lointains ; laisser tomber tout cela, calmement, et faire en sorte que les personnes jusqu'à



Ce que nous dit la crise du coronavirus

Collectif

17 auteurs et 1 autrice, toutes ayant été publiés dans cette maison d'édition, se penchent sur la crise sanitaire actuelle et ses conséquences possibles. Personne ne croit à un changement de société, au mieux quelques relocalisations, au pire, une intensification du contrôle social... mais dans tous les cas, la poursuite du business as usual et de la fuite en avant. Si quelques-un-essayaient quand même de donner des pistes, le réalisme rend pessimiste. Ces textes écrits pendant le confinement tapent juste : après quelques mois, il est clair que ce n'est pas encore cette fois-ci que l'on se remettra en cause, même si Macron a fait quelques discours en ce sens. Les financiers savent profiter des crises pour en tirer les bénéfices. Alors que le milieu du soin, le plus touché, est essentiellement féminin, on peut se demander pourquoi une seule femme écrit dans ce livre, mais c'est à l'image de ce que publie cet éditeur pourtant proche des milieux écologistes. MB

Éd. Libre et Solidaire, 2020, 190 p., 12 €



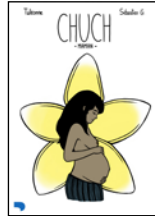
Bandes dessinées

Chuch

Taléonne et Sébastien G.

En 1995, le Guatemala vit sous la dictature. Les Blancs dominent le pays et une guerre civile vise l'extermination des peuples indigènes. Nicté, 19 ans, est domestique dans la maison d'une riche famille blanche. Son employeur la met enceinte. Avec l'aide de son amie Chawal, elle va chercher en vain comment avorter. Un médecin va l'orienter vers l'abandon et l'adoption. Une histoire vraie racontée dans un noir et blanc puissant. Les images muettes de la détresse de la jeune fille sont plus qu'expressives. Dénonciation d'un pouvoir colonial qui se poursuit encore maintenant. FV

Éd. BayDay, 2020, 180 p., 10 €



Au fond du trou

Nepsie et Le Vilain

Les aut-rices, artistes, en ont marre de vivre en ville. Il et elle décident d'acheter une maison pas chère : une maison troglodyte. Pas cher, mais où tout est à faire. Le duo raconte dans le détail, avec de nombreuses pages techniques, tous les travaux réalisés avant de pouvoir aménager. Des photos complètent le tout. La maison troglodyte pour les nuls avec beaucoup d'humour et de mauvais jeux de mots. FV

Éd. Lapin, 2020, 204 p., 20 €



Carbone et Silicium

Mathieu Bablet

En 2046 est franchie une étape décisive dans la recherche sur l'intelligence artificielle. Deux robots, Carbone et Silicium sont créés, dotés de sentiments. Au départ, ils sont liés à un énorme disque dur qui limite leurs déplacements, mais arrive un moment où leur mémoire tient dans une simple valise. Un premier voyage est organisé et Silicium, le robot masculin, en profite pour s'échapper. Problème : leur durée de vie a été programmée pour ne durer que quinze ans. Mais il existe des moyens de passer outre. L'histoire se poursuit donc longtemps, les robots devenant de plus en plus performants dans un monde où l'effondrement est de plus en plus rapide. Par les dialogues entre les robots, l'histoire permet d'aborder de très justes réflexions sur l'incapacité des humains à faire face aux limites de la planète. Le dessinateur alterne deux styles : celui du monde réel (qui rappelle un peu Bilal) et celui du réseau virtuel où l'on retrouve des cités improbables, dessinées en négatif (qui pour le coup rappelle les cités obscures de Schuiten). Le résultat est un livre d'une beauté hypnotisante qui appelle à réflexions. MB

Éd. Ankama, 2020, 270 p., 23 €



Romans

Laisse la mer entrer

Barbara Balzerani

Histoire de trois générations de femmes dans un 20^e siècle italien marqué par les guerres et les révoltes. Ce texte alterne souvenirs et réflexions dans un style puissant et poétique. Témoin du passage d'une économie paysanne frugale à un monde industriel pourvoyeur de progrès factices, Barbara s'est construite auprès sa grand-mère (analphabète) et de sa mère, ouvrière d'usine "qui a vendu son âme pour un frigidaire" (comme lui lancera l'adolescente en colère). Seule de sa famille à accéder à l'Université dans une période agitée de remise en cause des valeurs, elle a dirigé une branche des "Brigades rouges" et passé 25 ans de sa vie en prison. Mais ce livre n'aborde pas ce sujet. C'est avant tout un émouvant hommage à sa grand-mère qui prônait la nécessité d'agir toujours en harmonie avec la Nature, en l'utilisant dans le sens de son courant, jamais contre. D'où le titre. MD

Éd. Cambourakis, trad. de l'italien par L. Brignon, 2020, 111 p., 16 €



Les tribulations de Candide dans le XXI^e siècle mondialisé

Jean-Yves Bion

Et si, en ce début de 21^e siècle, le Candide de M. Voltaire entreprenait de vagabonder à nouveau sur notre planète, pourrait-il affirmer "que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes ?" Candide en mission pour l'Union européenne traversera l'Europe, atteindra Madagascar puis l'Afrique pour participer à diverses actions humanitaires, tandis que son ancien précepteur deviendra un expert international écouté dans les milieux de pouvoir et que son amie Cunégonde militera dans une ONG "Empathie et partage". Au cours d'une série d'aventures rocambolesques : coup d'État, enlèvement, rançon, manœuvre de banquier, cyclone, paradis fiscal, start-up "tourisme durable"... Ils et elles découvrent le monde tel qu'il va. Vont-ils abandonner leurs rêves ? Satirique et instructif. MD

Édilivre, 2020, 283 p., 21 €



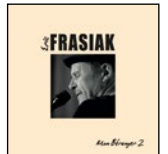
Musique

Mon Béranger 2 !

Frasiak

Dans la série "Mon Béranger", Frasiak sort son 2 ! Profitant du confinement et du studio à sa disposition, c'est un nouvel hommage à François Béranger qui éclot, avec des titres piochés au gré des premiers albums avec lesquels Frasiak a fait ses premières scènes. François Béranger est un chanteur engagé des années 1970 notamment contre la société de consommation, l'univers du fric, et le racisme. Si Frasiak en a scrupuleusement conservé les mélodies, en revanche il a revu les arrangements dans lesquels l'acoustique prédomine nettement. Les réinterprétations de Magouille Blues et L'Alternative sont parmi les plus réussies. En compagnie de ses acolytes, il a retravaillé les interprétations pour défaire les arrangements "pop" et électriques qui faisaient la modernité des versions de Béranger. La guitare électrique se fait ici plus discrète et laisse davantage de place à l'expression des voix. Accordéons et pedal-steel conservent quant à eux l'ambiance folk-country propre à la fois à la musique de Béranger et à celle de Frasiak. Le livret, sobre, propose en plus des textes, plusieurs photos de l'interprète datées de 1974 et 1979 et une de l'auteur de 1985. PM

Crocodile Production 2020, 17 titres, 15 €



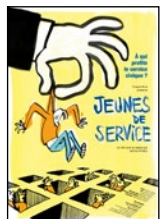
Films

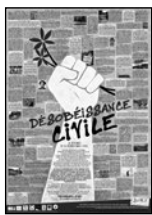
Jeunes de service

Jérôme Polidor

Une vingtaine de jeunes, dont les niveaux vont de fin secondaire à bac + 5, sont engagés en service civique pour 8 mois. L'association Unis-cité, financée par des multinationales, gère le projet et les répartit dans des institutions et associations (ici, on est à Poitiers). Le coordinateur leur propose des "missions citoyennes" style lutte contre le gaspillage dans une cantine de lycée, initiation à l'informatique de seniors... Ennui, flou, manque d'objectif, la réalité du terrain apporte son lot de désillusions. Chacun réagira à sa manière : acceptation, résignation ou positionnement critique. Le film interroge ce dispositif, en voie de généralisation. MD

Documentaire, France, 2020, 58 min. Prod. distrib. Corpus films





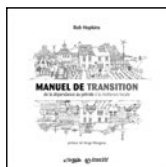
□ **Désobéissance civile !**
-format 60x84cm - 7€*

Face à des lois injustes, à des régimes oppressifs ou sourds aux exigences vitales des peuples, la résistance est légitime. De la marche du sel de Gandhi à la lutte des paysans du Larzac, des mouvements antipub et anti-OGM aux campagnes pour le climat d'ANV-COP 21, cette

affiche donne également à voir de nombreuses actions moins connues, et la diversité des formes de la désobéissance civile. Autant de sources d'inspiration pour continuer à agir aujourd'hui !

□ **100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui** - format 60x84cm - 7€*

Un joyeux panorama qui cherche à donner voix à la variété des approches du féminisme, avec un regard résolument subjectif. Loin d'un inventaire historique, ces dates ont été retenues parce qu'elles nous touchent ou nous inspirent. Chacun-e pourra compléter à sa guise en fonction de ses aspirations et sensibilités propres. Réalisée en collaboration avec plusieurs groupes et organisations féministes.



□ **Manuel de transition,**
212 p. - 20€***

Ce manuel est un peu la "bible de la transition". Rob Hopkins y raconte son parcours, d'abord dans la permaculture, et puis dans ce qui deviendra le concept de transition. Après plusieurs chapitres consacrés

au pic pétrolier et à la crise climatique, l'ouvrage s'attache à comprendre la psychologie du changement et à exploiter la vision positive de l'évolution de la société.

□ **Non-violence dans la révolution syrienne,**
120 p. - 9€**

Recueil de textes publiés initialement en arabe ou en anglais sur Internet, traduits pour la première fois en français, ce livre veut mettre en lumière ce versant si peu éclairé de la révolution et de la résistance syriennes, cette action civile et sans armes aux mille visages qui ne cesse de se réinventer depuis 2011.



□ **L'insolente. Dialogues avec Pinar Selek,** 224 p. - 20€***

Pinar Selek est une femme aux mille vies. Écrivaine, sociologue, militante... Féministe, écologiste, antimilitariste... Oui, mais bien plus que cela ! Des rues d'Istanbul à son exil en France, ce livre retrace de manière vivante l'incroyable parcours de cette femme à l'énergie contagieuse. Pinar Selek a dénoncé tant le génocide des

Arméniens que la situation faite aux Kurdes et le service militaire, ce qui lui vaut la persécution sans limites de la justice turque. Un récit inspirant !

Frais de port affiches et livres :

* : 2€ de 1 à 3 ex., 4€ de 4 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex.

** : 2,5€ de 1 à 4 ex., offerts à partir de 5 ex.

*** : 5€ de 1 à 2 ex., 9€ de 3 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex.

SILENCE, C'EST VOUS AUSSI...

Venez nous voir les 11 et 12 février !

Vous pouvez venir discuter avec nous lors des expéditions de la revue. Cela se passe un jeudi de 14h 30 à 20h 30 et c'est suivi par un repas pris ensemble offert par *Silence*. Cela se poursuit le vendredi à partir de 9h 30. Le nouveau numéro vous est aussi offert.

Prochaines expéditions : 18 et 19 mars, 15 et 16 avril, etc.

Pour passer une info...

Les prochaines réunions du comité de rédaction se tiendront à 9h30 les **mercredi 20 janvier** (pour le numéro de mars), **24 février** (pour le numéro d'avril), **24 mars** (pour le numéro de mai), etc. N'hésitez pas à proposer des articles au comité de rédaction, *Silence* est une revue participative ! Vous pouvez aussi proposer des informations destinées aux pages brèves jusqu'au mardi qui suit le comité de rédaction.

Pour envoyer des annonces pour le numéro de mars, vous avez jusqu'au 27 janvier ; puis jusqu'au 3 mars pour le numéro d'avril, etc. *N'oubliez pas d'indiquer des coordonnées, de préférence avec une adresse postale et pas de numéro de téléphone portable.*

Silence est une revue participative qui existe aussi grâce à vous. Vous pouvez être au choix (multiple) :

Réd'acteur : en écrivant des textes sur les alternatives que vous connaissez autour de chez vous ou que vous avez découvertes en chemin. Vous pouvez soit nous envoyer des informations dessus soit écrire un article avec quelques photos.

Stand'acteur : votre implication dans la visibilité et la diffusion de la revue est essentielle pour l'association. Tenir un stand y contribue ; alors si ça vous tente, à l'occasion d'un événement autour de chez vous (festival, salon, ciné-débat...), contactez l'équipe de *Silence*.

Relai local : il s'agit de représenter la revue localement et régulièrement, en tenant des stands, en organisant des débats ou des rencontres, en trouvant de nouveaux dépositaires ou abonné-es... en fonction de vos envies !

Don'acteur : *Silence* est une revue sans pub, sans subvention, et cela lui garantit sa liberté de ton. Pour conforter notre indépendance financière et éditoriale, vos soutiens sont les bienvenus. Il est à noter que l'association ne délivre pas de reçus fiscaux.

Plus d'infos sur : www.revuesilence.net

rubrique : **Comment participer**

Votre abonnement gratuit ?

Si vous trouvez cinq nouvelles abonné-es au tarif Découverte, votre abonnement vous est offert pour un an. Envoyez-nous leurs adresses (ainsi que la vôtre) et un chèque de 5 x 22 = 110 € (pour la France).

Rejoignez un relai local

• **Alsace - Strasbourg.** Georges Yoram Federmann, tél. : 03 88 25 12 30, federmanja@gmail.com

• **Auvergne-Rhône-Alpes.** Jean-Paul Pellet - Allier, jeanpaulpellet@orange.fr, tél. : 04 70 49 23 67 (soir).

• **Territoire de Belfort.** Association Belfortaine d'Information sur les Limites à la Croissance, 18, rue de Brasse, 90000 Belfort, tél. : 03 84 58 18 84

• **Bretagne.** Alexis Robert, La Guette en Beauvais, 35380 Paimpont, tél. : 02 99 07 87 83

• **Drôme.** Patricia et Michel Aubart, obarm@laposte.net, tél. : 06 84 51 26 30

• **Est-Puy-de-Dôme.** Jean-Marc Pineau, 63300 Thiers, pineau.jeanmarc@wanadoo.fr

• **Gard.** Antonanzas Pascal, 100 bis rue Victor Hugo, 30160 Besseges, mploiko36@gmail.com, tél. : 06 04 03 06 42

• **Gironde.** Groupe Silence 33, Tél. : 06 68 33 32 40, silence33@ouvaton.org

• **Haute-Vienne.** Brigitte Laugier, 25 rue du Petit Fort, 87300 Bellac, brigbellac@gmail.com, tél. : 05 55 76 31 70

• **Hérault.** Valérie Cabanne, tél. : 06 72 61 33 07, cabvalerie@yahoo.fr ; Elisa Soursac, elisa@mailz.org, 4 impasse des Camélias, 34070 Montpellier, tél. : 09 79 10 81 85

• **Loire-Atlantique.** Décroissance 44, tél. : 06 11 78 27 27, Emmanuel Savouret, contact@decroissance44.org

• **Lyon.** Ciné-club écocitoyen, cineclubsilence@gmail.com, tél. : 04 26 63 28 99

• **Mayenne.** Ingrid de Rom, Les Petits Pins, 53480 Saint-Léger, tél. : 02 43 01 21 03

• **Saône-et-Loire.** Annabelle à Chalon sur Saône, tél. : 03 85 93 57 54, silence71@orange.fr

• **Seine-et-Marne.** Association Bio vivre en Brie, Mairie, Avenue Daniel Simon, 77750 St-Cyr-sur-Morin, biovivreennbrie@gmail.com



le monde d'avant